DES ARCHIVES EN FRANCE

L'activité
de la direction
des Archives de France
et des services publics d'archives

2006

2006

DES ARCHIVES EN FRANCE

L'activité
de la direction
des Archives de France
et des services publics d'archives

ISBN : 978-2-86000-336-0

Prix de vente : 10 €

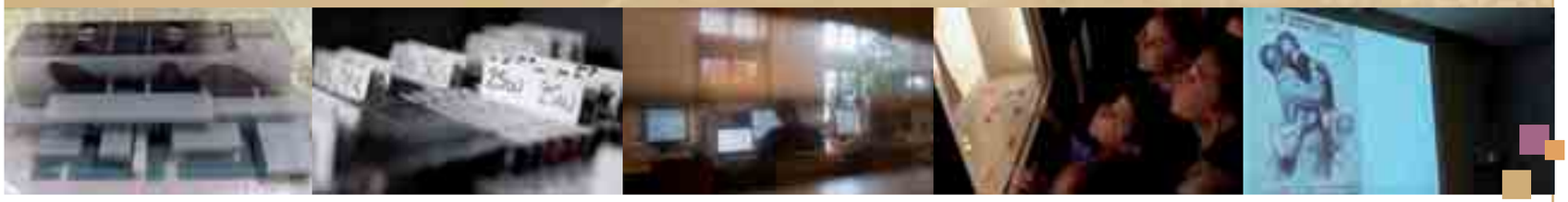

Introduction

L'année 2006 a été particulièrement dense sur le plan législatif et institutionnel : examiné par le Conseil d'État, puis présenté en conseil des ministres, le projet de loi relatif aux archives a été déposé en août devant la commission des lois du Sénat.

Fait sans précédent, le Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) a inscrit les archives privées entrées dans les collections publiques dans le domaine public mobilier de la personne publique (ordonnance du 21 avril 2006 relative à la partie législative du CGPPP). Signalons à cette occasion que deux fonds privés de particuliers ont été classés comme archives historiques en 2006 : les archives du château de Regnière-Écluse (Somme) et celles du château de Flaugergues (Hérault).

Les archives privées entrées dans les collections publiques appartiennent au domaine public : il convient d'insister particulièrement sur ce point à l'heure où l'Europe étudie les modalités de lutte contre le trafic illicite des archives. La direction des Archives de France, qui participe au groupe de travail européen *ad hoc* tout en pilotant celui chargé de la veille juridique, a d'ailleurs collaboré cette année au colloque international consacré à *La revendication du patrimoine écrit : questions juridiques et pratiques institutionnelles*.

Enfin, la transposition en droit français, par l'ordonnance de juin 2005, des dispositions de la directive européenne « réutilisation des informations émanant du secteur public » de 2003 a amené la constitution d'un groupe de travail sur la réutilisation des données publiques propres aux services d'archives.

L'activité de contrôle des archives courantes et intermédiaires continue de croître dans l'ensemble du réseau, non sans hétérogénéité. Certains services ont, par ailleurs, considérablement accru leur activité de formation auprès des producteurs d'archives. Il faut sans doute voir dans l'augmentation du nombre de tableaux de gestion rédigés en 2006 et dans l'accroissement notable des éliminations un effet de cette implication des uns et des autres dans une gestion des archives en amont de leur versement.

Deux référentiels primordiaux sont venus encadrer l'archivage électronique : la version 1 du Standard d'échange de données pour l'archivage électronique, élaboré par le département de l'innovation technologique et de la normalisation et la direction générale de la modernisation de l'État, et l'étude commanditée par la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information sur l'archivage électronique sécurisé dans le secteur public, tous deux publiés en ligne.

L'année est également faste pour la construction des bâtiments d'archives. Ont en effet été inaugurés les nouveaux bâtiments des archives départementales du Gers et de l'Eure-et-Loir, ainsi que les archives et la bibliothèque départementales des Bouches-du-Rhône, tandis qu'étaient posées les premières pierres de l'extension des

archives départementales de la Vienne et du nouveau bâtiment des archives départementales du Bas-Rhin.

Le projet de Pierrefitte-sur-Seine a continué d'avancer : signature d'une convention territoriale entre l'État et les collectivités locales concernées (7 juillet), acquisition du terrain en juillet également, travaux sur l'avant-projet sommaire, tandis que les travaux de récolement des fonds du site parisien commençaient et que se mettaient en place la conception du futur système informatique archivistique et la dématérialisation des instruments de recherche.

La fin de l'année 2006 a été marquée par la création des trois services à compétence nationale des Archives nationales : le service francilien Archives nationales, avec trois sites : Paris (ancien Centre historique des Archives nationales), Fontainebleau (ancien Centre des Archives contemporaines) et Pierrefitte-sur-Seine ; le service septentrional Archives nationales du monde du travail et le service méridional Archives nationales d'outre-mer. Le service des missions et le Centre national du microfilm et de la numérisation ont été directement rattachés à la direction des Archives de France.

Les Archives continuent donc d'être présentes sur tous les fronts, législatif, normatif, et opérationnel, bien sûr. Le défi qui est aujourd'hui posé aux archivistes n'a pas changé : maîtriser l'archivage et communiquer notre patrimoine commun, un patrimoine librement et gratuitement accessible à tous, sur place, mais aussi à distance grâce au formidable outil de l'internet ; accessible sous forme de documents numérisés et en ligne, mais aussi d'instruments de recherche, d'outils pédagogiques et d'expositions présentés sur tous les médias qu'offrent aujourd'hui les nouvelles technologies.

Je me réjouis, à cet égard, des expositions transfrontalières présentées au public en 2006 : *France-Bavière*, présentée aux Archives nationales ; *Les Archives nationales de Szczecin et les archives départementales de la Gironde : sur les traces d'un passé commun* ; et *Les relations franco-allemandes à travers les atlas scolaires allemands et français*, présentée aux archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg après avoir été présentée aux Hauptstaatsarchiv de Stuttgart. Je me réjouis également des 77 millions de pages et du million d'images que le réseau des services d'archives nationales et territoriales avaient numérisées et mises en ligne au 31 décembre 2006. Ce n'est pas sans raison que la direction des Archives de France participe à la maîtrise d'ouvrage documentaire du projet de guichet unique d'accès aux ressources numériques du ministère de la Culture : le réseau des Archives continue en effet de représenter à lui seul 44 % des fonds du catalogue Patrimoine numérique.

L'offre des Archives continue donc d'augmenter et de se diversifier et, avec elle, les consultations par le public, tout particulièrement par le public scolaire et par les internautes. Nous pouvons être fiers du travail accompli et de celui qui nous reste à accomplir.

Martine de Boisdeffre
Directrice des Archives de France

Chiffres-clés 2006

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives communales	Archives intercommunales	Total Archives de France
Nombres de services	5	10	103	424	16	558
Personnels d'Etat	465		281			746
Personnels territoriaux		39	2 696	1 486	76	4 297
Fonds conservés (en mètres linéaires)	356 851	31 980	2 143 023	461 457	23 041	3 016 352
Accroissements (en mètres linéaires)	4 290	4 305	43 528	18 223	833	71 179
Nombre de lecteurs	12 131	517	186 158	83 439	1 039	283 284
Nombres de séances de travail en salle de lecture	55 867	–	738 254	135 653	1 341	931 115
Nombre de communications	147 872	2 811	3 297 460	651 621	6 241	4 106 005
Nombre de dérogations instruites	1 365	8	2 167	98	1	3 639
Nombre de scolaires accueillis ou rencontrés par les services éducatifs	10 645	87	116 543	38 591	122	165 988
Visiteurs d'exposition et public accueilli dans le cadre de l'offre scientifique, culturelle et éducative des archives (hors scolaires et lecteurs)	155 089	450	308 447	132 447	3 500	599 933
Statistiques de fréquentation des sites internet des archives						
Nombre de sessions / visites	1 662 300		5 865 551			7 527 851
Nombre de pages vues	8 547 774		240 667 611			249 215 385

Les archives municipales du Havre, visite d'une classe de CM2 de l'école Louise Michel, 17 mars 2006

1. Le réseau des Archives

1.1. Présentation

1.1.1. La direction des Archives de France

La direction des Archives de France conçoit, oriente et contrôle l'action de l'État en matière d'archives publiques à des fins administratives, civiques, scientifiques et culturelles. Sont de sa responsabilité la définition des politiques de collecte, de tri, de classement, de description, de conservation et de communication des archives publiques, hormis celles des ministères des Affaires étrangères et de la Défense. Elle veille à la diffusion et à la mise en valeur du patrimoine archivistique sur l'ensemble du territoire avec, en région, le soutien des DRAC. Enfin, elle s'assure de la sauvegarde des archives privées présentant un intérêt public grâce à une politique d'acquisition sur le marché et de classement des fonds et documents.

Son organisation vise à prendre en charge au mieux ces différentes missions :

L'inspection générale des Archives de France

L'inspection générale des Archives de France exerce le contrôle scientifique et technique ainsi que l'évaluation des services. Elle est chargée également de l'action internationale des Archives de France.

L'inspection générale des Archives de France a pour mission d'inspecter les Archives nationales, les archives courantes et intermédiaires des services et établissements publics de l'État, les archives des collectivités et des organismes publics territoriaux, et plus généralement de tout organisme détenteur d'archives publiques. Elle conseille le directeur des Archives de France sur la définition des orientations en matière archivistique. Les membres de l'inspection participent aux travaux des instances consultatives nationales compétentes dans les domaines concernant le patrimoine archivistique.

La délégation aux célébrations nationales est chargée du suivi et de la coordination des actions entreprises dans le cadre de la politique des célébrations nationales du ministère.

Le département du réseau institutionnel et professionnel anime le réseau des services d'archives publics ou privés ; il suit les questions d'organisation statutaire, la politique de déconcentration et d'aménagement du territoire en matière d'archives, ainsi que la mise en œuvre des programmes de coopération avec les collectivités territoriales, la collecte de l'information statistique et l'élaboration des éléments d'analyse prospective. Il assure également le suivi des personnels et l'animation des relations sociales, la politique de formation aux métiers des archives et les questions budgétaires.

Le département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle élabore les textes législatifs et réglementaires, coordonne les politiques de collecte des archives publiques et privées, ainsi que la

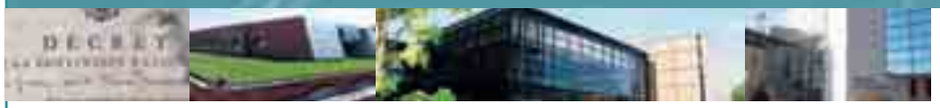

politique de communicabilité des archives publiques en liaison avec la Commission d'accès aux documents administratifs et la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Le département de l'innovation technologique et de la normalisation définit des normes professionnelles en matière de traitement et de conservation des archives, assure le suivi et la validation de la mise en œuvre de ces normes et une veille technologique dans ces domaines. Il suit également les projets d'aménagement et de construction des bâtiments, assure une fonction de conseil en matière d'informatisation des services et coordonne la politique de recherche de la direction.

Le département des publics définit et coordonne la politique en faveur des publics (diffusion scientifique, publication d'instruments de recherche, réalisation de bases de données, action culturelle et éducative appliquée aux archives), et assure la communication interne et externe de la direction.

Le service des missions assure la liaison avec les services producteurs d'archives de l'ensemble des organes centraux de l'État (organismes publics de toute nature dont les compétences s'étendent à tout le territoire).

1.1.2. Organes consultatifs

Composé de membres issus de l'administration et des institutions scientifiques et universitaires, le **Conseil supérieur des archives** examine le rapport annuel d'activité de la direction des Archives de France, se prononce sur les propositions de classement d'archives historiques, émet des avis sur le programme de publications scientifiques et techniques et sur toutes questions relatives à l'activité des services d'archives.

Le **Haut Comité des célébrations nationales** et la **délégation aux célébrations nationales** conseillent le ministre de la Culture et de la Communication pour la définition des objectifs et des orientations de la politique des célébrations nationales.

La **Commission nationale d'héraldique** est chargée de donner un avis sur les projets héraldiques qui lui sont soumis par les collectivités territoriales et de conseiller celles-ci dans la création d'armoiries ayant toutes les garanties scientifiques et artistiques souhaitables.

1.1.3. Centre historique des Archives nationales, Centre des archives contemporaines, Projet Pierrefitte-sur-Seine

À Paris, les hôtels de Soubise et de Rohan abritent les archives de la France depuis les Mérovingiens jusqu'en 1958 auxquelles sont venues s'ajouter les archives ministérielles, les fonds de la présidence de la République, des assemblées parlementaires, ainsi que des archives privées et les minutes des notaires parisiens. Le public est accueilli, pour les recherches, au Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) et, pour les expositions, au musée de l'Histoire de France. Le site de Fontainebleau, ouvert depuis 1969, a pour vocation d'accueillir les archives des organes centraux de l'État depuis les débuts de la V^{e} République. Le service des missions assure la liaison avec les services producteurs d'archives de l'ensemble des organes centraux de l'État (organismes publics de toute nature dont les compétences s'étendent à tout le territoire).

Le site de Pierrefitte-sur-Seine ouvrira au début des années 2010. Y seront transférées la plus grande partie des archives de l'administration centrale postérieures à la Révolution française.

1.1.4. Centre des archives du monde du travail

Implanté à Roubaix depuis 1993, ce service a pour mission de collecter, traiter et communiquer les archives publiques ou privées à caractère national, relatives au monde du travail, produites par des entreprises et des mouvements économiques et sociaux.

1.1.5. Centre des archives d'outre-mer

C'est dans ce service, installé à Aix-en-Provence depuis 1966, qu'on trouve les archives publiques de la présence française outre-mer. S'y ajoutent des archives privées et d'entreprises relatives à l'outre-mer ainsi qu'une bibliothèque, une cartothèque et une iconothèque spécialisées.

1.1.6. Centre national du microfilm

Le Centre national du microfilm conserve et duplique les supports de sauvegarde des Archives nationales, ainsi que ceux qui lui sont confiés par d'autres services publics d'archives.

1.1.7. Archives régionales

La loi du 22 juillet 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État établit que « *les régions sont propriétaires de leurs archives. Elles en assurent elles-mêmes la conservation ou la confient, par convention, au service d'archives du département où se trouve le chef-lieu de la région* ». On compte aujourd'hui une quinzaine de services régionaux d'archives.

1.1.8. Archives départementales

La même loi de décentralisation établit que « *les départements sont propriétaires de leurs archives, ils en assurent la conservation et la mise en valeur. […] Les services départementaux d'archives sont tenus de recevoir et de gérer les archives des services de l'État déconcentrés ayant leur siège dans le département. [Ils] peuvent également recevoir des archives privées* » (loi du 22 juillet 1983). Les archives départementales sont dirigées par des conservateurs du patrimoine, personnels de la fonction publique d'État mis à la disposition des conseils généraux. Elles conservent plus de 2 000 km linéaires d'archives dont les plus anciennes remontent au Haut Moyen Âge. Elles communiquent chaque année à leurs lecteurs plus de 3 millions de documents et accueillent, pour de multiples activités culturelles et pédagogiques, un public de plus en plus diversifié.

1.1.9. Archives communales

« *Les communes sont propriétaires de leurs archives, elles en assurent la conservation et la mise en valeur* » (loi du 22 juillet 1983). L'ensemble représente environ 400 km linéaires et constitue une composante importante du patrimoine administratif et historique du pays. Plus de 584 communes ont constitué de véritables services d'archives. En outre, pour sauvegarder un patrimoine souvent en péril, la loi n° 70-1200 du 21 décembre 1970 a prévu, sauf dérogation, le dépôt obligatoire aux archives départementales des documents centenaires des

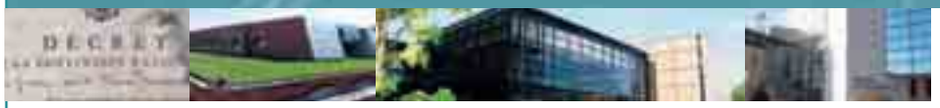

communes de moins de 2 000 habitants, de leur état civil datant de plus de cent cinquante ans et de leurs plans et registres cadastraux ayant cessé d'être en service depuis au moins trente ans.

1.1.10. Autres services publics d'archives

En vertu de l'article 10 du décret du 3 décembre 1979, les services centraux des administrations publiques ainsi que les entreprises et établissements publics et organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public peuvent, avec l'accord de la direction des Archives, assurer eux-mêmes la gestion de leurs archives.

1.2. Action de l'Inspection générale

Malgré l'affaiblissement numérique de l'équipe d'inspecteurs, réduite à trois personnes suite au départ pour la direction du Centre historique des Archives nationales d'un conservateur général en avril, la présence de l'Inspection dans de nombreuses instances centrales et sur le territoire a été renforcée.

1.2.1. Inspections et visites

La coopération avec les autres inspections s'est maintenue : réunions des chefs d'inspection, séminaire des inspections, échange méthodologique approfondi avec l'inspection de l'Inventaire.

Les inspections réalisées présentent un équilibre : 18 services départementaux, 6 municipaux, 4 régionaux – une nouveauté –, 2 services des Archives nationales.

Une inspection conjointe avec l'IGAAC et l'inspection des bibliothèques a été menée à l'Institut mémoires de l'édition contemporaine. Mais les visites d'établissements publics n'ont pu donner lieu à rapport et les deux inspections conjointes musées-archives programmées ont dû être reportées.

Disponibilité et efficacité se sont également traduites par :

- une présence forte sur le terrain, en des circonstances multiples : jury de recrutement des directeurs, études préalables sur les bâtiments d'archives, échanges avec le réseau en région, etc. ;
- une présence forte auprès des partenaires : travaux en lien avec le département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle (direction des Archives de France), groupes de travail ministériels, École nationale des chartes, Institut national du patrimoine, universités dispensant une formation archivistique, etc. ;
- une participation très régulière aux séances de la Commission d'accès aux documents administratifs.

1.2.2. Des travaux en appui de la modernisation des Archives

Les trois inspecteurs ont coordonné chacun un groupe de travail sur l'évolution des sites franciliens dans le cadre de la création du SCN Archives nationales et de la construction du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine : organisation et fonctionnement du site parisien, avenir du site de Fontainebleau, répartition des ateliers de restauration.

• Les inspecteurs ont également participé au comité de pilotage de l'audit de modernisation sur l'archivage (audit interministériel, lancé en automne 2006), au conseil scientifique du nouveau centre des Archives nationales, aux travaux sur la modification du statut des conservateurs du patrimoine et les nouvelles modalités de recrutement dans la spécialité archives.

1.2.3. Relations internationales

Le suivi du dossier d'ouverture des archives de Bad Arolsen (Allemagne) a abouti en 2006.

Un inspecteur est chef de projet pour la France du portail Archives Canada-France.

Le conservateur chargé des relations internationales, rattaché à l'Inspection générale, a piloté les diverses actions internationales.

Dans le domaine multilatéral, la direction des Archives de France s'est attachée à poursuivre son action pour le renforcement de la coopération européenne en matière d'archives, notamment en participant aux réunions et aux travaux du groupe d'experts institué par la Commission européenne à la suite de la recommandation du Conseil du 14 novembre 2005. La direction des Archives de France pilote dans ce cadre le groupe de travail sur la veille juridique, et participe aux travaux des groupes « portail européen des archives » et « lutte contre le trafic illicite des archives ».

Elle a également, par le biais de la présidence de la branche européenne du Conseil international des archives, appuyé plusieurs projets européens phares (base de données juridiques européennes, formation des formateurs au records management).

Sur le plan bilatéral, l'année 2006 a été marquée par la signature d'une convention avec le Yémen (mars 2006), en appui d'un programme de coopération soutenu, et avec l'Espagne (avril 2006) dans le cadre d'un vaste projet lancé par ce pays pour reproduire les archives liées à la Guerre civile, l'exil et la déportation. Par ailleurs ont été réalisées diverses missions d'expertise ou d'audit (entre autres Côte-d'Ivoire, Sénégal, Émirats Arabes Unis, Namibie) ou de formation professionnelle (Éthiopie, Liban, Russie, etc.) s'insérant dans le cadre de programmes de coopération plus larges avec ces pays.

1.3. Moyens financiers

1.3.1. Éléments budgétaires 2005

Le budget 2006 de la direction des Archives de France a, en LFI (dépenses ordinaires hors personnel et crédits de recherche), marqué une forte progression par rapport à 2005.

Cette progression a surtout concerné les crédits d'investissement, essentiellement ceux se rapportant au futur centre des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, et à un degré moindre, les crédits de fonctionnement.

1.3.2. Budget de fonctionnement

Ce budget qui s'est élevé à 5,62 M € a englobé deux catégories de dépenses :

• **Les crédits de fonctionnement courant des centres d'Archives nationales (5,45 M €)**, en progression de 11 % par rapport à 2005.

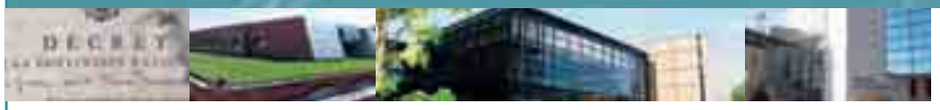

Ces crédits ont permis d'assurer le fonctionnement courant et le conditionnement des archives du Centre historique des Archives nationales (CHAN – Paris), du Centre des archives contemporaines (CAC – Fontainebleau), du Centre des archives d'outre-mer (CAOM – Aix-en-Provence), du Centre des archives du monde du travail (CAMT – Roubaix), et du Centre national du microfilm (CNM – Espeyran).

Des moyens nouveaux ont été consacrés à la mise en œuvre du projet de construction du centre de Pierrefitte-sur-Seine, qui a nécessité la constitution et l'installation d'une équipe spécifique dédiée à la gestion de ce projet.

- **Les crédits de subventions pour charges de service public (0,17 M €)**, en très légère baisse par rapport à 2005, ont bénéficié à la CAPA (Cité de l'architecture et du patrimoine) au titre de l'opération Grand Palais.

1.3.3. Budget d'intervention

Ce budget (6,6 M € en AE et 6,70 € en CP) a été réparti comme suit :

Au niveau central : 0,6 M € en AE et en CP ont permis d'attribuer des subventions à des associations pour la conservation, la diffusion et la valorisation du patrimoine archivistique, ainsi que pour le financement de célébrations nationales et de commémorations dont, entre autres, le colloque *Millénaire Fulbert de Chartres*.

Au niveau déconcentré : 6 M € en AE et 6,1 M € en CP ont été transférés aux collectivités locales, via les DRAC, au titre de la participation de l'État à des opérations de construction ou d'extension de bâtiments d'archives, et/ou à la politique d'archives des DRAC (numérisation, conservation). En complément, un important redéploiement de crédits d'investissement (CP) a été effectué en fin de gestion par la direction des Archives de France au bénéfice de ces services déconcentrés.

1.3.4. Budget d'investissement

Ce budget (64,4 M € en AE et 22,4 M € en CP) a financé, outre le plan de numérisation, un programme cohérent et complet de rénovation des Archives nationales :

Lancement du nouveau centre des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine et actions de rénovation des Archives nationales

En 2006, le projet de construction est entré en phase d'avant-projet sommaire (APS), et la direction des Archives de France a délégué des crédits à l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage (52,43 M € en AE, et 4,5 M € en CP). Le terrain sur lequel sera implanté la construction a été acquis en juillet 2006.

Parallèlement à la construction du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, les chantiers connexes suivants ont été enclenchés :

- la conception du système d'information archivistique ;
- la préparation des fonds en vue de leur transfert dans le nouveau centre ;
- la dématérialisation des instruments de recherche des trois sites franciliens en vue de leur mise en ligne.

Les crédits 2006 ont permis de passer pour ces chantiers des marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de lancer les premières opérations.

LFI 2006 - DAF - PROGRAMME PATRIMOINES 175 (€)

					LFI 2006		LFI 2006 -5 %	
Action	Libellé action	Catégorie	Libellé catégorie		AE	CP	AE	CP
4	. BOP DAF :							
	Patrimoine archivistique et Célébrations nationales	31	Dépenses de fonctionnement hors personnel		5 448 111	5 448 111	5 175 706	5 175 706
		32	Subventions de fonctionnement pour charges de service public		170 000	170 000	161 500	161 500
		Total Cat. 3			5 618 111	5 618 111	5 337 206	5 337 206
		51	Dépenses pour immobilisations corporelles État		63 679 003	22 366 699	60 495 053	21 248 364
		52	Dépenses pour immobilisations incorporelles État		80 000	80 000	76 000	76 000
		Total Cat. 5			63 759 003	22 446 699	60 571 053	21 324 364
		63	Transferts aux collectivités locales	Subventions fonctionnement	25 000	25 000	23 750	23 750
		64	Transferts aux autres collectivités	Subventions fonctionnement	588 253	588 253	558 840	558 840
				Réserve parlementaire	5 000	5 000	4 750	4 750
		Total Cat. 6			618 253	618 253	587 340	587 340
	Total BOP DAF :				69 995 367	28 683 063	66 495 599	27 248 909
	. Crédits « DRAC » + travaux DAF hors sites parisiens :							
		51	Investissements DAF hors sites parisiens		633 997	0	602 297	
		63	Intervention investissement « DRAC »		5 053 493	5 102 278	4 800 818	4 847 164
		64	Intervention fonctionnement « DRAC »		976 310	976 310	927 495	927 495
		Total Cat. 6 « DRAC »			6 029 803	6 078 588	6 330 610	5 774 659
	Total crédits « DRAC » + travaux DAF hors sites parisiens :				6 663 800	6 078 588	6 330 610	5 774 659
Total action 4 :					**76 659 167**	**34 761 651**	**72 826 209**	**33 023 568**
8	Acquisitions	51	Acquisitions État		412 530	412 530	391 904	391 904
		63	Transferts aux collectivités locales pour acquisitions	Subventions investissement	64 770	64 770	61 532	61 532
Total action 8 :					**477 300**	**477 300**	**453 436**	**453 436**
Total actions 4 (hors crédits DRAC + travaux DAF hors sites parisiens) et 8 :					**70 472 667**	**29 160 363**	**66 949 035**	**27 702 345**
		Total Cat. 3	Fonctionnement & subventions pour charges de service public		5 618 111	5 618 111	5 337 206	5 337 206
		Total Cat. 5	Dépenses pour immobilisations		64 805 530	22 859 229	61 565 254	21 716 268
		Total Cat. 6	Transferts		6 712 826	6 761 611	6 979 482	6 423 531
Total actions 4 (crédits DRAC inclus) et 8 :					**77 136 467**	**35 238 951**	**65 030 034**	**18 124 631**

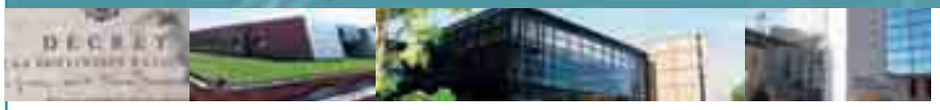

On notera enfin la construction d'un bâtiment « transitoire » sur le site de Fontainebleau afin de permettre la poursuite de la collecte des archives jusqu'à la mise en place du nouveau centre, ainsi que des travaux indispensables de rénovation des magasins du Centre historique des Archives nationales.

Renforcement des moyens permettant le développement de l'archivage électronique

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, les crédits 2006 ont permis la poursuite des travaux relatifs à l'élaboration de procédures et de protocoles et à la mise en place d'un pilote de plate-forme d'archivage électronique pour tests de fonctionnalités avant développement dans le cadre du projet Pierrefitte-sur-Seine.

1.3.5. Acquisitions et enrichissements des collections publiques

Le budget consacré en 2006 aux acquisitions de documents d'archives, que ce soit directement pour le compte de l'État, ou au moyen de subventions aux collectivités locales, a peu évolué par rapport à 2005 (0,5 M €).

1.4. Personnel

1.4.1. Personnel des Archives de France

Les personnels des Archives de France se répartissent comme suit :

- services centraux : 69 agents
- Archives nationales (Aix-en-Provence, Espeyran, Fontainebleau, Paris et Roubaix) : 465 agents
- services départementaux : 281 agents

Soit un total de 815 agents, relevant d'une vingtaine de corps de la fonction publique de l'État.

1.4.2. Réunions des organismes consultatifs

Le comité technique paritaire de la direction des Archives de France s'est réuni à trois reprises avec, notamment, à l'ordre du jour :

- la définition des orientations relatives à la future organisation administrative des Archives nationales ;
- l'examen des textes relatifs à la mise en œuvre de la réforme administrative des Archives nationales et des arrêtés portant création des trois services à compétence nationale ;
- la modification de l'article 5 de l'arrêté relatif au service Archives nationales ;
- les rapports sur la formation ;
- les vacations 2006 ;
- le devenir et les missions du CAC de Fontainebleau ;
- le projet du futur centre de Pierrefitte-sur-Seine ;
- le projet de valorisation du château et du domaine d'Espeyran.

Le comité d'hygiène et de sécurité s'est réuni à deux reprises avec, notamment, à l'ordre du jour :

- l'état d'avancement du document unique d'évaluation des risques professionnels pour le CAC et pour le CHAN ;
- les rapports des médecins de prévention ;
- les bilans semestriels des centres et de la direction des Archives de France.

1.5. Formation

En 2006, le bureau des métiers et de la formation a rempli voire dépassé les objectifs initiaux prévus. Deux facteurs expliquent cela : le nombre élevé de stages catalogue et hors catalogue mis en œuvre (90 au total), les préparations aux concours de re-pyramidage pour la filière accueil surveillance magasinage (ASM) créées au second semestre.

1.5.1. Formation continue

La direction des Archives de France a défini en 2006 les objectifs prioritaires suivants :

- des stages diversifiés dans leur durée : pour la première fois en 2006, ont été créés des stages d'une journée (ex. : archives électroniques), dans le but d'éclairer un point spécifique du domaine concerné.
- Des stages plus pratiques : dans les différents thèmes archivistiques, le bureau des métiers et de la formation a eu à cœur d'innover et de créer des stages en phase avec les réalités pratiques des métiers : tableau de gestion, tri et éliminations, records management, informatisation ; conservation, sécurité et prévention (contrôles climatiques, plan de prévention et plan d'urgence, lutte contre les sinistres) ; communication (gestion d'une salle de lecture, ouvrir les archives sur la ville) et recherche (recherches intersérielles dans les archives).
- Des stages par niveaux s'insérant dans des parcours d'acquisition de connaissances : création d'un stage DTD-EAD et EAC de perfectionnement ; meilleure coordination pédagogique entre les stages *Classement, analyse, indexation* et *Normalisation des instruments de recherche* ; parcours pédagogique à la carte sur les cinq stages dédiés aux archives électroniques.

Stages catalogue

Sur 61 stages prévus au catalogue annuel, 5 ont été annulés par manque de candidats ou absence du formateur ; les stages d'initiation et de base sont toujours très demandés ; pour les stages nouveaux, le cycle des stages sur *l'archivage électronique* a connu un grand succès. Les stages *Archives communales*, *Droit appliqué aux archives*, *Ouvrir les archives sur la ville*, *Gestion de salle de lecture*, *Recherches intersérielles*, *Lutte contre les sinistres* et *Plan d'urgence* ont été très bien accueillis. La majorité de ces stages sera reconduite en 2007.

Stages hors catalogue

Parmi les stages hors catalogue, on peut retenir notamment la réalisation de stages « délocalisés » aux archives départementales du Doubs (stage ISAD-G et DTD-EAD) et du Val-d'Oise (stage reliure).

Stages pour les producteurs d'archives, stages de sensibilisation

Pour les stages de sensibilisation, l'année 2006 s'est caractérisée par un accroissement des formations auprès des producteurs d'archives. Le bureau des métiers et de la formation, en collaboration avec le département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle de la direction, a renouvelé des prestations de formations spécifiques pour différentes institutions : le service d'archives d'EDF (*Initiation aux archives*) et la délégation interministérielle de la Ville (*Archives orales*). Par ailleurs, a été réalisé un stage *Gestion des archives* pour l'université du Grand-Ouest (Tours) et des archivistes universitaires ainsi qu'un stage *Droit des archives privées* pour la Bibliothèque du film. Le stage de *Sensibilisation aux archives* a été reconduit pour la sixième année consécutive pour des magistrats, inscrits en formation continue à l'École nationale de la magistrature. Cela répond au souci de mieux

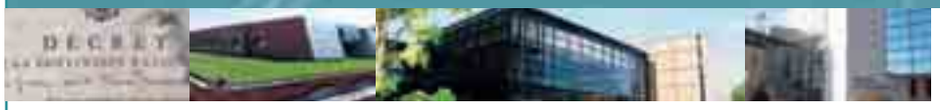

sensibiliser les producteurs d'archives à la gestion de leurs archives et s'inscrit dans notre politique plus globale de coordination interministérielle.

1.5.2. Formations internationales

Cette année, l'action de formation internationale a été marquée par le développement de la synergie entre les deux stages internationaux, tant en termes de public visé (pays, niveaux professionnels) que de contenu pédagogique. 52 stagiaires étrangers représentant 30 pays et 42 institutions ont été accueillis au stage technique international d'archives (STIA) et au stage Courants.

Stage technique international d'archives (STIA)

La promotion 2006 du stage technique international d'archives, réunie autour de Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France

Le STIA 2006 (avril-juin) se caractérise par plusieurs changements :

- nouvelle programmation du stage en deux parties distinctes : conférences et visites à Paris (1re moitié du stage) et restitution des groupes de travail/voyages d'études/travaux individuels (2e moitié). Cette répartition a évité l'absentéisme parmi les stagiaires au retour du voyage, constaté les années précédentes.
- Plusieurs des propositions pédagogiques du bilan 2005 ont trouvé des éléments de réponse lors du STIA 2006 et les résultats se sont révélés très positifs. Plusieurs innovations ou améliorations pédagogiques ont été réalisées : meilleure insertion des exposés des stagiaires dans le courant du stage ; création de groupes de travail thématiques parmi les stagiaires ; création d'un espace informatique collaboratif dédié au STIA (*cf. infra*).

Suite aux recommandations du bilan 2005, a été mis en place avec l'aide du département de l'information et de la communication du ministère de la Culture, un espace informatique réservé aux stagiaires du STIA. Un espace de travail appelé « Stage technique international d'archives » a été créé sur le site intranet du ministère. Pendant toute la durée du stage, les stagiaires ont pu travailler sur l'espace informatique commun, et l'utiliser pour leurs exposés et les groupes de travail. Cet espace de travail informatique est resté accessible à tous les stagiaires, pendant un an après le retour dans leur pays.

Stage Courants « Archives et nouveaux enjeux de l'information »

Le stage Courants (novembre 2006), conçu comme un stage thématique consacré aux *Archives et nouveaux enjeux de l'information*, avec un programme d'une durée de deux semaines, a proposé deux modules archivistiques (*records management et gestion des archives courantes et intermédiaires ; traitement des documents et évolutions de la diffusion des archives grâce aux réseaux informatiques*).

Deux temps forts ont présidé au programme 2006, à savoir les deux journées d'ateliers-débats qui ont clôturé

les deux modules. La 1re journée, préparée et conduite par Mme Catherine Dhérent, chargée de mission à la BnF, a porté sur le records management ; y ont été présentées les expériences française (BnF) et étrangères. La seconde, confiée notamment à M. Jean-Daniel Zeller, responsable des archives des hôpitaux universitaires de Genève, a concerné les politiques de communication et les politiques de collecte des archives électroniques. L'aspect interactif du stage a donc été clairement soutenu cette année, avec le développement d'ateliers-débats et les exposés des stagiaires. Le responsable pédagogique du stage a assisté à toutes les interventions des stagiaires ainsi qu'aux journées atelier-débat pour assurer un suivi opérationnel des interventions et animer les débats avec tous les acteurs concernés.

Bilan statistique

33 stagiaires représentant 22 pays ont participé au STIA 2006. La promotion se composait ainsi : Europe (total hors France) : 11 stagiaires de 7 pays, France : 5 stagiaires ; Amérique du nord : 1 stagiaire ; Amérique latine : 3 stagiaires de 3 pays ; Afrique/Proche-Orient : 13 stagiaires de 10 pays. Il faut noter la participation de pays comme l'Autriche, le Brésil, le Congo, la Moldavie, le Pérou, le Rwanda et l'Uruguay.

16 stagiaires étrangers francophones sélectionnés (11 pays) ont participé au stage Courants 2006. Trois auditeurs du Burkina-Faso ont aussi participé aux travaux pendant les deux premiers jours. Les régions représentées ont été : l'Europe avec 4 stagiaires (3 pays), l'Afrique avec 6 stagiaires (5 pays), l'Amérique avec 3 stagiaires (1 pays), l'Asie avec 3 stagiaires (1 pays). Concernant les pays représentés, il faut ici souligner la complémentarité de plus en plus claire qui s'instaure avec le STIA. Par ailleurs, c'est l'occasion pour certains candidats non retenus faute de bourse pour le STIA, de venir en stage, comme le Cambodge en 2006.

1.6. Les célébrations nationales

Le Haut Comité des célébrations nationales a été reconduit pour une durée de trois ans fin 2004, dans la même composition qui était la sienne depuis la réforme de 1999. Sous la présidence de M. Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il s'est réuni quatre fois en séance ordinaire pour établir la liste des anniversaires qu'il propose chaque année au ministre de la Culture et de la Communication comme « célébrations nationales ».

Il a par ailleurs tenu trois réunions exceptionnelles pour réfléchir sur son rôle et ses missions à la fin de son 3e mandat. Les membres du Haut Comité des célébrations nationales nommés, M. Jean Leclant, président, MM. Maurice Agulhon, Gilles Cantagrel, Jean Delumeau, Jean Favier, Marc Fumaroli, Jean-Noël Jeanneney, Pierre Nora, Pascal Ory, Émmanuel Poulle, Jacques Thuillier et Mme Claire Salomon-Bayet souhaitaient en effet présenter au ministre les résultats de neuf années de travail et faire des propositions pour améliorer l'efficacité de la structure et la perception de son rôle par le grand public et les médias.

Les travaux du Haut Comité des célébrations nationales ont été axés autour de quatre thèmes binaires :

- la possibilité de distinguer les commémorations des célébrations
- la distinction République / Nation

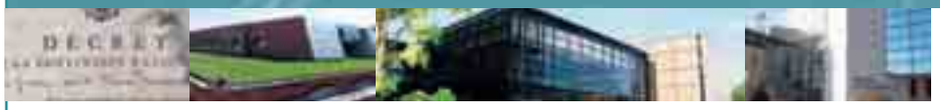

• la nécessité de prendre en compte des évènements français mais aussi européens
• la distinction entre l'action mémorielle de l'État et les tâches du Haut Comité des célébrations nationales.

La perception de la politique française des célébrations nationales est rendue complexe par l'existence de célébrations nationales militaires, de célébrations nationales civiles mais aussi de célébrations savantes donnant souvent lieu à des colloques universitaires internationaux.

D'autre part, le développement des lois mémorielles, la croissance parallèle d'interventions politiques et l'instauration de nouvelles commémorations nationales entraînent des confusions entre le traitement « historique » de l'histoire nationale, qui est de la compétence du Haut Comité des célébrations nationales et son traitement « mémoriel » qui relève des pouvoirs politiques, exécutif et législatif.

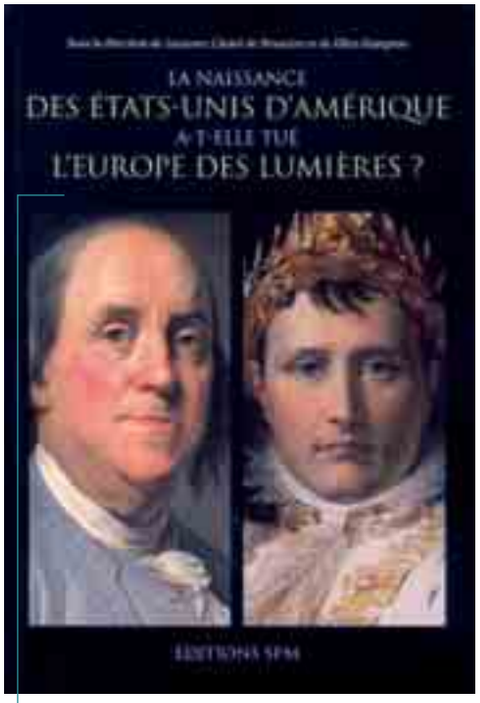

La naissance des États-Unis d'Amérique a-t-elle tué l'Europe des Lumières ? Actes du colloque organisé par le Comité Franklin, tenu à l'occasion du 250e anniversaire de la naissance de La Fayette et du 200e anniversaire de la mort de Rochambeau. Paris, éd. SPM, 2008.

Le secrétariat du Haut Comité des célébrations nationales dont Mme de Boisdeffre, directrice des Archives de France, est secrétaire générale, est entièrement tenu par la délégation aux célébrations nationales, service rattaché à la direction des Archives de France.

La brochure des Célébrations nationales 2006 recensait 85 anniversaires et en mentionnait 24 autres. L'année 2006 fut une année particulièrement faste avec plusieurs très grands anniversaires de dimensions européennes voire mondiales, comme :

• le 250e anniversaire de la naissance de Mozart ;
• le centenaire de la mort de Cézanne ;
• le centenaire de la naissance d'Émmanuel Lévinas.

Ces grandes dates furent largement commémorées dans le monde entier mais singulièrement en France. C'est ainsi que l'introducteur de la phénoménologie en France y fut particulièrement célébré et que la ville d'Aix-en-Provence tint à prendre la tête des nombreuses manifestations qui honorèrent le peintre de la Sainte-Victoire.

Le traitement de certains autres anniversaires fut assuré en mains par des instances nationales, comme le centième anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor (Agence de la francophonie), ou par des comités locaux, comme le millénaire de la nomination de l'évêque de Chartres Fulbert, préparé par une association chartraine.

La France eut aussi l'insigne honneur d'être associée par les États-Unis – et ce fut le seul pays d'Europe –, au tricentenaire de la naissance de Benjamin Franklin. Il est vrai que l'inventeur du paratonnerre passa neuf années

en France où il suscita un engouement extraordinaire. *L'American Philosophical Society* qui préparait ce tricentenaire avec un faste particulier eut une antenne en France et Paris fut la capitale européenne qui reçut l'exposition du tricentenaire.

C'est au centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus que la direction des Archives de France a consacré le plus d'attentions en prêtant des dizaines de documents au Musée d'art et d'histoire du judaïsme pour sa grande exposition, en travaillant dès l'origine de façon très proche avec la Cour de cassation mais aussi en réalisant un site internet, en français et en anglais, *Dreyfus réhabilité* (www.dreyfus.culture.fr) dont un membre de la délégation nationale, l'historien contemporanéiste Charles-Louis Foulon fut l'auteur.

La tendance, signalée dès 2004, de la prise en charge par certaines collectivités des manifestations entourant un anniversaire s'est confirmée. C'est ainsi qu'un anniversaire européen comme le tricentenaire de la mort du philosophe Pierre Bayle, commémoré dans toute l'Europe, fut porté en France par le département de l'Ariège ou la commémoration du centième anniversaire de la tragédie de Courrières par la région Nord-Pas-de-Calais.

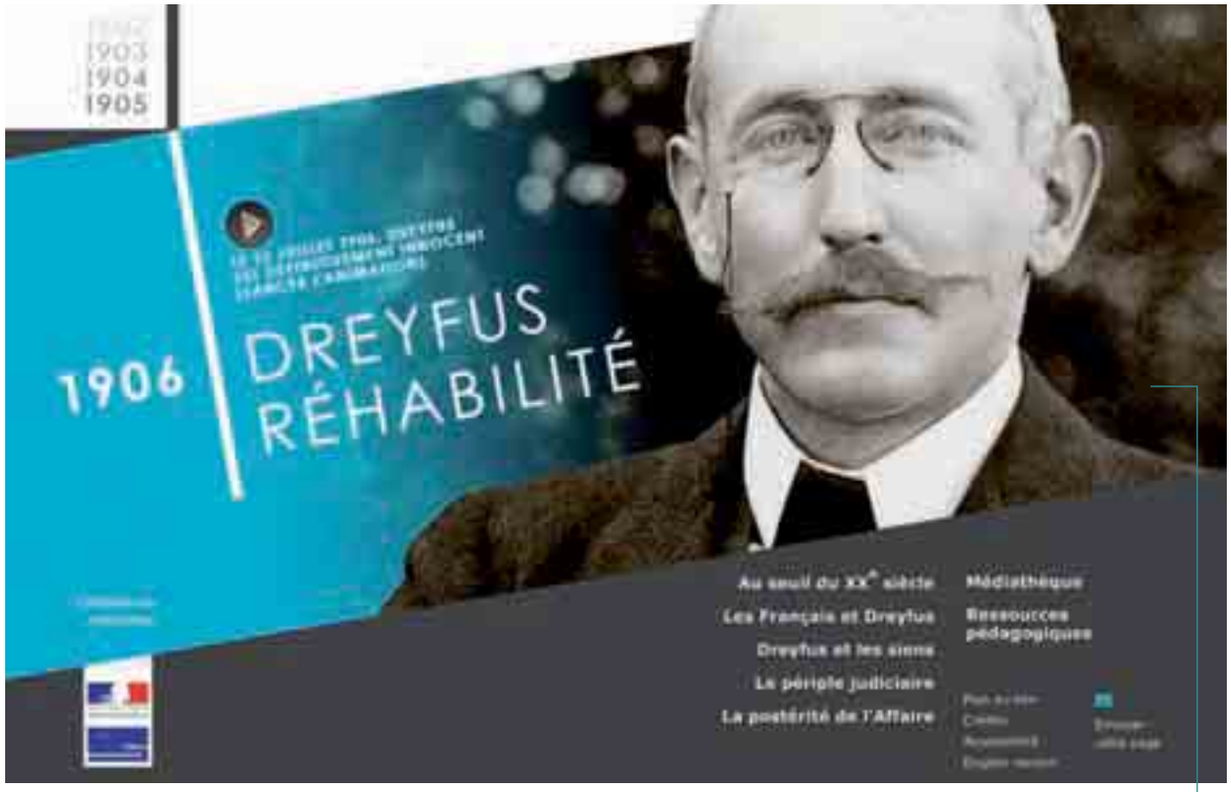

Page d'accueil du site *Dreyfus réhabilité*.

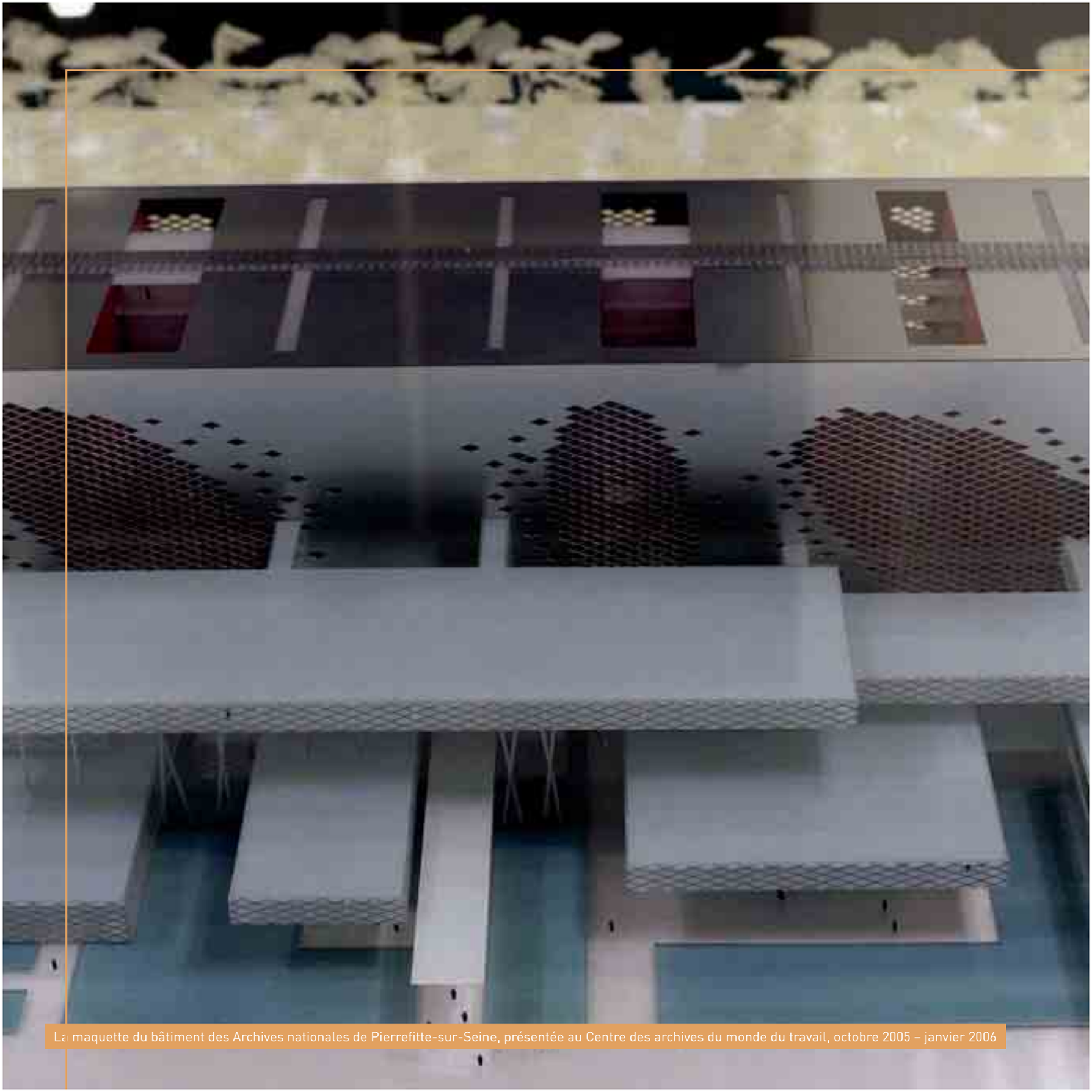

La maquette du bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, présentée au Centre des archives du monde du travail, octobre 2005 – janvier 2006

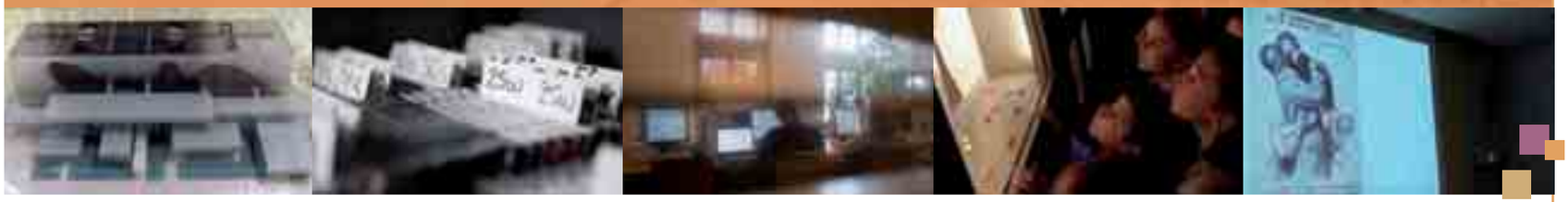

2. L'année 2006 en chantiers

2.1. Le projet de Pierrefitte-sur-Seine

Le travail de préfiguration accompli toute l'année a été considérable. Il convient d'en rappeler les points forts.

La nomination d'Isabelle Neuschwander en janvier 2005, comme directrice du projet auprès de la directrice des Archives de France constituait la préfiguration d'une équipe de projet. Celle-ci s'est progressivement renforcée au cours de l'année 2006 et s'est installée à la fin de l'année dans ses nouveaux locaux, rue de Turenne.

L'architecte Massimiliano Fuksas, maître d'œuvre, a remis l'avant-projet sommaire (APS) du futur bâtiment en mars. Le processus d'adéquation programme-projet s'est poursuivi pendant cette phase avec le concours de groupes de travail restreints pilotés par la direction des Archives de France. L'APS a été successivement présenté aux responsables de la direction des Archives de France, de l'inspection des archives, du Centre historique des archives nationales et du Centre des archives contemporaines, à l'ensemble des participants aux groupes de travail thématiques, aux syndicats, au comité scientifique ainsi qu'au comité d'insertion territoriale tenu sous la présidence du préfet de département. Sur la base d'un programme stable, cet APS a nécessité un travail d'amélioration de la qualité des réponses proposées, notamment en matière d'économie du projet et de développement durable, en négociation avec la maîtrise d'œuvre. Un décalage calendaire des études en a résulté.

16 février 2006, dans le salon des maréchaux, conférence de presse du ministre de la Culture et de la Communication, consacrée à la modernisation des Archives

Une convention territoriale d'implantation a été signée le 7 juillet 2006 par l'État, le département de la Seine-Saint-Denis et la communauté d'agglomération Plaine Commune, afin de formaliser le concours financier des collectivités territoriales pour l'acquisition du terrain des Tartres, réalisée au cours du même mois de juillet auprès d'une filiale de la Caisse des dépôts, ainsi que les engage-

7 juillet 2006. La signature de la convention par le préfet de la Seine Saint-Denis, Jean-François Cordet, Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, le maire de Pierrefitte-sur-Seine, Catherine Hanriot et le président du conseil général de Seine-Saint-Denis, Hervé Bramy, s'est faite en présence d'élus locaux et de l'équipe du projet, conduite par Isabelle Neuschwander.

ments de l'Etat quant à la construction du futur équipement et à son insertion dans le territoire. Elle se rattache à une démarche concertée de développement d'un nouvel espace urbain, porteur d'attractivité et de qualité de vie pour l'ensemble des riverains. La communauté d'agglomération Plaine Commune a poursuivi, parallèlement, l'étude de définition urbaine de toute la zone des Tartres, privilégiant une urbanisation douce avec un tissage urbain et un boisement légers, accompagnés d'infrastructures scolaires et commerciales de proximité.

Le diagnostic archéologique, obligatoire avant tout programme architectural d'envergure, a été réalisé par l'INRAP en août 2006 ; il a confirmé la présence sur le terrain d'un habitat gaulois, déjà découvert lors des fouilles qui avaient précédé la construction de la gare routière voisine. La campagne de fouilles préventives aura lieu en 2008.

Dans le courant de l'année, le projet a été présenté devant plusieurs instances. La concertation s'est ainsi organisée autour des réunions du conseil scientifique du projet, du comité de pilotage informatique, du comité d'insertion territoriale, d'un groupe de travail sur les attentes des lecteurs en matière informatique, et de rencontres avec la RATP, le CROUS de Créteil chargé de la construction d'un restaurant administratif et universitaire à proximité immédiate du bâtiment, et les représentants de Paris XIII. Comme en 2005, la maquette et les panneaux du projet ont été présentés dans différents lieux : centre des archives d'outre-mer, centre des archives contemporaines de Fontainebleau.

Le travail de conception du Système informatique archivistique (SIA), préalable à tout appel d'offre pour sa réalisation a débuté en février 2006 ; il a été mené en étroite corrélation avec ces deux autres chantiers informatiques majeurs que sont la dématérialisation des instruments de recherche et la plate-forme d'archivage électronique Les acquis des différents services français se sont révélés de forts atouts.

Le récolement des fonds du site parisien, première phase préalable à la préparation des fonds a porté sur plus de 76 km linéaires. Le chantier des fonds proprement dit, lancé en milieu d'année (dépoussiérage, reconditionnement, numérisation, microfilmage), rentrera en phase opérationnelle début 2007.

2.2. La réforme administrative des archives

Indissociable du projet de Pierrefitte-sur-Seine, la réforme de l'organisation administrative des Archives nationales a été l'autre chantier majeur de la politique de modernisation des Archives.

Le 16 février 2006, le ministre de la Culture et de la Communication, dans une conférence de presse entièrement consacrée aux archives, annonçait sa décision de créer trois services extérieurs à compétence nationale, à la fois géographiques et thématiques : un service francilien unique regroupant les sites « généralistes » de Paris, Fontainebleau et le futur site de Pierrefitte-sur-Seine, un service méridional à Aix-en-Provence (centre des archives d'outre-mer) et un service septentrional à Roubaix (centre des archives du monde du travail).

Dans cette décision prise conformément aux orientations proposées par le *Rapport sur l'organisation administrative des Archives nationales*, élaboré par le conseiller d'État Bernard Stirn, deux objectifs ont primé : permettre à la direction des Archives de France de se recentrer sur ses missions d'administration centrale – autour notamment de la politique scientifique et du contrôle scientifique et technique, et améliorer l'autonomie de gestion des différents centres des Archives nationales.

La forme juridique et administrative de ces services qui a déjà fait ses preuves au sein du ministère, associant « souplesse, modernité et proximité », a paru au ministre « la plus apte à garantir le lien indissoluble entre l'État et sa mémoire ».

Couramment dénommés SCN, les services à compétence nationale peuvent se voir confier des fonctions de gestion, d'études techniques ou de formation, des activités de production de biens ou de prestations de service, ainsi que toute autre mission à caractère opérationnel d'ampleur nationale.

Après l'examen par le Conseil d'État du décret modifiant le décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979 qui a constitué le pivot juridique de la réforme et à partir duquel ont pu être rédigés tous les autres textes créant les SCN et réorganisant la direction des Archives de France, et à l'issue de la la publication des textes au *Journal officiel* du 31 décembre, les trois nouveaux services à compétence nationale ont pu être opérationnels au 1er janvier 2007.

S'agissant de la direction des Archives de France, un arrêté du 20 décembre 2006 en a modifié l'organisation mise en place en 2002 en lui rattachant directement le service des missions et le centre national du microfilm et de la numérisation.

Le service des missions est constitué des chefs de mission des archives et des autres personnels scientifiques et de documentation mis à disposition des services centraux de l'État ou des établissements publics nationaux, pour y exercer dans leur ressort le contrôle scientifique et technique. Quant centre national du microfilm et de la numérisation, il est chargé de conserver les supports de sauvegarde des Archives nationales, ainsi que ceux qui lui sont confiés par d'autres services d'archives et il en assure la duplication ou la numérisation. Il peut également réaliser des supports de sauvegarde à partir de documents qui lui sont confiés, assure la veille technologique et contribue à l'innovation dans son domaine de compétence.

2.3. La loi et le droit : les chantiers juridiques

En premier lieu, l'avancement du projet de loi sur les archives a été marqué par plusieurs étapes importantes. Après son examen par le Conseil d'État au cours du premier semestre 2006, le texte a été présenté en conseil des ministres le 24 août et déposé dans la foulée devant la commission des lois du Sénat.

Il convient de rappeler que ce projet pose le principe de la communicabilité de plein droit des archives publiques en supprimant le délai de 30 ans et en donnant à toute personne la possibilité de consulter les archives publiques qui ne mettent pas en cause un des secrets protégés par la loi (vie privée, secret médical, etc.). Même dans ces cas, les délais prévus sont raccourcis par rapport à ceux en vigueur jusqu'à présent.

Il s'agit aussi de fixer le régime des archives des autorités politiques en donnant un fondement juridique à la pratique des protocoles de versement conclus entre l'administration des archives et les autorités politiques, grâce à laquelle d'importants progrès ont été réalisés au cours des vingt dernières années dans la collecte de ces archives publiques.

La sauvegarde des archives privées présentant un intérêt historique fait également partie des missions dévolues à l'administration des archives et il est proposé d'en moderniser le régime afin de permettre à la collectivité de mieux assurer la protection de ce patrimoine. Enfin, il est proposé d'actualiser le dispositif de contrôle et de sanction.

Un gros chantier a été ouvert dans le domaine de la réutilisation des informations publiques et l'application des dispositions de la directive européenne de 2003 transposée en droit français par l'ordonnance de juin 2005.

Dans le domaine de la coopération juridique internationale et du droit du patrimoine culturel, la coopération engagée depuis plusieurs années avec le CECOJI et l'université Jean Monnet de Sceaux s'est traduite par l'organisation d'une journée d'étude, en 2006 sur le thème de la revendication des archives publiques. Toujours dans ce domaine, et dans le cadre de la réflexion engagée au niveau européen sur la protection des collections publiques et la prévention des vols d'archives, une enquête a été lancée dans plusieurs États. Par ailleurs, un groupe de travail a été constitué avec Ebay France afin de mieux surveiller la vente de documents publics en ligne sur le site de cette société.

Un autre groupe de travail a été constitué avec les cabinets de généalogistes professionnels, successoraux et familiaux, secteur qui connaît actuellement des restructurations importantes, afin de mesurer les attentes de la profession dans le domaine de l'accès aux archives notamment.

Enfin, dans le domaine des archives notariales, dont la collecte, le classement et la communication posent des problèmes spécifiques à l'ensemble du réseau des services d'archives publics, un groupe de travail a été constitué en coopération étroite avec le Conseil supérieur du notariat ainsi qu'avec la commission archives du Conseil supérieur des archives, afin de trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

La direction des Archives de France a été associée à l'élaboration du Code général de la propriété des personnes publiques et a fait inscrire dans le domaine public mobilier de la personne publique (État ou collectivités territoriales) les archives privées entrées dans les services publics d'archives par voie d'acquisition extraordinaire (don, dation, acquisition à titre onéreux ou gratuit, legs).

2.4. Les archives et l'administration électronique

En matière d'élaboration de référentiels, l'année 2006 a été marquée par la publication, au mois de mars, du standard d'échange de données pour l'archivage, mise en ligne sur le site de la direction générale de la modernisation de l'État (DGME)[1]. Rédigé conjointement par la direction des Archives de France et la DGME, il est un élément essentiel de l'action 103 du programme ADELE (archivage électronique). Conçu pour faciliter les échanges d'archives électroniques ou papier, dans le secteur public comme dans le secteur privé, il fournit un modèle, sous forme de schémas XML, pour les différentes transactions spécifiques qui interviennent entre un service d'archives et ses partenaires (transfert, communication, modification, élimination, restitution) et vise ainsi à supprimer les ruptures de charge entre les différents systèmes d'information des services impliquées et, plus largement, des utilisateurs.

Destiné à être mis en œuvre par les services producteurs d'archives, les services d'archives, publics ou privés, les tiers-archiveurs et les éditeurs de logiciels, le standard est désormais en cours d'implémentation dans le cadre de plusieurs projets, comme par exemple, au conseil général des Yvelines (export des données) ou à la Caisse des dépôts et consignations (dématérialisation du contrôle de légalité depuis la plate-forme FAST).

En parfaite cohérence avec la publication de ce standard, ont été également publiés, par la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), les résultats d'une étude sur l'archivage électronique sécurisé[2], à laquelle ont largement contribué la direction des Archives de France et la DGME. Ces deux productions sont destinées à intégrer le référentiel général d'interopérabilité tel que défini par l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 sur les échanges électroniques. L'archivage électronique sécurisé est défini comme l'ensemble des modalités de conservation et de gestion des archives électroniques ayant une valeur juridique lors de leur établissement, cet archivage garantissant la valeur juridique jusqu'au terme du délai durant lequel des droits y afférents peuvent exister.

Il faut par ailleurs souligner la sortie de la recommandation, élaborée par le forum des droits pour internet, sur la conservation des documents électroniques[3], fruit des travaux d'un groupe de travail rassemblant des acteurs publics et privés. Elle dresse un état des lieux juridique (textes parus depuis 2000) et technique (outils et normalisation) et traite de la mise en place d'un environnement de confiance en matière de conservation électronique, la question centrale étant celle du maintien de l'intégrité du document dans le temps tel qu'il est exigé par l'article 1316-1 du Code civil qui pose que l'écrit sous forme électronique doit être établi « et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ».

1 http://www.vitamin2.adae.gouv.fr/ministeres/projets_adele/a103_archivage_elect/public/standard_d_echange_d/folder_contents

2 http://www.ssi.gouv.fr/fr/confiance/archivage.html

3 http://www.foruminternet.org/telechargement/documents/reco-archivage-20051201.pdf

2.5 Les grands dossiers en partenariat

Parmi les partenariats actifs développés par la direction des Archives de France avec l'université, citons notamment le colloque de Paris sur les écrits du for privé, organisé, par le GDR Écrits du for privé de l'université Paris IV à l'occasion de l'achèvement de la base des écrits du for privé réalisée par la direction. Rappelons que cette base regroupe les informations relatives aux écrits du for privé conservés dans l'ensemble du réseau des services publics d'archives sur la base d'une enquête initiale réalisée en 1954 par Charles Braibant.

Le séminaire sur les écrits des jeunes de l'éducation spécialisée s'est poursuivi. Avec le CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée), a été organisé à la fin de l'année 2006 un séminaire sur les dossiers de jeunes ; les premières sessions de ce séminaire ont porté sur la typologie des dossiers de jeunes, la collecte de ces dossiers et les expériences lancées dans ce domaine par les services d'archives.

Le 15 décembre 2006 a été signée une convention de partenariat avec le Comité national olympique et sportif ainsi qu'avec l'Association nationale olympique française pour la constitution d'un pôle national des archives du monde sportif. Ce pôle, établi au Centre des archives du monde du travail de Roubaix, est destiné à assurer la sauvegarde des archives privées des structures nationales dépourvues de délégations de service public. Les archives des associations locales seront orientées pour leur part sur les services territoriaux d'archives.

À noter également dans les opérations de coopération avec l'université, la parution des actes de la journée d'étude organisée en 2004 sur le thème *Archives et sciences sociales, aspects juridiques et coopérations scientifiques*, ont été publiés en 2006.

Enfin, dans le cadre du programme sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales coordonné par la MSH de Dijon, une enquête a été lancée conjointement dans le réseau des archives publiques ainsi qu'auprès des laboratoires de recherche SHS.

En partenariat avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, un groupe de travail a été constitué sur les archives des étrangers en France dans la perspective d'une révision des instructions de la direction de 1991 et 1994. Parallèlement, une action de sensibilisation a été engagée auprès des structures associatives qui militent tout particulièrement sur l'accueil des migrants, afin d'assurer la sauvegarde de leurs archives.

La campagne de collecte de témoignages oraux sur la politique de la ville, engagée à titre expérimental dans le cadre du partenariat établi entre la direction et la délégation interministérielle à la ville, a été étendue à un nouveau site emblématique de la politique de la ville et de l'accueil des étrangers, Marseille. Par ailleurs, une action de formation a été organisée en 2006 par la direction à destination des archivistes intéressés par cette campagne.

Les actes de la journée d'étude *Villes et Mémoires, les archives de la politique de la ville*, qui s'était tenue le 17 juin 2004 au Musée des arts et traditions populaires, ont été publiés.

L'instruction de tri sur les archives de la politique de la ville a été signée le 18 septembre 2006 par le ministre de la Culture et de la Communication d'une part, celui de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement de l'autre.

Enfin, une étude est en cours d'élaboration sur les droits liés à la collecte, à la conservation et à l'exploitation des témoignages oraux.

Poursuivant le partenariat engagé avec Charbonnages de France dans la perspective de la disparition de l'entreprise en 2007, la campagne de versement des archives des houillères de bassin du Centre-Midi a été activement poursuivie tandis qu'étaient accueillis aux Archives du monde du travail de Roubaix les premiers versements des services centraux de Rueil-Malmaison. Le transfert des archives techniques indispensables à la gestion de l'après-mine dont a été chargé le BRGM, a été engagé. Des négociations ont été menées avec le conseil général de la Moselle au sujet du devenir du bâtiment des archives du bassin de Lorraine, à Saint-Avold.

En matière de normalisation, il faut en dernier lieu signaler la participation de la direction des Archives de France au comité constitué par l'AFNOR pour établir une nouvelle version de la norme sur les prestations des entreprises d'archivage.

Archives départementales des Yvelines

3. Collecter et traiter

3.1. Politique archivistique et contrôle scientifique et technique[1]

3.1.1. Services départementaux d'archives

89[2] départements (sur 96) et 5 collectivités territoriales d'outre-mer (sur 8) ont répondu à l'enquête sur l'activité de contrôle scientifique et technique sur les archives publiques exercé au nom de l'État par les directeurs des services départementaux d'archives, soit un taux de réponse de 90,4 %. Ces réponses représentent 58 284 643 habitants, soit 92,5 % de la population.

- *Contrôle sur les archives publiques (tous types de services, communes incluses)*

Tous les types d'activités marquent une nette augmentation par rapport à 2005, mais aussi par rapport à 2004[3].

À titre de comparaison avec les activités 2005 et pour évaluer l'évolution de l'activité de chaque service concerné, il est apparu utile d'examiner le nombre moyen d'actions pour chaque service ayant répondu.

La tendance observée depuis quelques années se confirme : le contrôle des archives courantes et intermédiaires se renforce et s'organise sous toutes ses formes. Cependant l'analyse montre que si le nombre moyen d'actions par service augmente, le nombre de services d'archives accomplissant ces actions, lui, demeure stable, avec même une légère tendance à la baisse (cf. tableau ci-dessous). L'augmentation globale des activités de contrôle n'est donc pas uniforme sur l'ensemble des départements.

	Inspections	Visites	Formations	Tableaux de gestion	Nombre de visas	Métrage visas
2004	1 758	2 763	522	537	10 743	243 187
2005	1 429	2 626	524	513	10 535	238 462
2006	1 982	3 556	675	698	15 030	355 620

1 Les chiffres donnés dans ce chapitre, consolidés à l'aide de moyennes volumétriques, peuvent différer de ceux qui figurent dans les tableaux statistiques publiés en annexes, établis à partir des données brutes fournies par les services d'archives.

2 87 ont répondu à l'enquête sur les activités de contrôle scientifique et technique du directeur du service départemental d'archives, 2 ont donné le métrage des visas accordés aux différents types de services (à l'exclusion des autres actions de contrôle) dans l'enquête statistique.

3 Le nombre de départements ayant répondu était faible en 2005 (75) mais tout à fait comparable en 2004 (89).

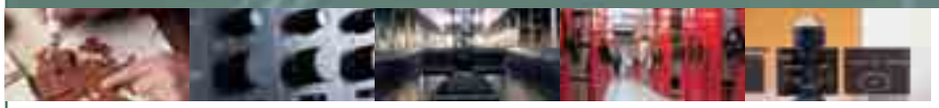

Bilan des actions : moyennes par service départemental d'archives

	2004	2005	2006	Variation 2005-2006
Inspections	22,3	22,3	24,8	+ 11,0 %
Visites	32,5	37,5	40,9	+ 9,0 %
Formations	7,9	10,7	10,1	– 5,8 %
Tableaux de gestion	9,0	9,9	10,9	+ 10,6 %
Visas d'éliminations (nombre)	119,4	142,4	168,9	+ 18,6 %
Visas d'éliminations (métrage)	2 507,1	2 948,5	3 704,4	+ 49,1 %

	Nombre de services départementaux d'archives ayant fait/accordé				
	inspections	visites	formations	tableaux de gestion	visas
2004	79	85	66	60	90
2005	64	70	49	52	74
2006	80	87	67	64	89

Inspections et visites d'information

1 982 inspections et 3 556 visites ont été effectuées, ce qui représente un total de 5 538, jamais atteint (5 157 inspections et visites en 2003, année de la plus forte activité au moins depuis 2000). Les inspections sont en hausse de 38,7 % et les visites de 35,4 % par rapport à 2005 (+ 12,7 % et + 28,7 % par rapport à 2004, où le nombre de réponses était comparable à celui de 2006).

Actions de formation

675 actions de formation au total ont été menées en 2006, ce qui représente une forte augmentation (+ 28,8 % par rapport au nombre total de formations recensées en 2005). La confrontation avec le nombre moyen d'actions de formation par département, en légère baisse par rapport à 2005 où il avait fortement augmenté, montre qu'un nombre plus important de services départementaux d'archives s'investit dans ce type d'action (67 en 2006, 49 en 2005). L'augmentation constante et ininterrompue de ce type d'action[4] révèle :

- la forte demande des services producteurs ;
- le fort taux de rotation des agents qui en bénéficient ;
- le renforcement des capacités des services départementaux d'archives à mener ce type de formations (présence de professionnels des archives).

Là encore, et au-delà de la baisse enregistrée en 2005[5], le nombre de services départementaux d'archives dispen-

4 486 recensées en 2003, 522 en 2004, 524 en 2005 et 661 en 2006.

5 En 2005, seuls 74 départements avaient répondu, ce qui a nécessairement induit une forte diminution des chiffres globaux, sans traduire une réelle baisse d'activité des services.

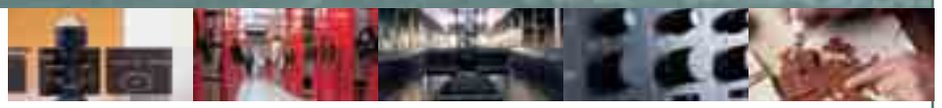

sant des formations est stable (66 en 2004, 49 en 2005, 67 en 2006) : l'augmentation globale s'explique ainsi surtout par l'intensification de l'activité des services qui peuvent promouvoir la formation des agents des services producteurs.

Tableaux de gestion

6698 tableaux de gestion ont été réalisés en 2006 par 64 services départementaux. Si le nombre de tableaux rédigés est en forte augmentation (+ 36,1 %), là encore le nombre de services qui en rédige est plutôt stable : 60 en 2004, 51 en en 2005 et 64 en 2006.

Cette progression est l'indice de plusieurs réalités :

- la participation des services producteurs, qui ressentent le besoin et l'utilité de s'investir dans cette démarche ;
- la prise en compte de la chaîne de traitement archivistique dans son ensemble, de plus en plus en amont ;
- le renforcement des capacités des services départementaux d'archives à mener ces actions, qui nécessitent des compétences professionnelles poussées en archivistique, à forte valeur ajoutée ;
- l'implication croissante des services départementaux d'archives dans le réseau des producteurs locaux d'archives publiques.

Visas d'élimination

15 030 visas d'élimination ont été accordés par 89 services, pour un métrage total de 355 620 ml. Rapporté au nombre d'habitants, le métrage détruit sur visa a pour la première fois dépassé les 6 ml pour 1 000 habitants (4,12 ml en 2004, 4,18 ml en 2005).

Pour la première fois, un département a accordé pour plus de 20 kml de visas (Haute-Garonne, 25 459 ml, soit 22 ml pour 1 000 habitants). Cinq autres ont accordé pour plus de 10 kml de visas (Paris : 19 672 ml, Nord : 14 075, Rhône : 12 678 ml, Seine-Maritime : 11 343 et Isère : 10 986). Un département et deux collectivités territoriales d'outre-mer ont accordé moins de 100 ml de visas.

Visas accordés (tous services)

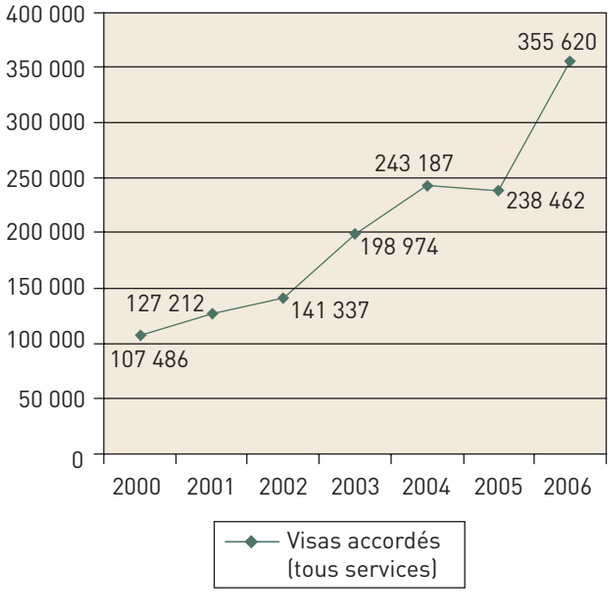

Bilan des actions par service administratif

La tendance précédemment observée se confirme : les actions de tous types se font majoritairement au profit des services devant effectuer des versements.

L'un des faits marquants de l'année 2006 réside dans l'augmentation importante du métrage linéaire détruit sur visas d'élimination, qui atteint 355 620 ml, soit plus de trois fois le métrage accordé en 2000, et soit presque huit fois le métrage des entrées d'archives publiques (*cf. infra*) dans les services départementaux.

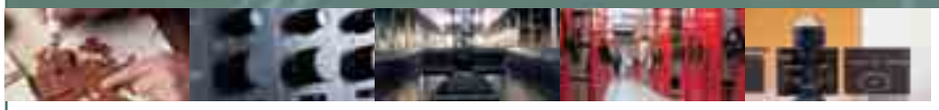

- *Contrôle des archives hors communes*

Inspections et visites d'information

514 inspections ont été faites par 50 services d'archives, et 3 026 visites par 85 services. Si les deux types d'action sont en progression (+ 297,9 % d'inspections, + 48,2 % de visites), ces dernières demeurent largement majoritaires et enregistrent une progression plus importante. Dans l'un et l'autre cas, le nombre moyen d'actions menées par chaque service est en progression : 10,3 inspections par service d'archives (9,3 en 2005 et 7,9 en 2004) et 35,6 visites (29,2 en 2005 et 26,4 en 2004).

Actions de formation

Le nombre total de formations dispensées continue d'augmenter : 440 actions ont été menées en 2006 par 63 services (395 par 44 services en 2005, 346 par 58 services en 2004).

Si la pratique de ces actions de formation se développe dans des services qui n'y avaient pas recours, le nombre moyen d'actions par service n'augmente pas de façon significative (7 en 2006, 9 en 2005 et 6 en 2004).

Tableaux de gestion

Tous les indicateurs montrent en revanche une augmentation non négligeable de la rédaction de tableaux de gestion : le nombre global (545 en 2006, 380 en 2005, 431 en 2004) ; le nombre de services les rédigeant (65 en 2006, 52 en 2005, 58 en 2004) ; le nombre moyen réalisé par chaque service (8,3 en 2006, 7,3 en 2005, 7,4 en 2004).

Visas d'élimination

9 780 visas d'élimination ont été accordés en 2006, représentant 313 074 ml.

On notera particulièrement les très fortes progressions des métrages de visas accordés aux conseils généraux et aux services déconcentrés de l'État, en particulier ceux à compétences départementales ou locales :

	2005	2006	Variation
Conseils généraux	11 740	24 280	+ 106,8 %
Services départementaux de l'État	70 167	113 206	+ 89,8 %
Services régionaux de l'État	34 080	52 604	+ 54,4 %

On peut avancer plusieurs explications, dont certaines sont structurelles et d'autres conjoncturelles. D'une part, les missions incombant aux conseils généraux sont de plus en plus nombreuses, leur production d'archives augmente donc de façon naturelle. Par ailleurs les nombreux tableaux de gestion élaborés depuis plusieurs années au bénéfice des services des conseils généraux portent leurs fruits en permettant des éliminations de plus en plus importantes, qui traduisent une meilleure gestion des archives courantes et intermédiaires.

D'autre part, en ce qui concerne les services de l'État, la généralisation des méthodes de travail interservices induit de nombreux doublons, qui sont éliminés, tandis que les restructurations des services de l'État commencent à se faire sentir (cf. *infra*).

Les services déconcentrés de l'État, à compétence régionale (15 %) et départementale (38 %) représentent à eux seuls plus de la moitié des visas accordés.

Le détail des visas accordés aux services de l'État par ministère montre que les services qui éliminent le plus sont les mêmes qu'en 2005, à une exception près : la très forte augmentation des visas accordés aux services déconcentrés de l'équipement (DDE surtout et DRE dans une moindre mesure) s'explique évidemment par la décentralisation

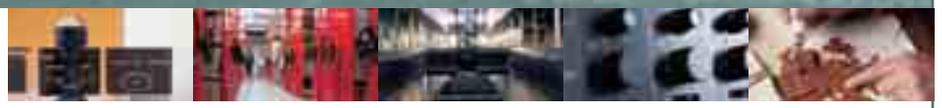

de ces services, qui avant déménagement et passage aux conseils généraux ont opéré toutes les éliminations qui n'avaient pas été encore pratiquées.

	2005	2006	Variation
Finances	2 860	7 868	+ 116,7 %
Organismes de sécurité sociale	1 063	1 113	+ 73,2 %
Juridictions financières	6 817	8 554	+ 69,8 %
Intérieur	2 435	9 714	+ 58,5 %
Justice	2 100	4 938	+ 58,1 %
Santé	7 982	5 426	+ 41,4 %
Équipement	6 753	36 235	+ 436,6 %

Plus précisément, on notera également que les tribunaux de grande instance ont pratiquement doublé les éliminations sur visa en 2006 par rapport à 2005, passant de 11 014 ml à 21 161 ml (soit 92,1 % d'augmentation, alors que les juridictions judiciaires dans leur ensemble n'enregistrent qu'une progression de 69,4 %).

- *Contrôle des archives des communes*

Inspections et visites d'information

1 377 communes ont été inspectées en 2006, dont 1 074 avaient moins de 2 000 habitants et 303, plus de 2 000. Les inspections se font en écrasante majorité au profit des communes de moins de 2 000 habitants, qui représentent 78 % du total des communes inspectées.

Les inspections augmentent : + 43,6 % d'inspections par rapport à 2005 et + 9,5 % par rapport à 2004. Les visites restent plus stables : – 4,3 % par rapport à 2005, + 0,8 % par rapport à 2004.

Les inspections en forme sont faites dans une très large mesure au profit des communes de moins de 2 000 habitants, comme les années précédentes.

Actions de formation

Après plusieurs années de baisse, les formations au profit des communes marquent une augmentation (cf. graphique suivant).

Là encore, la majorité des formations bénéficie aux petites communes : 124 actions pour 79 au profit des communes plus importantes.

Formations au profit des communes

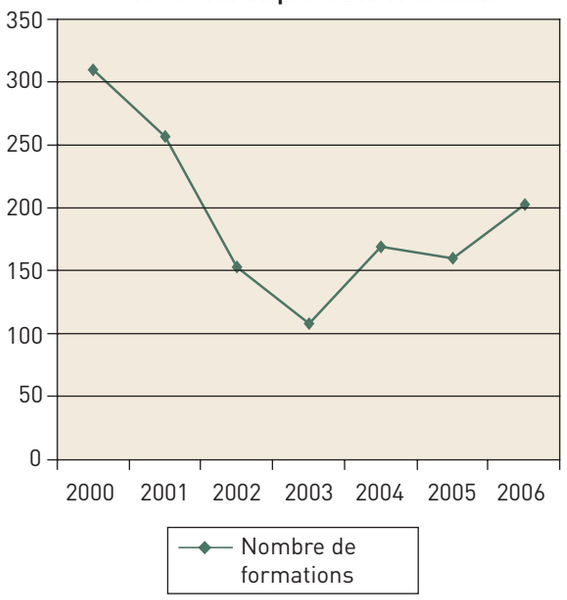

Cependant, en l'absence d'estimation de la durée de ces formations et du nombre d'agents en bénéficiant, il reste difficile de tirer des conclusions plus précises.

Tableaux de gestion

Les communes ne sont pas les plus grands bénéficiaires de tableaux de gestion, qui sont d'ailleurs réalisés par un petit nombre de services départementaux seulement, les mêmes d'année en année. Il semble que peu de services départementaux choisissent ce mode de contrôle, mais que

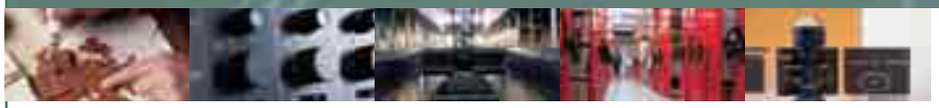

ceux qui le choisissent l'utilisent largement : un tableau de gestion réalisé pour une commune peut être facilement et rapidement adapté à une autre commune de taille comparable.

Ainsi, en 2004, 5 services départementaux avaient réalisé 104 tableaux de gestion pour des communes (dont 57 par les archives départementales d'Ille-et-Vilaine et 38 par les archives départementales du Var) ; en 2005, 8 services départementaux avaient réalisé 131 tableaux de gestion au profit des communes (dont 66 par les archives départementales du Var et 41 par les archives départementales du Rhône) ; en 2006, 12 services départementaux ont réalisé 123 tableaux de gestion pour des communes (dont 69 par les archives départementales du Var et 17 par les archives départementales du Rhône et de l'Ille-et-Vilaine).

Visas d'élimination

	Communes de – 2 000 habitants		Communes de + 2 000 habitants		Totaux	
	Nombre de visas	Métrage	Nombre de visas	Métrage	Nombre de visas	Métrage
2004	730	2 861,8	2 947	18 522,2	**3 677**	**21 384,0**
2005	910	3 038,2	3 116	24 863,8	**3 826**	**27 902,0**
2006	904	5 086,7	3 843	29 054,5	**4 747**	**34 141,2**

Les plus fortes augmentations sont le fait des communes de plus de 2 000 habitants, tant pour le nombre que pour le métrage de visas. Ces augmentations continues depuis plusieurs années traduisent tout à la fois une augmentation de la production et un renforcement des opérations de contrôle.

- *Enrichissement des fonds*

89 départements (sur 96) et 3 collectivités territoriales d'outre-mer (sur 8) ont répondu à l'enquête statistique annuelle. Les chiffrages suivants résultent de l'analyse et du traitement des données complémentaires issues de l'enquête ou du rapport État. Certaines différences peuvent être constatées avec les données déclarées par les services dans la partie statistique des enquêtes et publiées dans les annexes de ce rapport.

2006 confirme la tendance constatée au-delà des variations annuelles : les entrées n'augmentent que très légèrement, mais les éliminations internes diminuent de manière importante (-1 272 ml en 2006, alors que 2005 avait déjà connu un net recul).

Les éliminations pratiquées une année donnée ne concernent certes pas exclusivement les versements entrés dans l'année, mais cependant la tendance est là, malgré le décalage temporel entre la pratique et ses effets : les entrées n'augmentent que très peu, malgré une explosion de la production ; les métrages éliminés avant l'entrée dans les services départementaux d'archives augmentent de plus en plus vite ; les éliminations dans les services d'archives diminuent ; l'accroissement net des archives entrées par versement augmente.

Les effets de la politique d'archivage définitif (seules les archives destinées à une conservation définitive sont versées, les éliminations sont pratiquées avant l'entrée, sur visas) sont de plus en plus perceptibles, et les arriérés

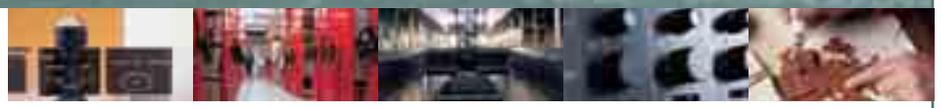

Entrées et éliminations d'archives publiques (services devant verser)

Bilan général				
Année	Entrées par versements	Éliminations sur versements	Accroissement net par versements	Taux d'élimination sur versements
2000	37 132	15 956	21 176	43,0 %
2001	33 097	10 026	23 071	30,3 %
2002	31 524	9 214	22 310	29,2 %
2003	36 505	9 270	27 235	25,4 %
2004	40 686	15 836	24 850	38,9 %
2005	35 708	10 180	25 528	28,5 %
2006	41 128	8 909	32 220	21,7 %

de préarchivage entrés dans les services d'archives avant la mise en œuvre de cette politique sont en cours de résorption. La masse entrante est plutôt stable ; les classements ne donnent lieu qu'à des éliminations de moins en moins volumineuses ; l'accroissement net augmente, traduisant l'augmentation de la production.

En 2006, 28[6] services n'ont procédé à aucune élimination interne (24 d'entre eux ont pourtant déclaré plusieurs centaines de mètres linéaires classés).

Analyse par services versants	m.l.	
Services du conseil général	7 090	31,6 %
Services déconcentrés de l'État (région)	3 489	15,5 %
Services déconcentrés de l'État (département)	5 157	23,0 %
Établissements publics de santé	384	1,7 %
Officiers publics ou ministériels	3 127	13,9 %
Organismes de droit privé…	3 204	14,3 %

Entrées par versements, 2006

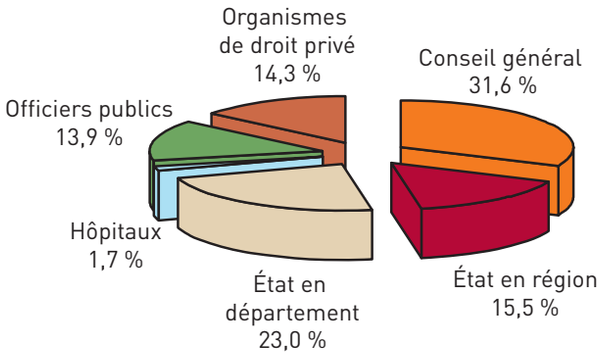

Les entrées par versement sont plutôt stables : 22 451 ml (20 388 ml en 2005, 25 956 en 2004[7] et 20 687 en 2003). La répartition de ces entrées présente cependant quelques particularités : la majorité des services verse des volumes stables (conseil général, services de l'État à compétence départementale, établissements publics de santé) ; les

6 27 en réalité, mais l'un d'entre eux, qui s'installait dans un nouveau bâtiment, n'a eu pratiquement aucune autre activité que ce déménagement en 2006.

7 Les entrées de 2004 avaient été particulièrement importantes par rapport aux années antérieures : la baisse qui suit est donc plutôt un retour à la « normale » qu'une baisse réelle.

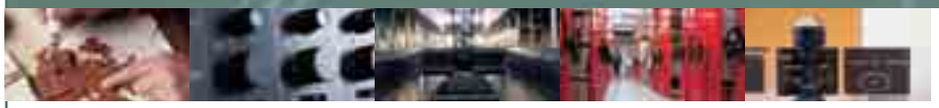

Entrées et éliminations (services pouvant faire des dépôts, hors communes)

Année	Entrées archives publiques par dépôt	Éliminations sur dépôts (archives publiques)	Accroissement dépôts archives publiques	Taux élimination sur dépôts
2000	1 514	0	1 514	0,0 %
2001	1 206	127	1 079	10,5 %
2002	1 481	409	1 072	27,6 %
2003	1 422	150	1 272	10,5 %
2004	2 201	320	1 881	14,5 %
2005	1 808	239	1 569	13,2 %
2006	1 662	121	1 541	7,3 %

services déconcentrés de l'État à compétence régionale ont versé moins qu'en 2005 (932 ml de moins, soit une baisse de 21 %) ; en revanche les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public (3 204 ml, 965 ml en 2005 et 1 891 en 2004) et les officiers publics et ministériels (3 127 ml, 2 394 ml en 2005 et 3 093 en 2004) ont versé en 2006 des volumes beaucoup plus importants qu'en 2005.

Si, en ce qui concerne les officiers publics et ministériels, il s'agit davantage d'un retour aux entrées habituelles, il s'agit bel et bien d'une très importante hausse pour les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public : jamais, depuis au moins 2000, un tel métrage n'était entré dans les services départementaux d'archives (le maximum était de 1 891 ml en 2004).

Les éliminations diminuent globalement, ce qui est à mettre en relation avec la forte progression des visas accordés avant l'entrée des documents (*cf. supra*) : 8 908 ml d'archives provenant des services devant verser ont été éliminés en 2006 (10 180 en 2005). On notera une baisse significative pour les services du conseil général, les services déconcentrés de l'État à compétence régionale et les établissements publics de santé, une stagnation pour les officiers publics et ministériels[8], et une hausse pour les services déconcentrés de l'État à compétence départementale (hausse légère : 5 157 ml, 5 096 en 2005), et pour les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public (hausse importante : 193 ml, 188 en 2005).

Les services producteurs concernés par ce type d'entrées sont les conseils régionaux et les services centraux de l'État délocalisés. Les entrées d'archives publiques par dépôt, hormis les archives des communes, sont généralement peu importantes. En 2006, on enregistre pourtant un net recul par rapport à 2005[9].

Dépôt d'archives des communes aux archives départementales

62 services départementaux ont reçu un dépôt d'archives communales en 2006. Le total de ces dépôts

8 Fonds sur lesquels les éliminations sont traditionnellement proches de 0 : 12,2 ml (8,5 ml en 2005).

9 Et ce en dépit du nombre de réponses à l'enquête 2005, plus faible que les années précédentes et plus faible qu'en 2006.

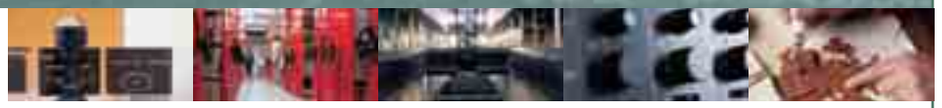

représente 1 114,6 ml (dont 821 ml pour les communes de moins de 2 000 habitants et 293 ml pour les communes de plus de 2 000 habitants).

32 083 communes ont été recensées par les services départementaux[10], dont 28 025 ont moins de 2 000 habitants et 4 058 ont plus de 2 000 habitants.

130 communes de moins de 2 000 habitants ont fait un premier dépôt au cours de l'année 2006, ce qui porte à 19 357 le nombre de communes de moins de 2 000 habitants ayant déposé au moins une partie de leurs archives au service départemental d'archives compétent, soit 69,1 % des communes concernées. Le nombre de premiers dépôts réalisés dans l'année est stable depuis plusieurs années (130 en moyenne).

Dans 9 départements, 154 dérogations ont été accordées aux communes de moins de 2 000 habitants pour conserver elles-mêmes leurs archives, dont 134 pour la seule Meurthe-et-Moselle (6 en Lozère, 4 en Corrèze[11], 3 dans l'Aisne et le Gard, 1 en Corse du Sud, Indre-et-Loire, Loiret et dans les Vosges). Ces nouvelles dérogations portent à 1 816, soit 6,5 % des communes comptabilisées, le nombre de communes de moins de 2 000 habitants dispensées de déposer leur fonds aux archives départementales.

En ce qui concerne les communes de plus de 2 000 habitants, 1 597 sur les 4 058 recensées, soit 39,4 % d'entre elles, ont fait un dépôt, alors qu'elles n'y sont pas astreintes par la loi.

Au-delà des difficultés de comptabilisation annuelle des communes, il ressort que le nombre de communes de moins de 2 000 habitants déposant aux archives départementales augmente régulièrement, sans doute au fur et à mesure que les inspections et visites progressent, et que les communes de plus de 2 000 habitants, quoiqu'elles n'y soient pas obligées, sont nombreuses à déposer (environ 40 %).

Entrées d'archives privées aux archives départementales

5 246 ml d'archives privées sont entrés dans les services départementaux d'archives en 2006, ce qui représente une nette augmentation par rapport à 2005 (4 422 ml) et 2004 (3 167 ml) et un retour aux volumes enregistrés entre 2000 et 2002.

Ces entrées se répartissent comme suit (en ml et % du total entré) :

Archives personnelles et familiales	624	12,0 %
Archives d'entreprises	1 655	31,9 %
Archives d'associations, de partis politiques et de syndicats	1 295	25,0 %
Archives cultuelles	251	4,8 %
Archives d'architectes	752	14,5 %
Archives de photographes	143	2,8 %
Archives scientifiques	132	2,5 %
Dossiers clients (archives privées des officiers publics)	222	4,3 %
Autres (pièces isolées)	108	2,1 %

S'agissant des entrées de documents figurés, audiovisuels et électroniques dans les archives départementales, On notera le grand nombre de cartes postales, très supérieur aux années précédentes, et les très importantes entrées dans quatre départements, qui ont enregistré chacun plus de 15 000 pièces : Haute Savoie : 26 003 ;

10 Sur 36 683 recensées par l'INSEE sur toute la France, soit 86,7 % comptabilisées, par 87 départements.
11 Et 13 reconduites, 1 révoquée.

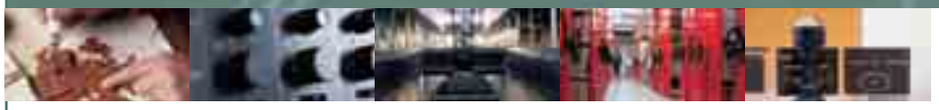

Bouches-du-Rhône : 22 000 ; Loire-Atlantique : 17 000 ; Yvelines : 16 500.

Cartes et plans	27 830
Cartes postales	142 475
Photographies	162 589
Gravures, estampes, dessins	2 631
Affiches	6 480
Documents audiovisuels	9 514
Objets	13
Archives électroniques	81 321

Enfin, les archives électroniques entrent de manière significative[12].

Bibliothèques

1 891 ml ont enrichi les collections des bibliothèques des services départementaux d'archives ; 1 395 ml en ont été désherbés, soit un accroissement de 548 ml[13].

Les entrées diminuent depuis plusieurs années, tandis que les éliminations augmentent : la baisse des entrées est donc due, sans doute, bien davantage à une spécialisation accrue des acquisitions, soutenue par une politique active de désherbage, qu'à une simple réduction des crédits d'acquisition. Il est d'ailleurs probable que les dons de bibliothèques constituées jadis par différents services publics et organismes et données ensuite aux archives départementales soient en passe de se tarir : les services sont de moins en moins nombreux à constituer des bibliothèques.

Il faut donc sans doute interpréter ces chiffres à la baisse comme la manifestation de la mise en œuvre d'une politique documentaire plus rigoureuse.

3.1.2. Archives communales

	Nombre de services	Nombre de réponses	Taux de réponse	Population correspondant aux réponses
Tranche 1 : Moins de 10 000 habitants	78	49	62,8 %	330 801
Tranche 2 : 10 000 – 30 000 habitants	278	183	65,8 %	3 512 778
Tranche 3 : 30 000 – 50 000 habitants	119	77	64,7 %	3 025 044
Tranche 4 : 50 000 – 100 000 habitants	78	57	73,1 %	3 843 456
Tranche 5 : 100 000 – 200 000 habitants	26	23	88,5 %	3 207 093
Tranche 6 : Plus de 200 000 habitants	11	9	81,8 %	3 438 779
Totaux	**590**	**398**	**67,5 %**	**17 357 951**

12 Il est cependant difficile de préciser, eu égard au manque de précision des unités utilisées (fichiers, supports, mémoire numérique…).

13 L'accroissement n'est pas tout à fait égal à la différence entre les entrées et les éliminations car quelques services n'ont pas précisé leurs entrées et leurs éliminations mais seulement leur accroissement.

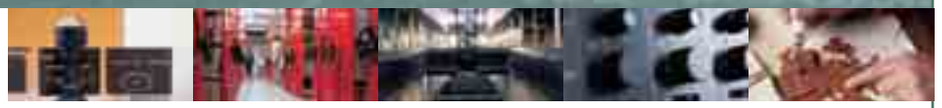

Les chiffrages suivants résultent de l'analyse et du traitement des données complémentaires issues de l'enquête. Certaines différences peuvent être constatées avec les données déclarées par les services dans la partie statistique des enquêtes et publiées dans les annexes de ce rapport.

Contrairement à 2005, toutes les réponses des communes ont été prises en compte dans l'étude suivante.

- *Constitution des fonds*

Accroissements et éliminations d'archives publiques

	Nombre de services	Population	Part de la population	Part dans les entrées	Part dans les éliminations
Moins de 10 000 habitants	78	330 801	1,9 %	3,8 %	13,2 %
10 000-30 000 habitants	278	3 512 778	20,2 %	26,6 %	25,3 %
30 000-50 000 habitants	119	3 025 044	17,4 %	18,0 %	21,1 %
50 000-100 000 habitants	78	3 843 456	22,1 %	21,4 %	22,5 %
100 000-200 000 habitants	26	3 207 093	18,5 %	18,0 %	17,2 %
Plus de de 200 000 habitants	11	3 438 779	19,8 %	12,2 %	10,8 %
Totaux	**590**	**17 357 951**			

Répartition des entrées 2006

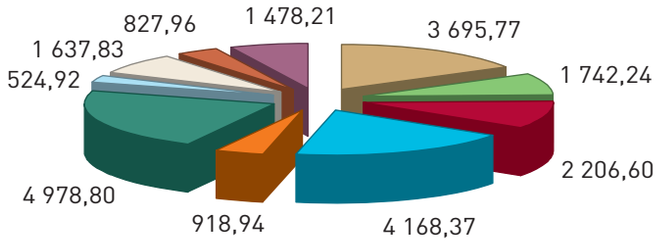

- Administration générale
- Maire agissant au nom de l'État
- Personnel communal
- Urbanisme, voirie, communications
- Biens communaux
- Finances communales
- Assainissement, hygiène, santé
- Action sociale
- Enseignements
- Sports, loisirs, culture

Répartition des éliminations internes

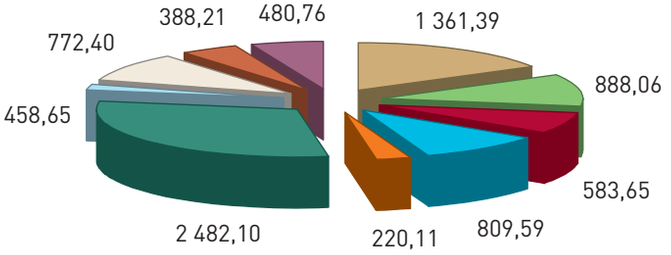

- Administration générale
- Maire agissant au nom de l'État
- Personnel communal
- Urbanisme, voirie, communications
- Biens communaux
- Finances communales
- Assainissement, hygiène, santé
- Action sociale
- Enseignements
- Sports, loisirs, culture

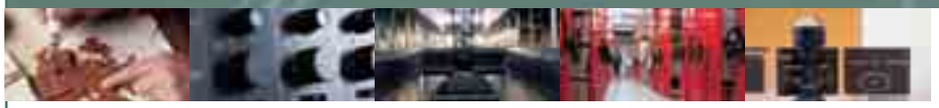

Entrées

Les services d'archives communales ont enregistré 25 011 ml d'entrées d'archives publiques en 2006. Ces entrées se répartissent comme indiqué sur le graphique ci-dessus[14].

Les finances représentent les entrées les plus importantes (22,4 % du total), suivies par l'urbanisme, (18,8 %), puis l'administration générale (16,7 %). Les entrées les moins importantes concernent l'assainissement (2,4 %), l'enseignement (3,7 %) et les biens communaux (4,1 %).

Les fonctions de soutien[15] occasionnent davantage de versements que les fonctions opérationnelles[16] : les premières représentent 53,2 % des entrées, les secondes 46,8 %.

Éliminations

3 958 ml ont été éliminés dans les services producteurs, et 9 078 ml ont été éliminés dans les services d'archives[17], soit au total 13 036 ml d'éliminations (soit 30,4 % dans les services producteurs et 69,6 % après l'entrée). Les finances et l'administration générale (respectivement 30,5 % et 10,9 % des éliminations pratiquées en interne) sont les domaines pour lesquels la majorité des éliminations sont pratiquées (cf. répartition sur le graphique ci-dessus).

Si l'on compte les éliminations dans les services producteurs et dans les services d'archives, le taux d'élimination par rapport aux entrées est très élevé : 52,1 %, une part non négligeable des services communaux assurant tout ou partie de l'archivage intermédiaire.

Si l'on étudie le taux d'élimination[18] en fonction du thème des archives, on constate que les taux les plus élevés ne correspondent pas nécessairement aux documents produits par les fonctions de soutien :

Administration générale	48,2 %
Fonctions d'État déléguées	78,3 %
Personnel	37,6 %
Urbanisme	34,2 %
Biens communaux	43,2 %
Finances	56,7 %
Assainissement, hygiène, santé	45,1 %
Action sociale	87,7 %
Enseignement	61,6 %
Loisirs	46,0 %

Entrées et éliminations d'archives privées

Les services d'archives communaux ont reçu 1 466 ml d'archives privées, réparties comme indiqué dans le tableau suivant.

Les services communaux ne reçoivent que peu d'archives privées, d'une part par rapport aux archives privées qui entrent dans les services départementaux, et d'autre part par rapport à la totalité des entrées qu'ils enregistrent.

Les fonds constitués d'associations, partis politiques et syndicats constituent la partie la plus importante des entrées d'archives privées, à l'instar des services départementaux.

14 Les producteurs n'ont été précisés que pour 22 179,6 ml sur les 25 011.

15 Administration générale, Personnel communal, Biens communaux, Finances communales.

16 Fonctions d'État des maires, Urbanisme, Assainissement, Action sociale, Enseignement, Loisirs.

17 Ces chiffres sont très inférieurs à celui des visas d'éliminations accordés aux communes par les directeurs des services départementaux d'archives : en effet, seules sont prises en compte ici les communes ayant un service d'archives organisé, alors que toutes les communes sont concernées par les visas accordés au titre du contrôle scientifique et technique de l'État sur les archives publiques.

18 Le rapport éliminations (externes et internes) / entrées.

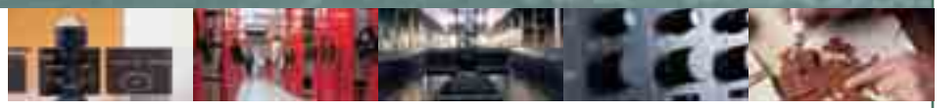

	Ml	Part du total
Archives personnelles et familiales	153,2	12,2 %
Archives d'entreprises	295,3	23,6 %
Archives d'associations, de partis politiques et de syndicats	538,9	43,0 %
Archives cultuelles	5,9	0,5 %
Archives d'architectes	97,0	7,7 %
Archives de photographes	39,7	3,2 %
Archives scientifiques	19,0	1,5 %
Autres	104,9	8,4 %

Documents sur supports spéciaux

Cartes et plans	21 532
Cartes postales	32 876
Photographies	492 503
Gravures, estampes, dessins	2 253
Affiches	18 690
Documents audiovisuels	25 967
Objets	152
Archives électroniques	18 031

On notera le nombre très élevé d'archives électroniques, qui sont presque aussi importantes que les entrées d'affiches.

Bibliothèques

466 ml[19] sont entrés au titre des bibliothèques, et 282 ml ont été éliminés, soit un accroissement de 214 ml.

Nombre de services, dont les fonctions sont plus de soutien à l'activité administrative que culturelle et patrimoniale, n'ont aucune entrée en bibliothèque (273 services sur les 398 qui ont répondu à l'enquête, soit 68,5 %). 117 services enregistrent un accroissement positif (inférieur à 2 ml pour 61 d'entre eux), 5 un accroissement négatif (dont Orléans : -135,8 ml).

19 Certains services ont indiqué le nombre de volumes entrés et non le métrage ; le ratio suivant a été appliqué dans ce cas : 1 ouvrage = 2,5 cm.

3.1.3. Archives régionales

Les chiffrages suivants résultent de l'analyse et du traitement des données complémentaires issues de l'enquête. Certaines différences peuvent être constatées avec les données déclarées par les services dans la partie statistique des enquêtes et publiées dans les annexes de ce rapport.

10 services régionaux ont répondu à l'enquête, sur les 23 existants. Les réponses représentent 22 862 856 habitants, soit 36,3 % de la population totale. En 2005, 13 services représentant 41 633 082 habitants avaient répondu, soit 66,1 % de la population.

4 188 ml sont entrés dans les services d'archives régionaux en 2006, tous types d'entrées confondus[20]. En 2005, les entrées ne s'élèvent qu'à 3 433 ml, ce qui représente une augmentation brute de 22 % en un an (malgré le nombre de réponses plus faible).

Archives publiques

4 812 ml d'archives publiques sont entrés dans les services qui ont répondu, soit une augmentation de 860 ml par rapport à 2005 (3 952 ml). L'augmentation du chiffre brut alors même que le nombre de réponses est très inférieur laisse penser que l'augmentation des versements aux services régionaux est en réalité beaucoup plus importante que les 60 % constatés d'après les chiffres bruts.

Si l'on ramène le métrage des entrées à la population, il passe ainsi de 0,09 ml pour 1 000 habitants en 2005 à 0,21 ml.

20 Archives publiques, archives privées, bibliothèques.

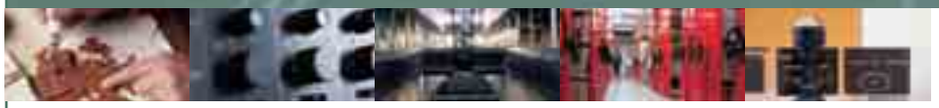

Archives privées

90,2 ml d'archives privées sont entrés dans les fonds des archives régionales (0 en 2005). Ce chiffre est plutôt élevé par rapport aux entrées d'archives privées ces dernières années : 0 ml en 2002, 326 ml en 2003, 15 ml en 2004 et 0 ml en 2005.

Ces entrées sont le fait de 4 services seulement : Alsace (0,2 ml), Midi-Pyrénées (3 ml), Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 ml) et surtout Nord-Pas-de-Calais – 75 ml). Le fonds de 70 ml entré en Nord-Pas-de-Calais est un fonds d'archives personnelles et familiales, qui représente donc l'écrasante majorité des entrées d'archives privées.

3.1.4. Autres services publics d'archives

- *Accroissements et éliminations*

– Établissements publics de santé : éléments non disponibles.
– Organismes consulaires : éléments non disponibles.
– Établissements publics de l'État délocalisés et entreprises publiques : Éléments non disponibles.
– Associations : éléments non disponibles.
– Communautés urbaines : les fonds des structures intercommunales se sont accrus de 488 ml.

3.2. Traitement et description archivistique

3.2.1. Dans les services d'archives départementales

En 2006, plus de 76 kml d'archives ont été inventoriés, soit une moyenne de plus de 880 mètres linéaires inventoriés en comptabilisant les 87 services qui ont fourni cette indication. 9 services ont inventorié plus d'1 kml dans l'année 2006 dont deux autour de 15 kml. Sinon certains métrages sont très peu élevés (1,50 ml pour le moins élevé) ; 29 départements ont inventorié entre 500 et 1 000 ml et 33 entre 100 et 500 ml.

41 services ont effectué au cours de l'année 2006 des opérations de conversion rétrospective (soit plus de 45 % par rapport aux 88 services qui ont répondu sur cette thématique). Cela représente une proportion encourageante de services qui visent à convertir des instruments de recherche non structurés (papier, fiches, documents Word, etc.) en données structurées, et ce afin de rendre possibles les traitements informatiques sur ces données et d'assurer leur interopérabilité.

Les opérations de conversion rétrospective portent en moyenne sur 6 fonds/séries et sont très majoritairement effectuées en interne.

La majorité de ces opérations permettent l'export de notices au format XML/EAD (27) soit après numérisation/océrisation d'instruments de recherche non structurés, soit par saisie dans des logiciels de description d'archives (dont Arkhéia majoritairement : 12 opérations).

La proportion (en ml) de fonds munis d'un instrument de recherche par rapport au nombre total de mètres linéaires conservés dans les services est élevée puisqu'elle atteint un peu plus de 80 % (sur le nombre de réponses reçues, à savoir 55). Cette proportion est, dans un nombre non négligeable de services, supérieure ou égale à 90 % : 20 services. Elle n'est inférieure à 70 % que dans 8 services, avec seulement 3 services où moins de la moitié des fonds est munie d'un instrument de recherche. Dans le rapport d'activité de 2004, il était mentionné que seuls

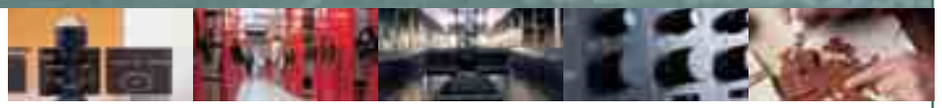

55 % des fonds étaient traités et classés. Dans la mesure où, depuis 2005, la question est posée différemment, il ne semble pas probant de s'appuyer sur ce chiffre pour effectuer des comparaisons avec les chiffres données de 2006. Il sera intéressant de voir comment ce chiffre progresse dans les années à venir. Il sera d'autant plus significatif que davantage de services fourniront cette information.

3.2.2. Dans les services d'archives régionales

En 2006, plus de 1 700 ml d'archives ont été inventoriés, soit une moyenne de 170 ml inventoriés en comptabilisant les 10 services d'archives régionales qui ont fourni cette indication. 3 services ont inventorié plus de 300 ml dans l'année 2006, dont un autour de 600 ml. En revanche, certains métrages sont peu élevés (5 ml pour le moins élevé) ; 1 région a inventorié près de 50 ml ; 3 entre 70 et 200 ml.

Aucun service n'a effectué d'opération de conversion rétrospective. Toutefois, il est à noter que 6 services utilisent un logiciel d'archives pour produire des instruments de recherche structurés (dont Avenio, utilisé dans 4 services d'archives régionales).

La proportion (en ml) de fonds munis d'un instrument de recherche par rapport au nombre total de mètres linéaires conservés dans les services est relativement élevé puisqu'elle atteint plus de 70 % (sur le nombre total de réponses reçues, à savoir 8). Cette proportion est dans 6 services supérieure ou égale à 90 %. Elle est égale à 56 % dans 1 service. Elle n'est inférieure à 50 % que dans 1 service.

3.2.3. Dans les services d'archives communales

En 2006, près de 33 kml d'archives ont été inventoriés dans les services d'archives communales, soit une moyenne de 114 ml en comptabilisant les services qui ont fourni cette indication (282). 23 services n'ont inventorié aucun fonds, 25 ont inventorié moins de 10 ml (1 ml pour le moins élevé), 110 ont inventorié entre 10 et 100 ml, 65 entre 100 et 500 ml, 5 entre 500 et 2 000 ml et 3 plus de 2 000 ml. Pour les services d'archives les plus importants, la moyenne est de 290 ml.

57 services ont effectué au cours de l'année 2006 des opérations de conversion rétrospective, soit près de 43 % par rapport au nombre total de services (130) qui ont fourni cette indication. Si de nombreux services utilisent encore des outils bureautiques (Word, Excel, Access, FileMakerPro, suite OpenOffice), 192 utilisent les fonctionnalités documentaires d'un logiciel intégré (en majorité Avenio, mais aussi Arkhéia, Thot, Clara ou Flora) pour produire des instruments de recherche structurés. 1 service a indiqué utiliser un éditeur XML, 1 autre a développé en interne des outils logiciels. Cette tendance se retrouve chez les services d'archives des villes de plus de 200 000 habitants, puisque Avenio est utilisé par 4 services (Lyon, Nantes, Rennes, Toulouse), Thot par 1 service (Strasbourg), Clara par 1 service (Marseille), Arkhéia par 1 service (Angers), et 5 services se servent d'outils bureautiques (Bordeaux, Lille, Montpellier, Nice).

La proportion (en ml) de fonds munis d'un instrument de recherche par rapport au nombre total de mètres linéaires conservés dans les services atteint 47 % (sur le nombre total de réponses reçues, à savoir 251). Parmi les services de plus de 200 000 habitants, seuls Angers (2 985 ml pour un linéaire occupé de 4497 ml), Lille (4 329,25 ml pour un linéaire occupé de 4 368 ml) et Strasbourg (10 900 ml traités sur un total de 11 296 ml) ont fourni ces indications.

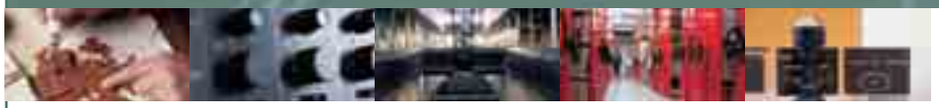

3.3. L'informatisation des services d'archives

96 services d'archives départementales ont pu être recensés dans l'enquête sur l'informatisation. En ce qui concerne les archives communales et celles des communautés de communes, sur les quelque 625 services ayant répondu à l'enquête, 274 se déclarent informatisés. Enfin, 9 services régionaux décrivent leur informatisation.

3.3.1. Progiciels archivistiques

En 2006, près de la moitié des services d'archives départementales sont équipés d'Arkhéia : on en dénombre 43 (contre 38 en 2004 ; trois services n'ayant pas répondu à l'enquête, on a toutefois pu déduire d'après les rapports antérieurs qu'ils possédaient Arkhéia). Gaia et Thot sont maintenant à égalité avec 14 services d'archives chacun alors qu'en 2004, on comptait 17 utilisateurs de Gaia et 8 de Thot. Viennent enfin Clara (ou le cas échéant Flora, logiciel de documentation lui aussi produit par Ever) et Avenio, chacun étant installé dans 7 services (chiffre inchangé pour Clara par rapport à 2004, mais en progression pour Avenio qui était alors présent dans 4 services d'archives départementales). Il y a enfin quelques cas plus marginaux : deux services sont équipés d'un logiciel « maison » ; le logiciel de documentation JLB Net est utilisé comme progiciel principal dans 1 service (Alpes-de-Haute-Provence), mais aussi comme complément pour la description des documents iconographiques et bibliographiques dans l'Orne et le Var (version JLB Web dans ce dernier cas). Les cas restants sont difficiles à déterminer en raison de l'absence de réponse, mais deux services au moins ne semblent pas du tout informatisés.

À noter que parfois certains départements ont deux progiciels : par exemple l'Hérault est équipé à la fois d'Arkhéia et d'Avenio (ce dernier n'est dans ce cas utilisé que pour décrire les documents d'archives et iconographiques, en complément à Arkhéia).

Pour les services d'archives communales et des communautés de communes, Avenio se démarque logiquement en étant recensé dans 174 services. Thot est installé dans 8 services et Arkhéia dans 6. Les progiciels d'Ever (Clara, Flora, Loris) apparaissent à 4 reprises et JLB 2 fois. D'autres logiciels qui apparaissent souvent sont Cindoc (14 fois) et Alexandrie (7 fois).

Enfin, dans les régions, 4 services sont équipés d'Avenio, 1 de Clara, 1 de Thot, 1 d'Arkhéia, 1 de JLB et 1 de Tropus.

3.3.2. Utilisation des progiciels et outils complémentaires

On remarque que, dans les départements, ces progiciels assurent en grande majorité les fonctions de gestion matérielle des archives : récolement (69 sur 85), entrées et éliminations (67 sur 85), gestion de la salle de lecture (79 sur 85). Parfois ils ne servent même qu'à cette seule gestion matérielle.

En ce qui concerne les fonctions de description des documents, on note que les progiciels principaux assurent dans la majorité des cas la description des documents d'archives papier (64 départements sur 85), et dans une moindre mesure les documents iconographiques (50 sur 85) et bibliographiques (42 sur 85).

Enfin, ils n'assurent encore que très peu la consultation des documents numérisés (25 sur 85) et la consultation des ressources sur internet (5 sur 85).

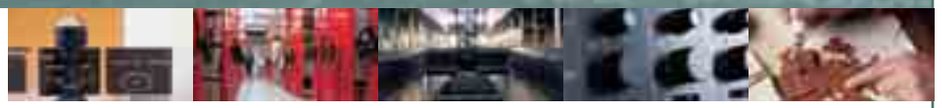

Carte des logiciels

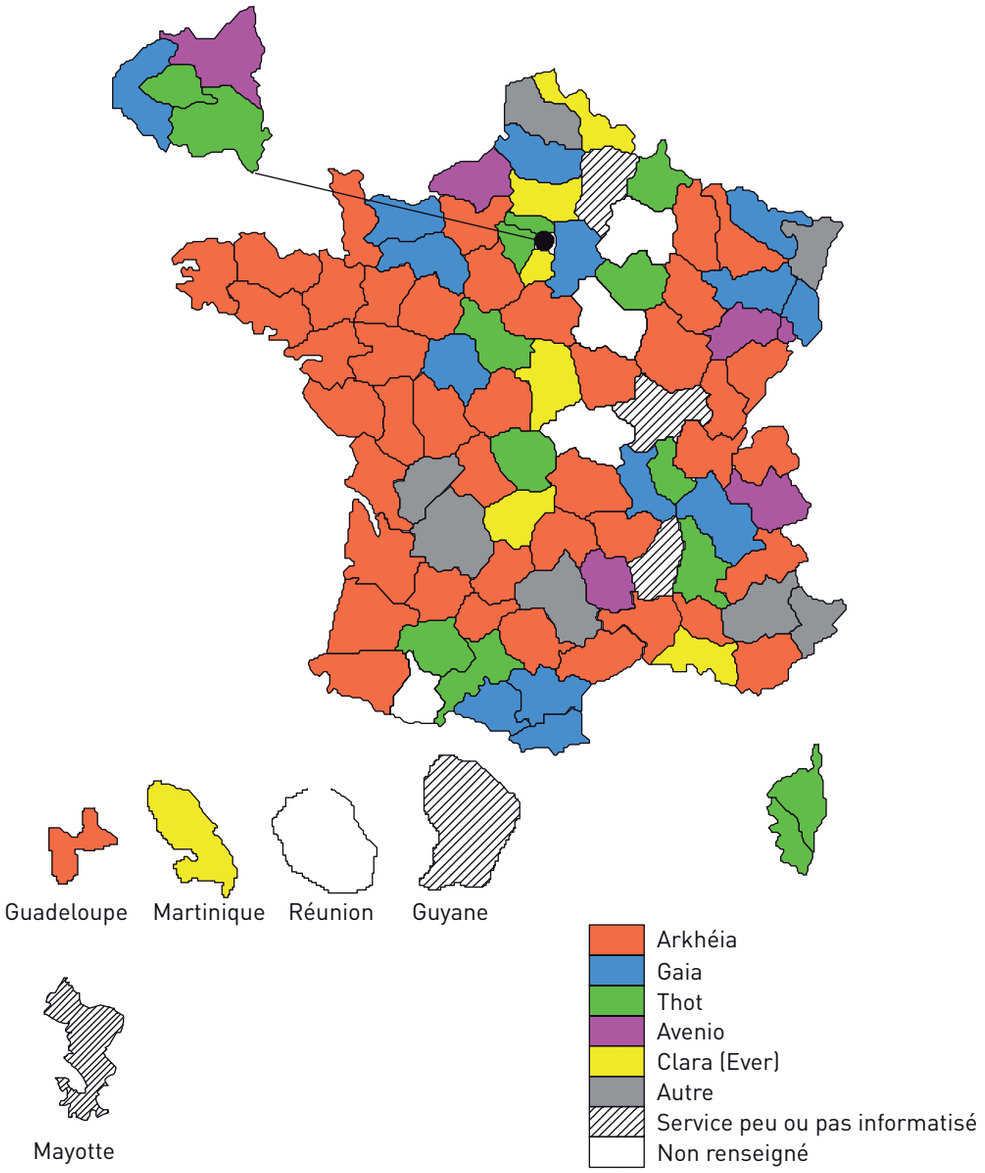

L'informatisation des services d'archives départementales en 2006 :
répartition des progiciels principaux

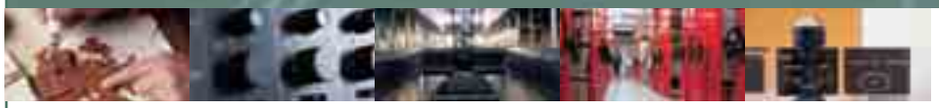

Les outils logiciels complémentaires employés pour la description des documents d'archives sont Access (utilisé dans 3 services), Action Archives (1), Alexandrie (1), Ates (1), Cindoc (6), Ever ESDMS (1), Ex-Libris (1), Fuldesk (1), Gesco Web (1), Lhassa (1), Mistral W (1), Taurus (2). Certains utilisent de façon plus rudimentaire les logiciels bureautiques classiques (Word et Excel) ; d'autres au contraire ont fait l'acquisition des outils de description des documents d'archives en encodage XML : 2 centres utilisent Xmetal, 1 autre oXygen.

On retrouve ces mêmes outils pour la description des documents bibliographiques, auxquels on peut ajouter 4e dimension (1), Aloès (2), Ariane (1), Dip Systems (1), Dreamweaver (1), Gédidoc (1), Multilis (1) et Paprika (2).

Pour la description des documents iconographiques, se dessine ce même panel, dont se détache Cindoc (6 cas). On peut y ajouter Mistral icono (1). En revanche Avenio est très utilisé pour cette fonction avec 5 cas sur 7.

Pour la fonction de consultation en local des documents numérisés, à l'image du faible nombre de progiciels assurant la consultation des images numérisées, on peut lister une gamme très variée et très hétéroclite de logiciels de visualisation d'images. Seul Archimaine réussit à fédérer un petit ensemble de services, par l'intermédiaire de sa suite logicielle Archiv'numérisées et son coffre Archinoë. On recense des logiciels aux fonctionnalités très variables, certains étant de simples visualiseurs d'image grand public, d'autres étant beaucoup plus onéreux et professionnels (et donc sans doute destinés aux seuls agents du service) comme Photoshop, d'autres encore étant une base de données proposant une interface de consultation de l'image liée à la description du document. On trouve ainsi : ACDSee (2), Acrobat Reader (2), Action Archives (2), Ajaris (1), Alexandrie (1), Alphaged (1), Archives multimédia (1), Cindoc (3), Doris (1), Easy-PHP (1), Easy-GED (1), E-Storia (1), Ever ESDMS (1), Fuldesk (1), Gesco Web (1), Imaging (2), Lhassa (1), Micromusées (1), Mnemoz (1), Multigest (1), Navimages (1), Photoshop (1), Pléade (2), Poséïdon (1), Taurus (2), WaveLab (1), Xnview (1), etc.

Enfin pour la consultation sur internet, on recense là encore un ensemble varié de logiciels. 31 services d'archives départementales ont déclaré rendre accessible par internet du contenu scientifique. Cela peut être rudimentaire, comme le téléchargement sur le site de fichiers pdf. À l'inverse, soit la fonction est intégrée dans les progiciels (Clara/Doris, Arkhéia, JLB, etc.), soit l'on utilise un logiciel spécifique pour cette finalité : Dip-Système, Horizon, Go live, et bien sûr Archimaine via la suite Archiv'numérisée et le coffre Archinoë.

On peut relever des caractéristiques similaires pour les services d'archives municipales ou de communautés de communes. Avenio apparaît être le progiciel le plus complet pour l'ensemble de ces fonctions.

Les mêmes noms de logiciels complémentaires reviennent, qu'il s'agisse de la description des documents ou de la consultation des images : une variété encore plus grande de logiciels est utilisée dans ces services.

3.4 Archives privées

3.4.1. Enrichissements à titre onéreux et libéralités

Parmi les nombreux enrichissements, tant par des acquisitions effectuées en vente publique, chez les libraires

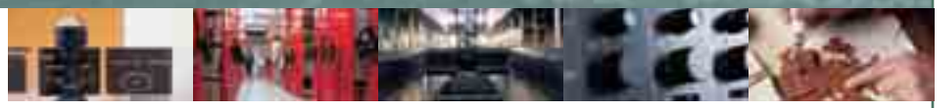

spécialisés ou auprès de particuliers, que grâce à des dons, on peut signaler :

Pour le Centre historique des Archives nationales (233 325 €, soit 51,46 % de la dotation totale) :

– « Compte du revenu de l'œuvre et fabricque de l'esglise de messieurs St Gervais et St Prothais à Paris, 1605 » ;

– État et menu général de la chambre aux deniers du roi, 1698 ;

– État et menu général de la dépense ordinaire de la chambre aux deniers du roi, 1700 ;

– État et menu général de la dépense ordinaire de la chambre aux deniers du roi, 1761 ;

– État et menu général de la chambre aux deniers de M. le dauphin, 1761 ;

– État et menu général de la chambre aux deniers de M. le duc de Bourgogne, 1761 ;

– Cachet gravé du sceau du roi Jérôme de Westphalie ;

– Vues du parc de Mortefontaine dédiées à sa majesté catholique don Joseph Napoléon, roi des Espagnes et des Indes, par Thiéry de Sainte-Colombe et Luc Vincent, 1809 ;

– Papiers du comte Joseph Jérôme Siméon (1749-1842), papiers du comte Henri Siméon (1803-1874) et du comte Edgar Siméon (1828-1908) ;

– Correspondance entre M^me^ de Genlis et Anatole de Montesquiou, 1826-1827 ;

– Lettres d'Anatole de Montesquiou à M^me^ de Genlis et correspondances diverses adressées à la famille Montesquiou (XVIII^e^ siècle-1828) ;

– Papiers de Camille et Jules Legoux, en particulier registres du Comité plébiscitaire bonapartiste parisien (1892-1898).

Par ailleurs, il convient de mentionner la donation des archives de la Fondation Érik Satie (dépôt à l'IMEC) et les dons suivants : archives d'Henri Rol-Tanguy, archives de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance, archives Max Brusset (XX^e^ siècle).

Pour le Centre des archives du monde du travail (31 804 €, soit 7,01 % de la dotation totale) :

– « Machines et outils à l'usage des mines d'Anzin ». Album de 102 planches aquarellées (fin XVIII^e^ siècle) ;

– Lochard, « Mon voyage aux mines de Lens, fosse 4 », v. 1950, 47 dessins.

Pour le Centre des archives d'outre mer (53 149 €, soit 11,72 % de la dotation initiale) :

– Fonds photographique du docteur Jules Pineau, (Indochine, Cambodge, Institut Pasteur de Saïgon), fin XIX^e^ siècle ;

– Collection de plaques de verre relatives à l'Indochine, début XX^e^ siècle ;

– Affiches, dont 11 pour le service de santé d'Extrême-Orient ;

Il convient de signaler le don du complément des archives de la plantation Reiset (préemptées le 25 novembre 2004).

Les fonds des architectes suivants ont été donnés à l'État pour être conservés au Centre des archives d'architecture du XX^e^ siècle : Émile Aillaud, André Aujame, Veneta Avramova, Élie Azagury, Pierre Balley, Gaston Ernest, Michel Jausserand. Il convient de leur ajouter sept tirages de plans de Mario Botta pour la Maison du livre à Villeurbanne.

Six documents ont été revendiqués : Quatre minutes notariales signées par Antoine de Pluvinel ; la minute du contrat de mariage d'Armand François de La Croix, marquis de Castries, et de Marie Louise Angélique de Talaru de Chalmazel, 1741 ; les procès-verbaux des séances du Bureau consultatif des arts et manufactures, 1807-1810.

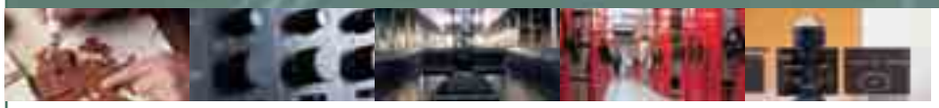

3.4.2. Subventions aux collectivités territoriales pour l'acquisition de fonds ou de documents

81 300 € (soit 17,93 % de la dotation totale) ont été affectés à des collectivités territoriales pour l'enrichissement de leurs collections. Ont ainsi bénéficié de subventions les archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence (album de 830 photographies sur la vie au fort de Tournous et sur la région de l'Ubaye, 1890-1899), les archives départementales du Cher (Fonds Édouard Vaillant : archives du comité révolutionnaire central, 1890-1899), les archives départementales de la Gironde (relation du naufrage du navire négrier bordelais « Le vainqueur », 9 février 1786), les archives départementales d'Indre-et-Loire (archives de la famille Biencourt, propriétaire du château d'Azay-le-Rideau, fin XVIII^e^-début XX^e^ siècles), les archives départementales de la Loire-Atlantique (lettres adressées au marchand Pierre Le Nicolais par deux armateurs nantais pratiquant la traite, 1758-1771), les archives départementales de la Mayenne (archives de Pierre Le Nicolais, fin XVIII^e^ siècle), les archives départementales du Morbihan (éléments du fonds de Kerguehennec, archives Rohan et Rohan Chabot), les archives de Paris (ensemble de documents liés aux manufactures parisiennes de papiers peints Réveillon et Jacquemart et Bénart, XVIII^e^-XIX^e^ siècles), les archives départementales de la Sarthe (documents iconographiques relatifs aux débuts de l'aviation et de l'automobile au Mans), les archives départementales des Yvelines (deux plans du chenil royal de Versailles, fin XVIII^e^ siècle), les archives départementales de Vaucluse (registre notarié du XIV^e^ siècle contenant l'unique version en provençal de la Chanson de Roland ; lettres autographes d'Alfred Joseph Naquet (1834-1916) député et sénateur de Vaucluse), les archives départementales de la Martinique (copie des procès-verbaux de l'assemblée coloniale de la Martinique, établies pour le chevalier Louis de Curt, député de la Guadeloupe aux États généraux et à l'Assemblée constituante).

3.4.3. Actions de collecte d'archives privées

En partenariat avec le Centre historique des Archives nationales, la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (ministère de la Défense), l'Office national des anciens combattants, les fondations pour la mémoire de la Résistance et pour la mémoire de la déportation, la direction des Archives de France a participé à des actions de sensibilisation en vue de la collecte d'archives privées de la seconde guerre mondiale, autour du *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation*. Ont participé à cette action les départements du Calvados, des Côtes-d'Armor, du Nord, des Pyrénées-Atlantiques, du Bas-Rhin.

Une enquête lancée par la direction des Archives de France a permis de recenser une cinquantaine de fonds et de nombreux documents isolés entrés dans les collections des archives départementales grâce à ces actions de sensibilisation.

3.4.4. Classement comme archives historiques

Le ministre a procédé au classement comme archives historiques, conformément aux articles L. 212-15 à L. 212-28 du Code du patrimoine des archives du château de Régnière-Écluse (Somme), XVI^e^-XX^e^ siècles et des archives du château de Flaugergues (Hérault), XIII^e^-XX^e^ siècles (arrêtés du 7 novembre 2006).

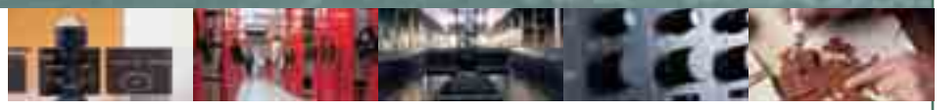

3.4.5. Circulation des biens culturels : contrôle des exportations de documents

222 certificats ont été délivrés (359 en 2005, 299 en 2004) pour la catégorie 11 (archives de toute nature comportant des éléments de plus de 50 ans d'âge, quel que soit leur support), pour une valeur estimative de 1 475 691 € (2005 : 1 007 482 €). Cinq certificats ont été refusés : quatre, en raison de l'appartenance des documents à un fonds classé comme archives historiques, un, qui avait pour objet un document volé dans un service d'archives.

Les certificats ont été délivrés dans leur majorité à des négociants (133). 60 ont été délivrés à des sociétés de ventes volontaires, 29 à des transitaires.

On observe que sur les 222 certificats délivrés, 133 concernent des documents datés de la Révolution et de l'Empire (9 pour le moyen âge et le XVI^e^ siècle ; 14 pour le XVII^e^ siècle ; 26 pour le XVIII^e^ siècle ; 34 pour le XIX^e^ siècle, 6 pour le XX^e^ siècle).

Depuis le 1^er^ janvier 2005, le ministère de la Culture et de la Communication assure la délivrance des licences pour la sortie définitive ou temporaire des biens culturels ou des trésors nationaux en dehors des frontières de l'Union européenne (arrêté du 30 décembre 2004 relatif aux modalités de délivrance de l'autorisation d'exportation temporaire ou définitive de biens culturels et de l'autorisation d'exportation temporaire de trésors nationaux). À ce titre, la direction des Archives de France a délivré 102 licences, pour une valeur totale de 1 195 254 €.

Enfin, 32 autorisations de sortie temporaire de trésors nationaux ont été délivrées pour 174 documents. On signalera en particulier le prêt, par les archives municipales de Strasbourg, de 22 documents (mandats et règlements de la ville de Strasbourg, XV^e^-XVIII^e^ siècles) aux archives de Karlsruhe pour permettre à l'Institut Max Planck de procéder au recensement des ordonnances de police de l'Empire allemand.

Archives municipales de Limoges, archivage des marchés publics dématérialisés

4. L'archivage électronique

4.1. Actions engagées sur la plan national

Ces actions portent principalement sur l'élaboration de référentiels et de recommandations.

- ***Publication du Standard d'échange de données pour l'archivage***

Rédigé conjointement par la direction des Archives de France et la DGME et publié au mois de mars 2006[1], ce standard est un élément essentiel de l'action 103 du programme ADELE (archivage électronique). Il est conçu pour faciliter les échanges d'archives électroniques ou papier, dans le secteur public comme dans le secteur privé et fournit un modèle (sous forme de schémas XML) pour les différentes transactions spécifiques qui interviennent entre un service d'archives et ses partenaires (transfert, communication, modification, élimination, restitution) et vise ainsi à supprimer les ruptures de charge entre les différents systèmes d'information des services d'archives, des services producteurs, des services versants, et plus largement des utilisateurs. Cette publication a fait l'objet d'une instruction en date du 8 mars 2006, publiée sur le site de la direction des Archives de France sous la référence : DITN/RES/2006/001.

Il est destiné à être mis en œuvre par les producteurs d'archives, les services d'archives, publics ou privés, les tiers-archiveurs, les éditeurs de logiciels de gestion d'archives, dont les outils doivent pouvoir accueillir automatiquement des données versées conformes au standard, les éditeurs de logiciels sectoriels, dont les outils doivent pouvoir exporter automatiquement des données à archiver conformes au standard. Ce standard est désormais en cours d'implémentation dans le cadre de plusieurs projets, par exemple pour l'export des données suivant ce format dans le cadre de l'expérimentation menée au conseil général des Yvelines pour la dématérialisation du contrôle de légalité depuis la plate-forme FAST mise en place par la Caisse des dépôts et consignations.

- ***Publication des résultats d'une étude sur l'archivage électronique sécurisé***

À la suite d'une étude menée par la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), à laquelle ont largement contribué la direction des Archives de France et la DGME, ont été publiés[2] plusieurs livrables relatifs à l'archivage électronique sécurisé, notamment dans le secteur public. Ces travaux sont en cohérence avec le standard d'échange de données pour l'archivage. Ils sont

1 http://www.vitamin2.adae.gouv.fr/ministeres/projets_adele/a103_archivage_elect/public/standard_d_echange_d/folder_contents.

2 http://www.ssi.gouv.fr/fr/confiance/archivage.html

tous deux destinés à intégrer le référentiel général d'interopérabilité tel que défini par l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives.

Une plaquette de communication et un mémento permettent de synthétiser l'ensemble de l'étude et de présenter l'articulation entre ses différents éléments. Des analyses préalables ont été réalisées : une synthèse des enjeux juridiques ainsi que l'état de l'art juridique, technique et organisationnel. Enfin, les documents d'aide à l'élaboration du référentiel sur lequel repose cet archivage électronique sécurisé comportent une politique d'archivage et sa grille d'audit ainsi qu'un cahier des charges.

L'archivage électronique sécurisé est ainsi défini comme l'ensemble des modalités de conservation et de gestion des archives électroniques ayant une valeur juridique lors de leur établissement, cet archivage garantissant la valeur juridique jusqu'au terme du délai durant lequel des droits y afférents peuvent exister. L'archivage électronique sécurisé revêt également une dimension patrimoniale certaine.

Ainsi, pour que la valeur juridique des archives ne puisse être déniée du seul fait de l'archivage électronique mis en place, il faut tenir compte de plusieurs paramètres pour apprécier et déterminer, le cas échéant, les exigences et contraintes : identification et authentification de l'origine des archives ; intégrité des archives ; intelligibilité et lisibilité des archives ; durée de conservation des archives ; traçabilité des opérations effectuées sur les archives (versement, consultation, migration, élimination, etc.) ; disponibilité et accessibilité des archives.

L'archivage électronique sécurisé s'inscrit ainsi dans le cadre de cinq grandes fonctions que l'on retrouve également dans la recommandation du forum des droits pour internet (voir ci-dessous) : le versement, le stockage, la gestion des données descriptives, la consultation/communication, l'administration (relation avec les services producteurs, veille technologique et juridique, projets d'évolution et migration des supports et des formats).

On distingue quatre rôles : 1.– les services producteurs d'archives ; 2. – les services versants ; 3. – les autorités d'archivage (responsables de la conservation des archives) ; 4. – les services contrôleurs, exerçant le contrôle scientifique et technique sur les archives publiques.

L'archivage électronique sécurisé repose sur un référentiel documentaire au moins composé de : la politique d'archivage (PA) ; la déclaration de pratiques d'archivage (DPA) ; le cahier des charges pour mettre en place le système d'archivage électronique ; les modalités opérationnelles (MO) ; la grille d'audit pour vérifier la conformité par rapport au référentiel.

La DCSSI a ainsi établi, sur la base de l'état de l'art technique et juridique, un référentiel type pour la sphère publique afin de l'aider à élaborer ses propres référentiels.

La politique d'archivage type (PA) pour le secteur public, transposable au secteur privé, avec des aménagements indispensables étant donné le contexte réglementaire et organisationnel propre au secteur public, fixe les obligations que doivent remplir les autorités d'archivage (AA) ainsi que les autres acteurs en présence. Par autorités d'archivage, on entend les entités qui prennent la responsabilité du processus d'archivage, que ce soit dans les administrations centrales, les administrations déconcentrées, les collectivités territoriales, ou qu'il s'agisse de personnes privées chargées d'une mission de service public. Ces responsables changent suivant le cycle de vie de l'archive.

La politique d'archivage type définit ainsi les exigences minimales, en termes juridiques, fonctionnels, opérationnels, techniques et de sécurité, qu'une autorité d'archivage doit respecter afin que l'archivage électronique mis en place puisse être regardé comme fiable. Cette PA type repose sur des contraintes « standard » à mettre en place.

Une grille d'audit reprend, sous forme de points de contrôle, les exigences définies dans la PA et permet aux services de contrôle de recenser facilement les non-conformités majeures, les non-conformités mineures, les remarques correspondant à l'autorité d'archivage contrôlée. Un tableau récapitulatif et généré automatiquement présente une synthèse des résultats du contrôle. Disponible sous format XML, cette grille permet d'effectuer un audit *assisté* et sert de base à la rédaction du rapport d'audit qui devra être dressé.

La PA s'accompagne également d'un modèle de cahier des charges pour la mise en œuvre d'un service d'archivage électronique. Ce document est destiné à faciliter la mise en place du système d'archivage électronique par l'autorité d'archivage. Il décrit les phases à respecter, les fonctionnalités du système, qui repose sur le modèle OAIS[3], les besoins, contraintes et exigences minimales.

La déclaration de pratiques d'archivage (DPA) et la description des modalités opérationnelles ne font pas l'objet de documents types, du fait qu'elles sont intimement liées aux besoins spécifiques de l'organisme concerné et aux moyens dont il dispose.

3 Norme ISO 14721:2003 : Systèmes de transfert des informations et données spatiales – Système ouvert d'archivage de l'information – Modèle de référence, plus connue sous le nom de modèle OAIS (*Open Archival Information System*).

- ***Sortie de la recommandation du forum des droits pour internet sur la conservation des documents électroniques***[4]

Une synthèse en a été publiée sur le site de la direction des Archives de France, en date du 30 mars 2006, sous la référence DITN/RES/2006/002.

La recommandation, qui est le fruit d'un groupe de travail rassemblant des acteurs privés autant que publics, se compose de deux parties : un état des lieux tant juridique que technique et la mise en place d'un environnement de confiance. L'état des lieux permet de faire un point précis des principaux textes juridiques parus depuis 2000 et de leurs implications en matière d'archivage. Le cadre technique de cet état des lieux porte d'une part sur les outils techniques de la conservation, et, d'autre part, sur la normalisation existante dans ce domaine.

La seconde partie énonce les conditions pour créer un environnement de confiance propice à la conservation électronique. La question centrale était celle du maintien de l'intégrité du document dans le temps tel qu'il est exigé par l'article 1316-1 du Code civil qui pose que l'écrit sous forme électronique doit être établi « et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ».

C'est ainsi que cette notion serait assurée par le respect cumulé des trois critères que sont la lisibilité du document, la stabilité du contenu informationnel ainsi que la traçabilité des opérations sur le document. De même, l'objectif de restitution d'un document intègre sous-entend, du point de vue de la preuve, la mise en place d'un processus de conservation. Ainsi, les acteurs peuvent fonder leur confiance dans le respect de bonnes pratiques devant se poursuivre tout au long de quatre étapes du processus d'archivage que

4 http://www.foruminternet.org/telechargement/documents/reco-archivage-20051201.pdf

sont le transfert, l'enregistrement, la gestion et la restitution des documents, chacune de ces étapes précisant les opérations qui concourent à l'obtention de l'intégrité.

Une autre question très délicate concernait la conservation des documents signés par le procédé cryptographique. Concernant cette signature électronique des documents originaux, il est recommandé que leur créateur les vérifie, ou les fasse vérifier, avant que le délai du certificat utilisé soit expiré et que le résultat de cette vérification soit portée dans les métadonnées du document lors de son transfert vers un service d'archives. Plus généralement, il est recommandé que, sous réserve de la possibilité de vérifier l'intégrité des documents conservés (au sens donné plus haut), les opérations successives justifiées par la conservation (et notamment les migrations de formats) ne retirent pas au document son statut juridique.

Journée d'étude organisée par les archives départementales de Haute-Garonne, Toulouse, 8 juin 2006.

Comme moyens complémentaires de garantir la mise en place de cet environnement de confiance, la recommandation énonce les clauses types qui pourraient figurer dans un contrat de service d'archivage (entre un organisme et un prestataire externe), ainsi que celles devant figurer dans des chartes ou politiques d'archivage, en cas d'archivage interne.

4.2. Actions menées dans les services d'archives

Le dépouillement des enquêtes annuelles renvoyées par les services d'archives départementales et services territoriaux d'outre-mer fait apparaître que sur un ensemble de 104 services, 56 reconnaissent avoir eu une activité liée au domaine de l'archivage électronique. Sur les 48 cas restants, 31 estiment ne pas avoir eu d'actions spécifiques et dans 27 cas, les champs de l'enquête complémentaire n'ont pas été remplis ou bien l'enquête n'a pas été renvoyée.

Les services d'archives municipales ou de communautés de communes évoquent d'une manière générale assez peu la question ; quand elle est abordée, il s'agit plutôt de municipalités relativement importantes (préfectures de région, communautés d'agglomérations, villes de la région parisienne, etc.). Quant aux archives régionales, sur les neuf enquêtes reçues, seul le service de la région Nord-Pas-de-Calais indique avoir été associé à une étude sur l'archivage des documents numériques.

Il convient de se réjouir de voir plus de la moitié des services d'archives départementales et certains services d'archives municipales s'impliquer dans les questions liées à l'archivage électronique. Toutefois, les termes de l'enquête recouvrent un champ très large : une intervention dans l'archivage électronique peut aller de simples contacts avec les producteurs jusqu'à la prise en charge de données numériques par le service d'archives.

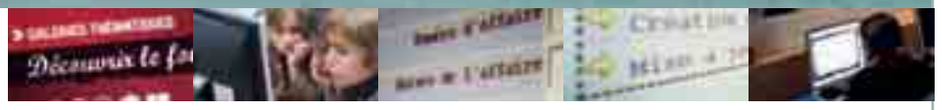

Sensibilisation

Bon nombre d'initiatives en matière d'archivage électronique prennent la forme d'actions de sensibilisation des administrations déconcentrées ou territoriales : on en relève ainsi plus d'une vingtaine. Si dans la plupart des cas, elles s'adressent aux DSI des conseils généraux (Drôme, Eure, Finistère, Bas-Rhin, etc.) ou des préfectures (Meurthe-et-Moselle), des journées sont également organisées pour l'ensemble des directions, qu'elles relèvent de l'État ou de la collectivité territoriale (Creuse, Loire, etc.). Dans les municipalités, un même rapprochement s'opère entre les services d'archives, les directions informatiques et les structures administratives concernées par la dématérialisation (par exemple à Boulogne-Billancourt, Marseille, Rennes et dans la communauté d'agglomération de La Rochelle, etc.).

D'autres structures sont concernées par les actions de sensibilisation menées par les archives départementales, comme les établissements hospitaliers (Ille-et-Vilaine) et judiciaires (tribunal de grande instance de Marseille par exemple).

On note enfin que plusieurs services, lors des visites auprès des producteurs, donnent systématiquement des recommandations sur la gestion des documents électroniques, leurs formats et leurs supports de conservation. Certains pressentent une attente de leurs interlocuteurs sur l'archivage électronique.

Manifestations, colloques et journées d'études

Les services d'archives participent par ailleurs à des manifestations liées au sujet. Il peut s'agir de journées organisées par des administrations ou des associations : on citera notamment le colloque de l'APRONET[5] à Lyon (présence des AD de l'Ain) ou les journées de l'administration électronique à Dijon (participation des AD de la Saône-et-Loire).

Certains centres s'impliquent particulièrement dans l'organisation de telles rencontres : c'est le cas de la Haute-Garonne qui a organisé une journée interrégionale à la préfecture à destination des administrations du Grand Sud-Ouest, ou encore des Yvelines qui ont assuré plusieurs interventions pour sensibiliser les collectivités.

Enfin, le monde des archives organise lui-même plusieurs rencontres et groupes de travail auxquels certains centres ont pris une part active. Les AD de l'Ille-et-Vilaine ont par exemple fait partager leur expérience de l'archivage électronique aux RASAD[6] organisées par l'AAF. Les archives municipales de Metz ont organisé une journée d'étude sur les archives électroniques qui a rassemblé les archivistes lorrains.

Mais le groupe de travail qui a pris le plus d'ampleur est celui qui a été mis en place à l'initiative des archives départementales de l'Aube et de la Haute-Garonne pour l'archivage des données issues des services sociaux, et auquel la direction des archives de France a apporté son concours. 13 autres centres départementaux indiquent y avoir participé : l'Ain, la Dordogne, la Drôme, l'Eure, le Finistère, la Loire, le Nord, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Haute-Savoie, les archives de Paris, la Seine-et-Marne et les Yvelines. Ce groupe a permis de créer de nombreuses initiatives concrètes sur le terrain auprès des services sociaux.

5 Association des professionnels internet et webmestres territoriaux.
6 Rencontres annuelles de la section des archives départementales.

Relations avec les producteurs : vers la mise en place d'initiatives concrètes d'archivage électronique

Les centres d'archives sont sollicités de plus en plus fréquemment par les producteurs pour leur expertise en matière d'archivage électronique. S'engage alors une action qui va au-delà de la sensibilisation : sur des points précis, relevant de cas métier, les archives sont contactées pour participer aux groupes de réflexion mis en place par les administrations souhaitant dématérialiser une partie de leur documentation. C'est un premier palier qui permet d'engager une action concrète de dématérialisation qui posera à terme des questions d'archivage électronique.

En département, les cas les plus souvent évoqués sont l'archivage des données issues des applications des services sociaux (ASE[7], APA[8], RMI[9]), en lien avec le groupe de travail évoqué ci-dessous. 11 services ont été amenés à échanger avec les services sociaux de leur collectivité (Alpes-Maritimes, Aube, Finistère, Haute-Garonne, Jura, Loire, Nord, Pyrénées-Orientales, Seine-Saint-Denis, Vaucluse, Haute-Vienne), dont 7 pour étudier les modalités de l'archivage des données des progiciels des services sociaux ANIS/IODAS. Les résultats du groupe de travail ont commencé à porter leurs fruits avec la mise en œuvre dans l'Aube, la Haute-Garonne et le Nord du *Standard d'échange de données pour l'archivage* élaboré par la direction des Archives de France et la direction générale de la modernisation de l'État en 2006. Le Finistère se distingue pour les données liées à la gestion du RMI, et prévoit un premier versement d'archives électroniques pour 2007.

Enfin, pour terminer sur le secteur de l'aide sociale, on relèvera quatre cas de consultation pour la dématérialisation et la gestion électronique des dossiers de la Maison des personnes handicapées (Ain, Drôme, Hérault, Haut-Rhin).

Le contrôle de légalité a mobilisé un certain nombre d'archives départementales, qui ont participé à des groupes de réflexion sur la dématérialisation (Aube, Côte-d'Or, Hautes-Alpes, Vosges) comme sur la mise en place de l'infrastructure qui pourra recevoir les documents électroniques (Yvelines). Des services d'archives municipales ont également été associés aux réflexions sur la dématérialisation du contrôle de légalité. Le service des collectivités de Brest et Brest métropole océane a examiné les modalités de l'archivage des données lors de l'expérimentation de la télétransmission des actes. Les archives de Limoges ont quant à elle mis en place une plate-forme d'archivage électronique, OK-Archive (installée par la société Omnikles), et ont entamé la réflexion sur l'archivage des actes dématérialisés pour 2007.

La dématérialisation des marchés publics lancée depuis 2005 a essentiellement mobilisé les services de la région Bourgogne, associés à la réflexion sur une plate-forme d'archivage tierce des dossiers de marchés publics, qui serait coordonnée par e-Bourgogne.

Un autre secteur fréquemment évoqué concerne la gestion des dossiers d'étrangers dans les préfectures, soit pour une gestion électronique des documents (Haute-Garonne, Somme), soit pour une dématérialisation des dossiers et leur archivage électronique (Ain, Aube, Nord, Seine-Maritime).

De même, trois départements ont commencé à envisager l'archivage des données relatives aux associations et

7 Aide sociale à l'enfance.
8 Allocation personnalisée d'autonomie.
9 Revenu minimum d'insertion.

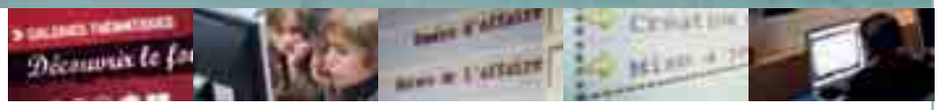

traitées par le progiciel WALDEC (Haute-Garonne, Nord et Val-de-Marne), mais on n'en est qu'aux prémices.

Les structures liées à la fiscalité et à la comptabilité se sont avérées être des interlocuteurs fréquents sur ces questions, dans les départements comme dans les municipalités : la dématérialisation des dossiers de contentieux des directions des services fiscaux est survenue à deux reprises (Lot-et-Garonne, Haute-Vienne). Les Bouches-du-Rhône ont été sollicitées pour répondre aux questions posées par le cadastre numérique. Le Jura a sensibilisé la direction des fraudes sur la nécessité de sauvegardes locales de données centralisées au ministère (perte sèche de sept ans de données non sauvegardées localement).

On notera enfin d'autres cas métiers originaux pour le moment à l'état de projets : la dématérialisation des bulletins de paie au conseil général (groupe de réflexion dans le Cher et les Vosges) et des délibérations des assemblées du conseil général (Eure, Haute-Garonne, Oise), l'archivage des courriels (archives départementales de la Seine-Maritime et du Var, archives municipales de Reims), ou encore celui des intranets (Bas-Rhin et Var). Toutefois un projet original ayant abouti est celui mené par les Archives des Deux-Sèvres qui ont collecté auprès de la Banque de l'information radiophonique des Deux-Sèvres (BIRDS) 1438 émissions radiophoniques (soit 423 heures, 30 720 Mo). En collaboration avec la direction des Archives de France, le *Standard d'échange des données pour l'archivage* a été mis en œuvre, et avec l'aide du service informatique de la collectivité, une récupération journalière des données a pu être réalisée.

Ces initiatives sont donc plus ou moins avancées : les plus abouties en 2006 sont indéniablement celles liées aux données de l'assistance sociale.

On remarque aussi que certains services collaborent particulièrement bien avec les DSI, très sensibles à la gestion technique de la production électronique des agents, voire à la bonne conservation de ces documents. Cela permet dès à présent de préparer une gestion plus rigoureuse de cette production, de recenser les applications, de mettre en place des outils méthodologiques, tels les plans de classement, et d'envisager des solutions techniques comme les plate-formes d'archivage électronique.

On citera notamment le projet mené en Saône-et-Loire avec le DSI : Cycle de vie des données numériques (CYVIDO). Cela s'est traduit par l'établissement d'un plan de classement des données bureautiques des services (gestion intellectuelle) et par la décision d'instaurer des quotas sur les messageries et les serveurs (gestion technique visant à éviter les problèmes posés par une quantité trop importante de données).

La recension des applications bureautiques et spécialisées dans les organismes producteurs est une étape nécessaire pour rationaliser la gestion des documents électroniques : elle est fréquemment évoquée. Elle ne concerne pas que les préfectures et les conseils généraux (Eure, Gironde, Ille-et-Vilaine, Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Val-de-Marne) ou les municipalités (archives municipales de Gennevilliers, Metz, Rennes ou Romans, etc.) ; elle peut s'appliquer aussi aux tribunaux d'instance ou de grande instance (Yvelines) ou au rectorat (Seine-Maritime). Les documents électroniques, dans certains secteurs métiers, commencent à être intégrés dans les tableaux de gestion (direction de l'aménagement en Seine-Saint-Denis par exemple). Il est des cas enfin où les archives départementales sont associées au schéma directeur informatique de la collectivité (Alpes-de-Haute-Provence, Bas-Rhin).

Enfin certains services évoquent le projet de mise en place, à plus ou moins long terme, d'une plate-forme d'archivage électronique permettant de recevoir des versements réguliers (Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Essonne, Mayenne, Vaucluse).

L'exemple des registres informatisés d'aide sociale

L'aide sociale constitue actuellement l'une des missions essentielles des départements. Elle bénéficie à diverses catégories de la population : enfants, personnes âgées, personnes handicapées, etc. Cette mission donne naturellement lieu à une production d'archives abondantes, en particulier de dossiers individuels. Ces dossiers sont souvent enregistrés et suivis au moyen de progiciels spécialisés, qui permettent aux services compétents de saisir les données d'état civil des personnes bénéficiaires et les événements principaux survenus au fil du temps, jusqu'à la clôture du dossier. Ces progiciels permettent également la réalisation de statistiques fines et constituent une assistance à la définition des politiques publiques. Ces données personnelles, soumises à la loi informatique et libertés, ne peuvent rester à la disposition des services d'aide sociale que pendant un temps assez bref, celui qui est strictement nécessaire au traitement des dossiers. A l'issue de ce délai, déjà atteint dans la plupart des collectivités, la question du sort des données traitées par les progiciels spécialisés et de leur éventuel archivage se pose avec acuité.

La présente instruction fournit des lignes directrices pour l'archivage électronique de ces données. La méthode suivie pour y parvenir étant nouvelle et réutilisable dans d'autres cas, elle est exposée en détail.

Depuis le mois de mars 2006, sur l'initiative conjointe des archives départementales de Haute-Garonne et de l'Aube, un groupe de travail[10] s'est constitué relatif à l'archivage électronique des données issues des applications utilisées par les services chargés de l'aide sociale dans les départements. Ce groupe de travail réunit des archivistes, des chefs de projet informatique et des représentants de la direction des Archives de France (DPACI et DITN). À l'heure actuelle, une vingtaine de départements sont représentés.

Le groupe de travail s'est fixé pour objectif :

– de définir une méthode de travail pour la mise en œuvre de l'archivage électronique des données issues des applications développées dans les services des départements chargés de l'aide sociale ;

– d'évaluer et sélectionner les données présentant un intérêt historique pour chaque type de dispositif (aide sociale à l'enfance, allocation personnalisée d'autonomie, revenu minimum d'insertion, protection maternelle et infantile, etc.) ;

– de rédiger et diffuser les spécifications pour l'export des données à transférer vers les archives départementales et/ou à éliminer, conformément au standard d'échange de données pour l'archivage (version 0.1) ;

– d'informer les éditeurs des logiciels métiers du social et métiers des archives ;

– de proposer un modèle de contrat de service pour la mise en œuvre d'une politique d'archivage (définition des contraintes juridiques, fonctionnelles, opérationnelles et techniques à respecter par les différents acteurs).

10 Département et ville de Paris, départements de l'Ain, de l'Aube, des Bouches-du-Rhône, de la Dordogne, de la Drôme, de l'Eure, du Finistère, de la Haute-Garonne, de la Haute-Savoie, de la Loire, du Maine-et-Loire, du Nord, du Pas-de-Calais, des Pyrénées-Orientales, du Rhône, de la Saône-et-Loire, de la Seine-Maritime, des Yvelines.

Deux sous-groupes de travail ont été constitués : l'un chargé d'étudier les dispositifs concernant les personnes âgées et les personnes handicapées ; l'autre chargé d'étudier les dispositifs concernant les enfants (aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile).

Le bilan des actions menées en matière de collecte et de conservation des données et supports numériques est abordé plus loin (chapitre 5.3).

Dans l'atelier de restauration des archives municipales de Lyon, visite d'une classe de CM2 de l'école Jean Giono, 10 février 2006

5. Conserver

5.1. Bâtiments

Dans le domaine des construction de bâtiments, l'année 2006 a été marquée par l'achat du terrain destiné à accueillir le futur bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (*cf. supra)*. Il faut souligner les inaugurations de trois nouveaux bâtiments d'archives départementales.

Le nouveau bâtiment des archives départementales du Gers, à Auch, a ouvert ses portes au public le 1er février, après avoir été officiellement inauguré le 30 janvier par le président du conseil général, en présence de la directrice des Archives de France et du préfet du Gers. D'une capacité de 23 kilomètres, ce bâtiment de trois étages est doté d'un concept « double enveloppe » qui isole parfaitement les magasins de conservation des documents, sur deux niveaux desservis par deux grands ascenseurs. Le bâtiment est doté d'une salle de lecture de 62 places, d'un espace dédié à l'action éducative, d'un auditorium et d'une salle d'exposition. D'un coût total de près de 9 M €, l'opération a bénéficié d'aides de l'État et de l'Europe à hauteur de 2,2 M € et vient s'ajouter en Midi-Pyrénées aux archives du Tarn inaugurées en 2005.

Le mois suivant, à Chartres, a été ouvert au public le nouveau bâtiment des archives départementales d'Eure-et-Loir, inauguré le 5 octobre précédent. Construit avec le soutien de l'État et conçu par les architectes Stanislas

Le nouveau bâtiment des archives départementales du Gers.

La façade du nouveau bâtiment des archives départementales d'Eure-et-Loir.

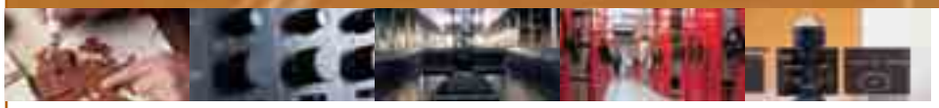

Fiszer et Jean-Michel Poisson, il se présente sous la forme d'une grande villa. Une vaste salle de consultation est équipée pour permettre aux chercheurs de bénéficier des plus récentes technologies de l'information. Les espaces d'accueil des publics sont complétés par un hall d'exposition, une salle de réunion pour les associations, des locaux d'accueil pour les groupes scolaires et un centre de documentation plus particulièrement destiné aux publics lycéen et étudiant. En grande partie enterrés, les espaces destinés à la conservation des documents, d'une capacité de stockage de plus de 33 km linéaires, sont invisibles de l'extérieur. Les deux magasins dédiés à la conservation des cartes et plans, qui constituent l'une des principales richesses du service, sont situés à proximité immédiate de la salle de consultation et bénéficient d'un équipement mobilier particulièrement soigné.

Enfin, le 1er juin 2006, à Marseille, ont été inaugurées les archives et la bibliothèque départementales des Bouches-du-Rhône, marquant l'aboutissement d'une opération d'un coût total de 78 M € pour le conseil général. Placée au cœur du périmètre Euroméditerranée, d'une surface totale de 28 000 m², le nouveau bâtiment est un lieu à l'architecture audacieuse conçue par le cabinet Vezzoni-Laporte, qui symbolise le renouveau d'un quartier autrefois lié à l'activité portuaire. Plus loin, c'est un jardin de lecture suspendu, ouvert à tous, planté d'essences méditerranéennes, qui a été créé. La nuit, le bâtiment est mis en lumière par l'artiste japonais Keiichi Tahara.

Brochure éditée à l'occasion de l'ouverture des archives départementales des Bouches-du-Rhône, juin 2006.

Notons aussi qu'ont également eu lieu en 2006 les poses de la première pierre de l'extension des archives départementales de la Vienne et du nouveau bâtiment des archives départementales du Bas-Rhin.

5.1.1. Réactualisation des règles de base pour la construction d'un bâtiment d'archives

Depuis plusieurs années sont publiées sur le site de la direction des Archives de France des règles de base pour la construction d'un bâtiment d'archives, documents très synthétiques destinés à une large diffusion et destiné à donner les premières ébauches d'un programme fonctionnel. Ces règles ont, en 2006, fait l'objet de la part du bureau de la conservation matérielle et des constructions d'un enrichissement et d'une ré-actualisation.

Elles intègrent d'une part les principales recommandations de la norme ISO 11799 Prescriptions pour le stockage des documents d'archives et de bibliothèques, 2004. Elles font d'autre part référence à certaines études. Plus généralement, elles reflètent les enseignements tirés de la lecture des programmes, avant-projets sommaires et avant-projets détaillés qui sont transmis à la direction des Archives de France, des remontées d'expériences de nombreux services, et enfin des nombreux contacts noués sur ces questions avec les archivistes, techniciens, architectes, restaurateurs. Certains points ont été modifiés (ainsi les surcharges au sol dans les magasins, ou encore la structure autoporteuse, clairement écartée) ; des spécifications supplémentaires ont été ajoutées, concernant par exemple l'implantation des rayonnages, les hauteurs sous plafond, les ouvertures, les éclairages. Des paragraphes nouveaux ont été ajoutés : environnement climatique dans les magasins, lutte contre les sinistres (incendie, protection contre le vol, contre les dégâts des eaux, plan de sécurité). De nouveaux locaux sont apparus : local serveur notamment, désormais à prévoir en raison de la prise en charge à venir d'archives numériques.

Concernant l'environnement climatique dans les magasins d'archives, une réflexion a été menée visant à assou-

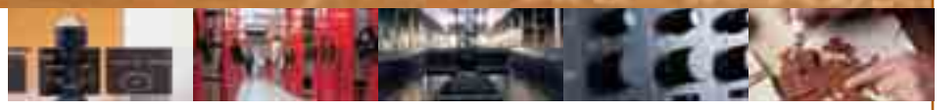

plir les règles pour la température et l'humidité relative jusque-là observées : cet assouplissement a pour objectif de permettre une dérive lente de ces conditions suivant les saisons et d'avoir ainsi une fourchette de chiffres plus importante. A tout le moins, cet assouplissement permettra aux systèmes déjà en place de climatisation dans les bâtiments d'archives de fonctionner moins (et de ne se mettre en route qu'en cas d'obtention de température/humidité relatives sortant de la fourchette admise). Il peut également permettre, avec des matériaux choisis pour les magasins assurant une bonne inertie (type double peau et/circulaire autour des magasins, absence d'ouverture dans les magasins), pour certains climats tempérés, de se passer des systèmes automatisés de climatisation et d'opter pour des systèmes mécanisés. De même, de nombreuses réflexions ont amené à préconiser aux services un renouvellement d'air neuf dans les magasins moindre que celui qui était jusqu'alors prescrit, soit une mesure une nouvelle fois génératrice d'économies.

5.1.2. Avis et visa sur les nouvelles constructions et aménagements de bâtiments d'archives

Malgré une conjoncture financière difficile, on constate toujours un grand dynamisme dans les projets de nouveaux bâtiments d'archives (constructions, mais également réaménagements, extensions, restructurations), dynamisme qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la circulaire

	Archives régionales	Archives départementales	Archives municipales	Autres établissements
Étude de faisabilité ou de programmation		Ardèche, Loire, Hautes-Pyrénées, Rhône, Vosges, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine	Millau, Tarbes, Voreppe	Caisse régionale d'assurance vieillesse d'Alsace-Moselle
Étude de l'avant-projet sommaire	Archives régionales de la Martinique	Ariège, Gard, Nièvre, Pyrénées-Atlantiques (Bayonne), Val-de-Marne	Bagneux, Blagny, Bourges, Calais, Gennevilliers	Office national interprofessionnel des grandes cultures
Étude de l'avant-projet définitif		Ariège, Gard, Nièvre, Hérault, Pyrénées- Atlantiques (Bayonne)	Agen, Bagneux, Bourges, Calais, Fougères, Montauban, Montélimar, Saint-Ouen, Villeneuve-sur-Lot	
Visites de bâtiments pour avis		Nièvre, Savoie, Pyrénées-Orientales		
Visites de bâtiments		Eure-et-Loir, Sarthe, Deux-Sèvres		

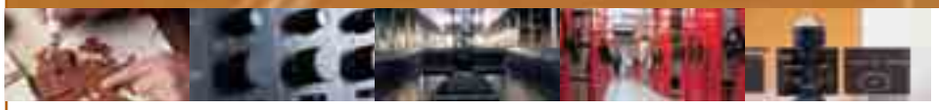

du 20 février 2004 concernant l'aide de l'État aux collectivités territoriales et à leurs groupements en faveur de leurs bâtiments d'archives.

5.1.3. Synthèse sur les enquêtes statistiques des archives départementales

L'analyse concernant les bâtiments est basée sur les réponses de 93 départements puisque les données de plusieurs départements ne sont pas disponibles ou trop peu précises. Les chiffres indiqués entre crochets sont ceux de l'enquête de 2004. On n'observe pas d'évolution notable sur les appartements de fonction par rapport aux chiffres fournis en 2004.

- *Occupation de l'espace*

De manière générale, en se basant sur les données de 86 services, un service d'archives départementales occupe entre 5 000 et 10 000 m². 19 occupent moins de 5 000 m², le plus petit moins de 2 000 m², 9 plus de 10 000 m² et un plus de 20 000 m².

La moyenne des métrages linéaires disponibles n'a pas été calculée tant les situations varient. D'après les données recueillies, 43 [41] départements ont un métrage linéaire disponible inférieur à 15 % de leur métrage total dans leur bâtiment principal. Dans ce nombre, on compte 6 bâtiments « totalement saturés » (moins de 1 % de métrage disponible) mais 5 font partie des 18 départements pour lesquels une extension ou une construction neuve est prévue ou en cours de construction. Pour 25 de ces départements, il n'y a pas de projets d'extension ou de construction, mais pour 3 d'entre eux, le métrage disponible total, en comptant le bâtiment annexe et le bâtiment principal, est compris entre 19 et 41 % de la capacité totale.

- *Ateliers*

L'étude porte sur 93 départements et concerne les ateliers de photographie, microfilmage et numérisation ; archives sonores et audiovisuelles ; reliure ; restauration ; maintenance et bricolage.

3 bâtiments disposent de l'ensemble de ces ateliers. 41 départements disposent de plus de 3 ateliers. La photo-

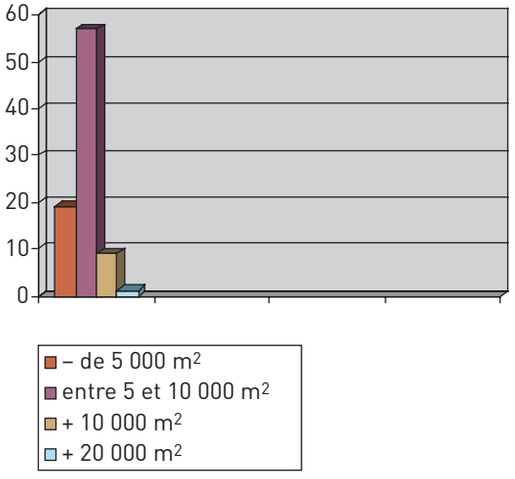

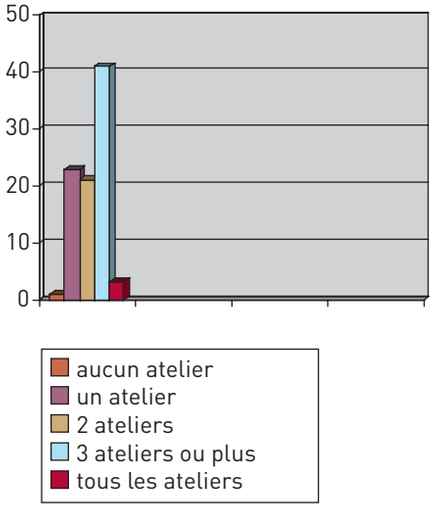

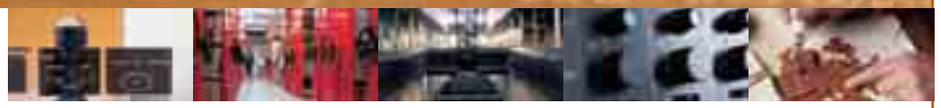

graphie, le microfilmage et la numérisation sont alors traités dans des ateliers séparés. 23 départements disposent d'un seul atelier. 21 départements disposent de 2 ateliers. Un département ne dispose d'aucun atelier ; un département n'a pas d'atelier de reliure-restauration à proprement parler mais dispose d'un atelier dit de conservation préventive.

– Photographie – microfilmage – numérisation : atelier présent dans la grande majorité des départements ; 9 [12] n'en sont pas pourvus, soit environ 10 %.

– Traitement des archives sonores et audiovisuelles : 18 départements pourvus, soit moins de 20 %.

– Reliure : 41 ateliers [49], soit 45 % des départements.

– Restauration : 27 ateliers [31], soit 30 % des départements.

– Maintenance – bricolage : 47 % des départements pourvus.

Le nombre d'ateliers de reliure et de restauration semble avoir tendance à diminuer. L'enquête de 2006 ne différencie pas les ateliers de photographie, microfilmage et de numérisation.

- *Travaux d'aménagement et de construction*

Des travaux de maintenance et d'entretien d'importance diverse ont été réalisés dans la majorité des départements. Il n'a pas été réalisé de travaux dans les départements disposant de bâtiments récemment achevés ou ayant en cours de réalisation ou de conception un nouveau projet très avancé.

Les travaux d'entretien intérieur ont porté sur les peintures, les mises aux normes électriques, la pose de brise-soleil, la détection incendie, le désamiantage, les systèmes de traitement climatique, la réfection ou le réaménagement de certains locaux (bureaux, logement de gardien, salle de lecture). Les travaux extérieurs ont porté en particulier sur les clôtures et les portails. On note en outre la dépose d'autoclave dans deux départements.

On peut signaler :

– Divers et nombreux travaux pour les « nouvelles technologies » : installation de serveur informatique, câblage informatique, fibre optique, postes informatiques, vidéo surveillance de la salle de lecture (Allier, Alpes-de-Haute-Provence, Ardennes, Côte-d'Or, Eure, Haute-Loire, Lozère, Mayenne, Pas-de-Calais, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Martinique).

– Des aménagements pour les handicapés, dans les espaces pour les publics ou ceux du personnel (Hautes-Alpes, Aude, Calvados).

– Des installation de rayonnages fixes ou mobiles (Eure, Jura, Haut-Rhin, Savoie).

– Des travaux d'extension et de réhabilitation de grande importance en cours dans trois départements (Loire-Atlantique, Orne, Vienne).

5.1.4. Synthèse sur les enquêtes statistiques des archives communales

L'analyse concernant les bâtiments est basée sur les réponses de 409 communes (402 réponses en 2004) et de 14 intercommunalités. Il peut arriver cependant que quelques rubriques ne soient pas renseignées. Les chiffres indiqués entre crochets sont ceux de l'enquête de 2004. Rappelons qu'en 2004, il n'avait pas été fait mention d'archives intercommunales.

- *Occupation de l'espace*

Pour les archives municipales, les magasins occupent environ 65 % [60 %] de la surface totale des bâtiments, contre 14 % [15 %] pour les locaux ouverts au public. Pour des archives intercommunales, ces chiffres sont respectivement 85 % et 4 %.

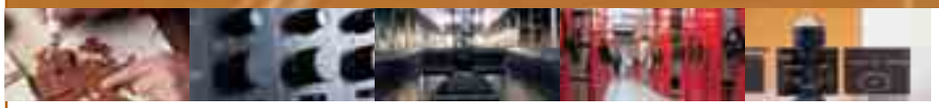

En moyenne, un service d'archives municipales occupe 405 m² [415] et 355 m² pour un service d'archives intercommunales.

Parmi les communes ayant répondu à l'enquête, 24 [17] ont une surface supérieure à 1 000 m², dont 3 de plus de 5 000 m² ; 45 [50] ont une surface supérieure à 500 m² sans compter les annexes éventuelles.

Pour les archives communales, le métrage linéaire équipé par service est en moyenne 1 291 ml en comptant le bâtiment principal et 1 473 ml [1 430] en comptant le bâtiment principal et les annexes, lorsqu'il en existe. Cependant, il y a une grande disparité de métrage linéaire équipé entre le plus grand service (18 986 ml) et le plus petit (50 ml).

Environ un tiers du métrage linéaire, soit 31 % [25 %] est encore disponible. Comme en 2004, 113 services, soit 27 % [30 %] ont moins de 50 ml qui restent disponibles. Pour les 76 communes disposant d'annexes, 31 % du métrage de ces annexes est également disponible. De la saturation totale des annexes à 2 000 ml de métrage disponible, les cas de figure sont multiples.

Pour les archives intercommunales, le métrage linéaire équipé s'élève en moyenne à 1 744 ml avec 21 % de métrage disponible.

- *Ateliers*

On compte 52 ateliers pour l'ensemble des archives communales, à peu près autant qu'en 2004 où 46 services disposaient d'un atelier interne. Certains grands services peuvent compter plusieurs ateliers. La majorité (24) est comprise dans le groupe intitulé « photographie, microfilmage numérisation ». On compte 8 ateliers de restauration, 7 de reliure, 11 de maintenance et bricolage et 2 pour les archives sonores.

- *Travaux d'aménagement et de construction*

Des constructions ou extensions d'importance ont été réalisées dans 14 communes pour une moyenne de 500 000 €, le coût de ces opérations étant compris entre 11 000 et 2 800 000 €.

Des travaux d'aménagement ou d'entretien ont également été effectués dans 69 communes pour une moyenne de 35 000 € par commune. Ces deux types d'opération sont en augmentation par rapport à 2004 où des opérations s'étaient déroulées dans 57 communes.

5.1.5. Synthèse sur les enquêtes statistiques des archives régionales

L'enquête mentionne des réponses pour 10 régions. Cependant, suivant les rubriques, les informations sont disponibles pour un nombre variant entre 6 et 10 d'entre elles.

S'agissant de l'occupation de l'espace, 6 régions ont donné des chiffres. La disparité est très grande entre des locaux d'une surface de 220 ou 293 m² et ceux d'une surface de 2 800 ou 3 500 m². La surface moyenne – peu significative – est de 1 457 m².

On note de même une grande disparité pour la surface des magasins entre 171 et 2 738 m² avec une moyenne non significative de 830 m² pour 6 régions. La moyenne des métrages linéaires disponibles est de 13 % des montants équipés mais ce chiffre reflète mal la situation car cette analyse présente des chiffres négatifs pour certaines régions.

Une seule région mentionne l'existence d'un atelier de photographie – microfilmage – numérisation.

4 régions mentionnent des travaux d'aménagement ou d'entretien ; 4 n'en mentionnent aucun. 3 régions font

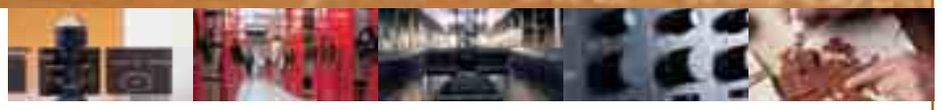

état de travaux d'extension et de construction ; 4 n'en indiquent aucun.

5.2. La politique menée en matière de conservation matérielle et préventive des collections

5.2.1. Actions de la direction des Archives de France

La direction des Archives de France, depuis l'arrivée de Marie-Dominique Parchas à la tête du bureau de la conservation matérielle et des constructions en avril 2006, a développé ses activités de conseils. Par le biais du forum des archives ou par des questions posées directement au bureau, la demande de conseils (environ 70 en 2006) a essentiellement porté, dans le domaine de la conservation préventive, sur les points suivants : actions sur l'environnement des collections et sur les modalités de stockage ; conditionnement (cahier des charges, qualité des différents matériaux, choix des boîtes notamment en cas de risques majeurs d'inondation, présence de sprinkleurs, zone à risques, conseils sur la qualité d'une boîte, qualité des sangles, etc.) ; lutte contre les infestations biologiques (cafards, mérule, moisissures) ; contrôle de l'environnement (capteurs, lumière, filtres anti-UV, amiante, polluants, conseils pour des cas spécifiques, humidificateurs et déshumidificateurs, plans d'urgence). Dans le domaine de la conservation curative (action directe sur les collections), les questions ont porté sur les points suivants : traitement des documents inondés ; dépoussiérage (cahier des charges, nettoyage des magasins) ; conservation des sceaux et du plomb ; conservation des collections photographiques et audiovisuelles ; méthodes de désinfection (utilisation de l'ionisation) ; marques, matériaux ou techniques. Les questions ont également porté sur les fournisseurs ou prestataires de services (restaurateurs).

Le bureau a également développé une mission de prestations de service. Il a ainsi assuré, à la demande et dans la limite de ses disponibilités, des prestations *in situ* : prélèvement de moisissures, diagnostic sur des infestations, évaluation des conditions de conservation, formation du personnel en conservation préventive.

Trois évaluations ont été effectuées pour des musées d'ethnographie. Le premier déplacement pour des archives a eu aux archives départementales de Seine-Saint-Denis qui faisaient face à l'inondation des archives de calques d'architectes des services techniques du conseil général. Il s'est agi d'évaluer les risques d'infestation. Les évaluations ont été suivies d'un rapport illustré, d'un diagnostic et de conseils.

En matière de travaux et d'études, le bureau est intervenu indirectement en tant qu'expert sur des projets de recherche, a assuré la coordination de projets dont il a pu être initiateur, participé à des groupes de travail.

S'agissant des projets de recherche de la mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la Communication (MRT), sur les 28 projets présentés et financés en 2006 par celle-ci, dix ont été retenus dont deux voire trois concernent archives et bibliothèques. Le budget est de 300 000 €, soit environ 50 000 € par projet.

– Projet n° 10 : « sorption des composés organiques volatiles par les papiers de conservation : développement des protocoles adaptés, mesures, modélisation et prédiction à long terme ».

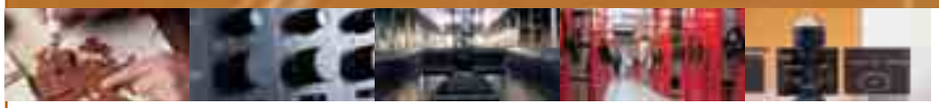

– Projet n° 15 : « vers un diagnostic non destructif de l'état de conservation des documents graphiques : une nouvelle approche analytique intégrée de caractérisation du papier. »
– Projet n° 8 : « la caractérisation, l'altération et l'histoire des matériaux cireux et des résines : techniques chromatographiques et de spectrométrie de masse ». Les résultats sont extrapolables à la cire des sceaux.

La direction des Archives de France a également participé aux travaux des groupes de normalisation au sein de l'AFNOR concernant les conditionnements à l'usage des archives et bibliothèques (papier permanent, cartes et cartons) et aux travaux de la commission de normalisation sur le thème de la conservation des biens culturels (notamment les travaux du groupe environnement, traitant, entre autres thèmes d'études, des réserves, des vitrines et de la méthodologie pour l'évaluation des risques). Elle a été impliquée, ainsi que les Archives nationales, dans d'autres projets pilotés par la Bibliothèque nationale de France : étude sur les polluants[1] ; étude sur les nouveaux procédés de désacidification.

5.2.2. Bilan d'activité des Archives nationales

Le département de la conservation des Archives nationales a orienté ses actions en 2006 sur de grandes priorités tout en continuant à répondre à ses missions de restauration, microfilmage, numérisation, conservation préventive, d'expertise, conseil et formation. Parmi les grandes actions menées, on retiendra en particulier :

– l'accueil des archives présidentielles différées depuis 2002 par manque de place, et déplacement, pour ce faire, d'archives du Minutier central des notaires parisiens ;
– la collaboration avec l'équipe du futur Centre de Pierrefitte-sur-Seine sur le chantier des collections en vue de leur transfert. Le récolement, qui sera terminé en 2007, a monopolisé de nombreuses énergies. La collaboration avec la société SETEC a permis d'élaborer le rétro-planning du transfert des fonds. il sera suivi par l'évaluation sanitaire, outil qualitatif et quantitatif spécifiquement créé par le département de la conservation, destiné à programmer les actions de dépoussiérage, reconditionnement, désinfection, restauration, microfilmage, numérisation à court terme (déménagement des collections dans de bonnes conditions) et à long terme.

Notons que cette charge de travail, combinée au manque de personnel, a conduit à différer les actions suivantes : plan de sauvegarde et d'urgence, prestations extérieures de restaurations, travaux de la photothèque.

5.2.3. Bilan d'activité des archives départementales

Le bilan qui suit est une vision globale mais incomplète de la politique de conservation préventive des archives départementales en 2006. Le taux de réponses à l'enquête transmise par la direction des Archives de France est de 81 à 93 réponses (selon les domaines) sur 103 services, ce qui représente somme toute un taux satisfaisant et probablement représentatif.

- ***Le personnel affecté à la préservation des collections***

Les tâches décrites sont réparties en 5 postes dont 4 correspondent la plupart du temps à la présence d'ateliers :

1 « Les composés organiques volatils soufrés et acides émis par les collections de bibliothèques et d'archives, source et effets sur les collections saines », dirigé par Thi-Phuong Nguyen, laboratoire scientifique et technique de la BnF.

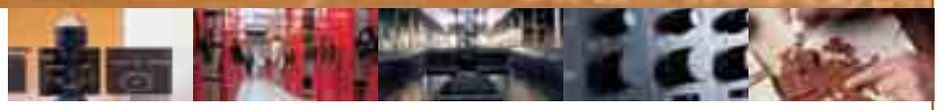

Nombre d'agents affectés à la conservation matérielle

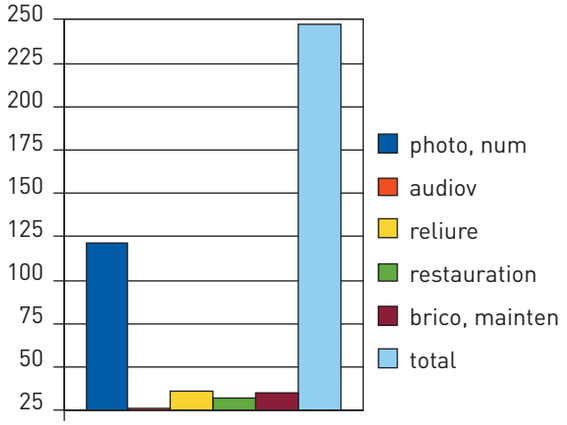

photographies et numérisation, audiovisuel, reliure, restauration, bricolage et maintenance.

En 2004, étaient recensés 52 ateliers de numérisation, 49 ateliers de reliure et 31 ateliers de restauration. La plupart des services sont munis d'ateliers de photographie.

En 2006, l'enquête permet de comptabiliser le nombre d'agents affectés aux divers ateliers.

Environ 9 % du nombre total d'agents des archives départementales sont affectés en 2006 à la conservation matérielle si on comptabilise aussi les agents responsables de « bricolage et de maintenance ». La numérisation et la photographie viennent en tête (121 agents). Chacun des autres postes représente approximativement 1 % du personnel, soit au total 26 agents affectés à la préservation des collections audiovisuelles, 36 relieurs et 32 restaurateurs. Le nombre maximum d'agents affectés dans les ateliers de numérisation/photographie s'élève à 5 pour un département et 3 (3 départements). Le chiffre de 3 pour le nombre de relieurs est également atteint pour 3 départements. La plupart des services n'affectent pas à temps plein ce personnel. Il est souvent d'usage que les agents tournent en salle de lecture, par exemple, ou que les relieurs pratiquent des restaurations de feuillets.

Le métrage des documents conservés varie d'un peu plus de 6 klm à 43 kml, avec une moyenne de 20 kml. La masse des documents à traiter et le faible nombre d'agents explique la part importante des traitements externalisés.

Le nombre de responsables de la conservation préventive n'apparaît pas dans ce questionnaire. Cependant, en 2004, 55 départements en avaient nommé un, ce qui représente presque 50 % des services (avec 44 actions de formations).

La conservation préventive rentre ainsi progressivement dans les habitudes et dans le souci de qualité. Quelques rares spécialistes sont nommés au sein des archives (Alpes-Maritimes, Oise, Rhône-Alpes, etc.) ou d'une ville (Bordeaux, projets à Bourges, Montauban, etc.), où ils assurent la coordination des demandes et sont responsables de la formation et de l'information.

- *La politique de conservation préventive*

60 % des services sur les 93 réponses ont mis en place une politique de conservation préventive. 462 agents, soit 17 %, ont reçu une formation en conservation préventive. Des progrès restent à faire, notamment sur les plans de sauvegarde, encore rares mais en net progrès. 40 % des services ont une programmation à long terme des restaurations.

Le récolement et l'estampillage

Les services ont une bonne connaissance des fonds qu'ils conservent : 93,8 % des 81 départements qui ont répondu effectuent un récolement permanent.

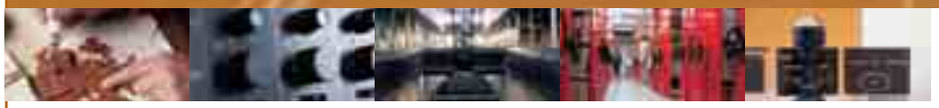

Magasins aux normes de conservation[2]

Les magasins aux normes ont augmenté de 2005 à 2006, passant de 228 722 m² à 243 772 m². Ce chiffre global est dû principalement aux actions menées dans ce domaine par 5 départements.

Sur les 90 réponses exprimées :

- 5 départements ont augmenté le volume aux normes.
- 48 départements ont des magasins ou une partie (non précisé) aux normes mais n'en ont pas augmenté le volume.
- 17 départements répondent par la négative, ce qui signifierait qu'aucun magasin n'est aux normes.
- 20 départements ne s'expriment pas sur la question.

Évolution du nombre de magasins aux normes de 2005 à 2006

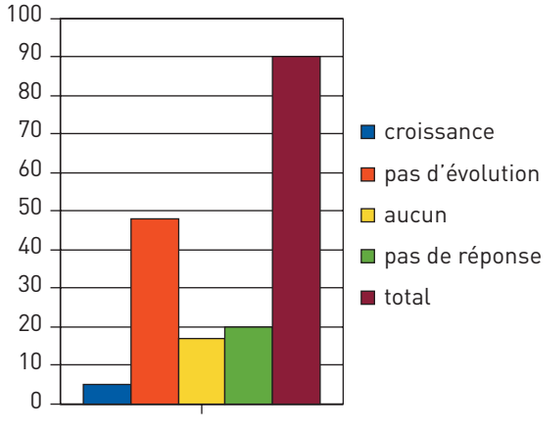

Contrôle du climat

La stabilité du climat est l'un des critères principaux de bonne conservation des collections et de respect des normes. Les services devraient à l'avenir répondre plus facilement aux normes car elles ont été assouplies (voir les *Règles pour la construction des bâtiments d'archives*, en ligne sur site de la direction des Archives de France).

Mode de contrôle des magasins (en %). Bleu : total/ rouge : manuel/jaune : automatique/ vert : automatique et manuel

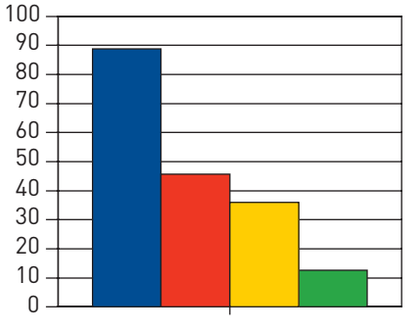

Le contrôle automatique est encore peu utilisé (GTC). Il est souvent couplé avec un contrôle manuel. Est-ce dû au fait que le GTC n'est pas forcément relié aux postes des archivistes mais à ceux du conseil général ou de la société de maintenance qui, parfois, transmettent peu d'informations ? Les services d'archives ne peuvent alors mener à bien leur mission de conservation en surveillant de près le climat des magasins de manière à intervenir rapidement lors des dysfonctionnements.

Sûreté et sécurité

Bien que l'enquête 2004 ait indiqué que seulement 60 % des services sont munis de détection intrusion, on constate que les collections sont bien gardées, un seul vol ayant été signalé en 2006.

Une surveillance attentive du marché de l'art a par ailleurs permis de revendiquer l'appartenance de 21 documents (Ardennes, Charente-Maritime, Corse-du-Sud, Deux-Sèvres, Dordogne, Eure-et-Loir, Gironde, Hautes-

2 Soit obéissant aux conditions suivantes : températures comprises entre 16 et 25°C, humidité relative entre 40 et 60 %, brassage de l'air de 3 volumes par heure, renouvellement de l'air, présence d'une détection incendie, d'une détection intrusion.

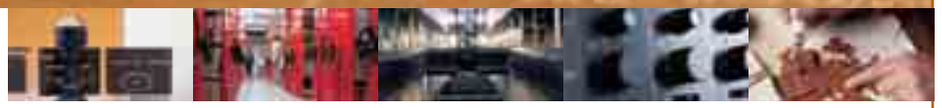

Alpes, Haute-Saône, Ille-et-Vilaine, Landes, Pas-de-Calais, Rhône, Savoie, Somme, Tarn, Var, Vaucluse, Vendée).

En 2004, 90 % des services était muni de détection incendie. En 2006, 8 sinistres ont été recensés (Alpes-de-Haute-Provence, Corse-du-Sud, Doubs, Eure-et-Loir, Finistère, Gironde, Haute-Savoie, Hérault).

- *Traitements des collections*

Conditionnements

Les fonds « convenablement conditionnés » sont définis comme suit : « les documents encartonnés dans des boîtes résistant à l'eau et au feu ». Pour être plus précis, un fonds bien conditionné est à l'abri de la poussière (acidité, développement de moisissures), des polluants, notamment de ceux dégagés par les conditionnements eux-mêmes, de la lumière (altération physico-chimique, vieillissement prématuré), des déformations et, dans une certaine mesure, des sinistres.

Parmi les 81 réponses, les fonds conditionnés dans l'année représentent plus de 55 000 ml, ce qui correspond au chiffre déjà atteint en 2004. Parmi les 9 actions les plus importantes (entre 1000 et 18 980 ml) menées en 2006, certaines sont liées à des déménagements ou à des restructurations.

En résumé :
– 1 département a traité 18 980 ml ;
– 8 départements ont traité entre 1000 et 5000 ml ;
– 17 départements ont traité entre 500 et 1 000 ml.

Parmi les 66 réponses, 14 services n'ont que 10 à 50 % de leurs fonds convenablement conditionnés. Les conclusions seront donc identiques à celles de 2005 : de grands progrès restent à faire. 12 services atteignent un pourcentage très élevé de fonds « bien conditionnés », soit 90 à 97 %.

Fonds bien conditionnés. Bleu : 80 à 95 %/ rouge : 51 à 79 %/ jaune 10 à 50 %/ vert : total des réponses

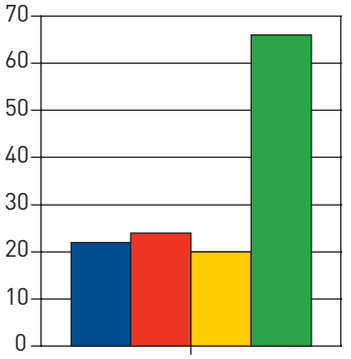

Désinfection

Pour le traitement des moisissures, aucun service n'a signalé de désinfection pratiquée en interne en 2006. En effet, très peu d'autoclaves sont utilisés dans les institutions culturelles liées au patrimoine écrit (archives départementales de Maine-et-Loire, de la Martinique, archives diplomatiques à Nantes, Bibliothèque nationale de France sur le site de Bussy-Saint-Georges). Les deux premières ont de petites enceintes et traitent exceptionnellement pour l'extérieur. Les désinfections sont donc assurées très majoritairement par des prestataires extérieurs. Elles représentent un volume total de 2 496,30 ml répartis par lots de 1 à 1 363 ml entre 29 services :
– de 1 à 10 ml : 9 services;
– de 11 à 49 ml : 13 services ;
– de 50 à 99 ml : 2 services ;
– de 100 à 1 363 ml : 3 services.

Parmi les 8 services qui ont subi des sinistres, seuls 2 ont procédé à des désinfections.

S'agissant du traitement des insectes, un seul service a signalé des actions importantes de désinsectisation liée à la présence de *Stregobium paniceum* (vrillette du pain) près des

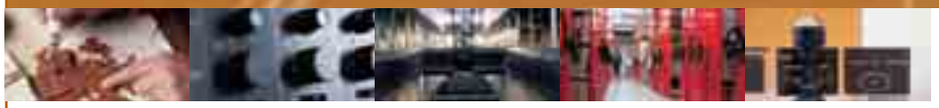

fenêtres et dans les documents (colles de farine des reliures, parchemins), avec un développement croissant de 2004 à 2005. L'expertise a été menée par le Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP). Le traitement a été effectué par la fumigation par l'entreprise ATH de 8 magasins, des couloirs de circulation des documents, des salles de tri et de lecture, du quai de déchargement et de l'atelier de prise de vue des microfilms. En parallèle, une grande opération de dépoussiérage et de nettoyage a été entreprise. La pose de pièges à insectes complète le dispositif et elle permet de dénombrer et d'identifier les insectes, de surveiller leur activité dans un secteur déterminé.

Reliure

Contrairement aux conclusions émises dans le rapport d'activité de 2004, la part entre le public et le privé n'est pas égale puisque ce dernier a effectué en 2006 62 % du travail de reliure (répartition : 37 ateliers en interne et 64 en externe).

10 819 ouvrages ont été reliés. Les travaux effectués en interne par les 36 relieurs représentent 4 109 volumes (entre 1 à 375 reliures selon les services) pour les 37 services ayant répondu (45 en 2004, avec une moyenne de 300 unités avec deux exceptions à 400 et 500 unités). Parmi ces services, 20 font aussi appel au privé pour compléter leur travail. Voir tableau *infra*.

Restaurations

Les feuillets

Le but de ce bilan est d'avoir une vision globale des activités des services. La question posée portait sur le nombre de feuillets traités. Il s'agit donc d'une analyse quantitative et non qualitative de la restauration.

Les travaux effectués par les ateliers privés sont beaucoup plus conséquents (86 %). Cependant le volume produit par les 33 ateliers qui ont répondu à l'enquête n'est pas négligeable : 43 225 feuillets. Les raisons en sont claires : d'une part, la masse à restaurer est trop importante pour le nombre d'agents ; d'autre part, peu d'ateliers disposent de restaurateurs issus de formations spécifiques de haut niveau (Institut national du patrimoine, maîtrise de sciences et techniques en conservation-restauration de l'université de Paris I, formations ayant une habilitation de la direction des musées de France) ou même de restaurateurs issus des écoles Condé. Une grande partie des ateliers se concentre sur les petites opérations et confie au privé les interventions plus complexes.

Rappel de l'enquête 2004 : deux fois plus de travaux en externe, 45 départements ayant répondu au questionnaire. Moyenne de 1 000 unités avec un maximum à 9 000 dans un cas. 73 départements font appel au privé pour une moyenne de 1 500 unités. Voir tableau *infra*.

Traitement des sceaux

La tendance est inverse pour le traitement des sceaux : l'activité des 6 ateliers d'archives qui pratiquent des restaurations et ont répondu au questionnaire est supérieure à celle des restaurateurs privés qui sont eux aussi en nombre très réduit. L'évolution des pratiques explique aussi ce faible pourcentage confié au privé. Le traitement des sceaux consiste de plus en plus en actions préventives d'amélioration du conditionnement sans action directe sur le sceau. Pour comparer avec rigueur, il faudrait préciser si l'action comptabilisée par les services est préventive ou curative.

En 2004 : 580 sceaux sont restaurés dans 17 départements. On constate donc en 2006 une augmentation importante des sceaux restaurés ou bien conditionnés (1 926), probablement liée à l'augmentation des agents ayant suivi une formation au service des sceaux des Archives nationales. Voir tableau *infra*.

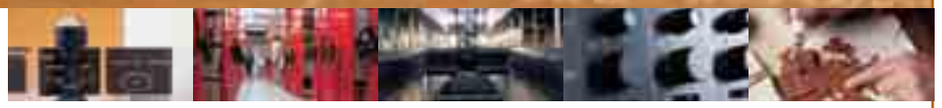

5.2.4. Bilan d'activité des archives communales et intercommunales

596 services communaux ont été consultés ; 197 n'ont pas répondu au questionnaire. Le taux de réponse étant satisfaisant, le bilan ci-dessous est assez représentatif de la situation.

32 services d'intercommunalité ont été interrogés. le taux de réponses est faible. L'analyse qui suit est par contre trop lacunaire pour être représentative.

- *La politique de conservation préventive*

Dans les archives communales, 38 % des services sur les 355 réponses ont mis en place une politique de conservation préventive. 43 % des services accordent une formation en conservation préventive, ce qui représente 208 agents. Des progrès restent à faire, notamment sur les plans de sauvegarde encore rares mais en net progrès. La moitié des services ont un plan de restauration (101 services sur 220 réponses). 32 % des services ont effectué le récolement permanent des fonds.

Dans les archives intercommunales, 28,6 % des services (14 réponses) ont une politique de conservation préventive et forment le personnel. 2 services sur 12 réponses ont un plan de restauration. La moitié des services ayant répondu (15) ont effectué un récolement permanent.

Magasins aux normes de conservation

Le nombre de m² aux normes a augmenté de fin 2005 à fin 2006 :

– 52 %, soit + 4412 m² pour les archives communales ;

– 57,42 %, soit + 368 m² pour les archives intercommunales.

Archives	Contrôle conditions climatiques	Contrôle manuel	Contrôle automatique
communales	59 %	51,59 %	20,73 %
intercommunales	64,28 % (15 réponses)	57,14 %	21,42 %

Sécurité et sûreté

Les archives sont bien gardées et protégées. Cependant, les 6 % de sinistres constatés en une année démontrent que les plans de sauvegarde doivent être développés pour renforcer la sécurité des fonds.

Archives	Sinistres	Vols	Revendication d'archives publiques
communales	25 (339 réponses) : 6,86 %	1	2
intercommunales	1 (14 réponses) : 6,66 %	0 (15 réponses)	0

Conditionnement

Les archives communales ont effectué le conditionnement de près de 15 000 ml en 2006. Les métrages linéaires traités par la majorité des services (159) sont peu importants (2 à 50 ml). 5 services ont conditionné plus de 1 000 ml.

Dans l'ensemble, les communes conditionnent « convenablement » leurs fonds mais on constate des hétérogénéités importantes :

– 37 communes ont 0 à 50 % de leurs fonds mal conservés ;

– le taux de satisfaction est beaucoup plus important que dans les archives départementales (97 %) pour 42 services qui considèrent que 100 % de leurs fonds sont bien conditionnés.

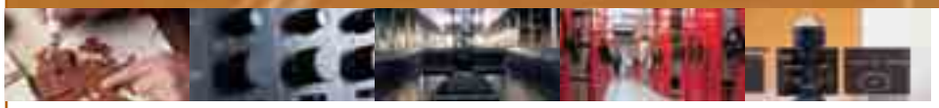

Mètres linéaires conditionnés ou reconditionnés par 310 services d'archives communales en 2006

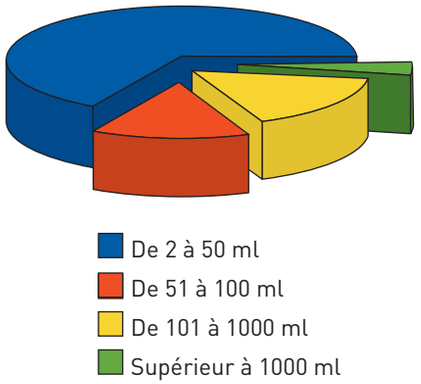

Nombre de communes ayant un pourcentage des fonds « convenablement » conditionnés en 2006

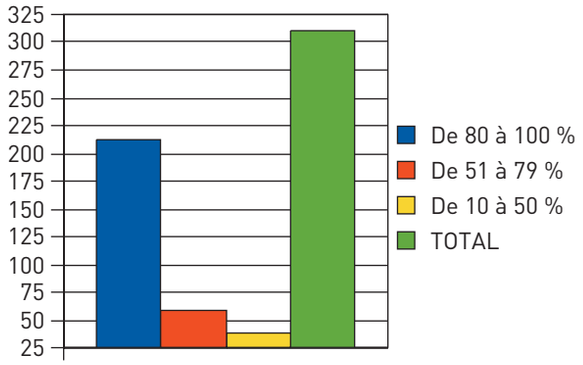

Dans les archives intercommunales, 653 ml ont été conditionnés ou reconditionnés en 2006. 13 services ont répondu sur le pourcentage de fonds « convenablement » conditionnés ; le taux de satisfaction est général puisque le pourcentage le plus bas est de 60 % pour un seul service, les autres oscillent en moyenne autour de 90 %.

La désinfection

Respectivement 200, 610 et 3 000 ml linéaires ont été traités en interne par 3 services communaux (Baie-Mahault en Guadeloupe, Bastia, Turckheim en Alsace). 19 services communaux ont fait appel à des prestataires pour traiter au total 3 600 ml répartis majoritairement en petits lots de 1 à 26 ml ; 3 services ont dû traiter respectivement 743, 1 269 et 1 477 ml. Un seul service intercommunal a fait traiter en externe 5 ml.

La restauration

Peu de communes bénéficient de la présence d'ateliers de reliure. Elles sous-traitent en majorité cette activité au privé (85 % du travail). Aucun service intercommunal ne restaure.

28 reliures ont été réalisées par le privé pour 2 services et 2 516 feuillets pour 3 services dont un sur 2 500 feuillets. Aucun sceau n'a été restauré pour les archives intercommunales.

La participation du privé est identique quant à la restauration de feuillets. Remarquons cependant une forte activité d'un atelier interne qui a produit en 2006 20 331 feuillets. La majorité des prestations s'effectue sur de petites quantités (7 à 100 feuillets).

Aucun atelier d'archives communales ne s'est lancé dans la restauration de sceaux. Une petite quantité est confiée à des ateliers privés (26 sceaux pour 4 services). Voir tableau *infra*.

5.2.5. Bilan d'activité des archives régionales

Le bilan qui suit est une vision très incomplète de la politique de conservation préventive des archives régionales en 2006. Le taux de réponses à l'enquête réalisée par la direction des Archives de France est de 10 réponses

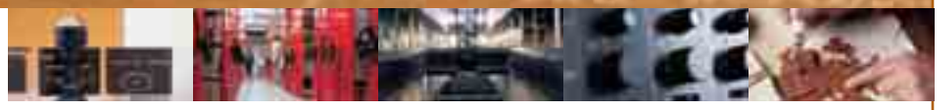

au maximum sur 22 services. Ce bilan est donc probablement peu représentatif. Il semble cependant que de nombreux progrès seraient à faire dans le domaine de la conservation préventive notamment en ce qui concerne la formation du personnel et la mise en place d'une politique globale. S'agissant des ateliers et de leur personnel, une seule réponse à l'enquête ne permet pas d'analyse de situation.

La situation est la suivante pour la conservation :

– Récolement permanent : 5 services (sur 10 réponses).

– Contrôle des conditions climatiques : 5 services (sur 9 réponses).

– Contrôle manuel des conditions climatiques : 4 services (sur 8 réponses).

– Aucun contrôle automatique n'est signalé (8 réponses).

– 2 services (sur 4 réponses) signalent une évolution des m² aux normes.

– 1 seul service sur 10 réponses a mis en place une politique de conservation préventive. Deux agents (1 seul service) ont été formés.

– Aucun sinistre, ni vol, ni revendication d'archives publiques ne sont signalés (10 réponses).

– 9 services ont entre 70 et 100 % des fonds convenablement conditionnés (boîtes solides, enveloppes de liasses en bon état et assurant une bonne protection contre la poussière). Une région a entrepris une lutte contre l'empoussièrement.

– Aucun plan de restauration n'est signalé (8 réponses).

– 1 seul service signale des restaurations effectuées à l'extérieur. Pas d'interventions internes et de microfilmage signalés. Un service signale des campagnes de numérisation.

Nombre de documents reliés en 2006, par atelier, en interne et en externe						
Archives départementales						
	%	1 à 10 reliures	11-50 reliures	51-100 reliures	101-200 reliures	+ de 200 reliures
Interne : 4 109 reliures par 37 ateliers	38 %	3 ateliers	9 ateliers	10 ateliers	9 ateliers	6 ateliers (201 à 375 reliures)
Externe : 6 710 reliures pour 64 services	62 %	5 services	16 services	20 services	10 services	9 services (201 à 472 reliures)
Archives communales et intercommunales						
	%	1 à 10 reliures	11-50 reliures	51-100 reliures	101-200 reliures	+ de 200 reliures
Interne : 531 reliures par 15 ateliers	15 %	4 ateliers	7 ateliers	3 ateliers	1 atelier	néant
Externe : 3 048reliures pour 184 services	85 %	Pour 98 services	Pour 70 services	Pour 3 services	Pour 2 services	366 reliures pour 1 service

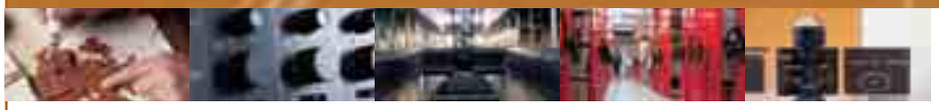

Nombre de feuillets restaurés en 2006, par nombre d'ateliers internes et externes						
Archives départementales						
	%	7-100 feuillets	101-500 feuillets	501-1000 feuillets	1001-5000 feuillets	+ de 5000
Interne : 43 225 feuillets, par 33 ateliers	13 %	4 ateliers	14 ateliers	3 ateliers	10 ateliers	2 ateliers (5001 à 9760 feuillets)
Externe : 285 286 feuillets pour 65 services	86 %	13 services	13 services	3 services	16 services	20 services (5001 à 29 180 feuillets)
Archives communales et intercommunales						
	%	7-100 feuillets	101-500 feuillets	501-1000 feuillets	1001-5000 feuillets	+ de 5000
Interne : 26015 feuillets par 13 ateliers	16 %	6 ateliers	5 ateliers	1 atelier	1 atelier	1 atelier (20 331 feuillets)
Externe : 130987 feuillets pour 150 services	84 %	69 services	25 services	23 services	28 services	5 services (de 5001 à 29 180 feuillets en externe)

Nombre de sceaux restaurés en 2006, par ateliers en interne et en externe					
Archives départementales					
	%	De 1 à 10 sceaux	11 à 50 sceaux	51 à 100 sceaux	101 à 1690 sceaux
Interne : 1 721 sceaux par 6 ateliers	89 %	Entre 2 et 10 sceaux traités dans 4 ateliers	15 sceaux traités dans 1 atelier		1 689 sceaux traités dans un atelier
Externe : 205 sceaux pour 8 services	10 %	1 à 7 sceaux traités dans 4 services	Respectivement 13 et 22 sceaux traités dans 2 services	respectivement 77 et 79 sceaux traités dans 2 services	
Archives communales et intercommunales					
	%	De 1 à 10 sceaux	11 à 50 sceaux	51 à 100 sceaux	101 à 1690 sceaux
Interne : néant		0	0	0	0
Externe : 26 sceaux pour 4 services		Respectivement 2, 3, 5 sceaux traités pour 3 services	16 pour 1 service	0	0

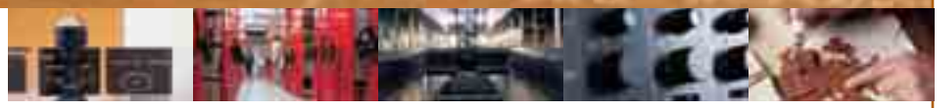

5.3. Microfilms et supports numériques

5.3.1. Bilan quantitatif

Les fonds privilégiés par la numérisation et/ou le microfilmage sont logiquement ceux qui sont les plus consultés, à commencer par l'état civil. Le retour des enquêtes statistiques en département fait apparaître que sur 102 services, 61 estiment que plus des trois quarts de l'état civil est microfilmé (dont 25 en intégralité). 10 services ont entre 50 et 75 % de leur état civil microfilmé et 6 sont en dessous de ce seuil. Les 25 cas restants n'ont pas renseigné ces champs ou n'ont pas renvoyé l'enquête. Pour la numérisation de l'état civil, les proportions sont moindres : 28 estiment que les trois quarts de l'état civil est numérisés, dont 12 à 100 %. 6 services sont entre 50 et 75 %. Enfin, 18 sont en-dessous de ce seuil et 25 n'ont, semble-t-il, pas du tout commencé la numérisation de cet ensemble.

En ce qui concerne les archives municipales, 141 services conservent des microfilms de leur état civil : 99 d'entre eux estiment avoir au moins les trois quarts de l'état civil microfilmé, dont 30 en intégralité. 10 services se placent entre 50 et 75 %, et 16 entre 25 et 50 %. 16 estiment avoir moins de 20 % de l'état civil microfilmé. Pour ce qui est de la numérisation, 104 services ont procédé à la numérisation de ces documents. 46 d'entre eux affirment qu'au moins 75 % de l'état civil est numérisé, dont 25 à 100 %. 12 services se situent entre 50 et 75 % et 9 entre 25 et 50 %. Enfin, 37 services n'ont pas plus de 25 % de leur état civil numérisé. Il convient de rappeler que, comme pour les archives départementales, il n'y a pas de rapport strict entre le microfilmage et la numérisation : certains services peuvent en effet ne pas conserver du tout de microfilms et avoir entrepris de numériser ces fonds.

Pour la première fois, il a pu être dressé un bilan de l'ensemble du patrimoine archivistique numérisé, à partir des informations disponibles dans le catalogue Patrimoine numérique, sur les sites internet des services d'archives et dans les enquêtes annuelles 2005 et 2006. Il apparaît qu'à la date du 31 décembre 2006, ont été numérisées ou sont en cours de numérisation près de 84 millions de pages dans les départements, 1,5 millions de pages dans les archives municipales et 3,25 millions de pages pour les Archives nationales (tous centres confondus). De même, 796 026 images numérisées ont été produites dans les archives départementales, 141 478 dans les archives municipales et 118 186 pour les Archives nationales (ces chiffres ne recoupent pas ceux des pages numérisées, qui ont été bien distinguées dans le décompte[3]). Cela fait un total de plus de 88 millions de pages numérisées ou en cours de numérisation et 1 millions d'images numérisées.

Pour dresser un rapide panorama des documents numérisés, outre les registres paroissiaux et d'état civil évoqués plus haut, les ensembles les plus fréquemment rencontrés sont le cadastre napoléonien et les tables de l'enregistrement, les cartes postales et fonds photographiques, les recensements de population, les registres matricules militaires. Viennent ensuite les documents figurés, portant majoritairement sur l'époque de la seconde guerre mondiale et la Résistance (photographies).

3 *Cf. infra* : les archives sur internet. A été converti en nombre de pages ce qui, souvent, apparaît en nombre d'images, soit les documents « écrits » : archives notariales, correspondances, manuscrits, périodiques, registres de délibérations, registres paroissial et d'état civil, etc. Sont comptés en nombre d'images les documents « figurés » ou assimilés : affiches, cartes et plans, cadastres, cartes postales, estampes, photographies, sceaux, etc.

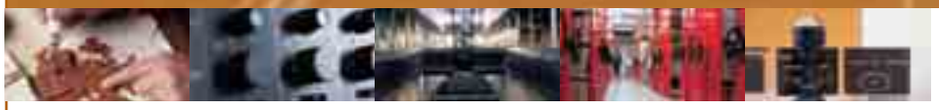

5.3.2. Actions en faveur de la conservation des CD-R

Pour contribuer à la mise en œuvre pratique des recommandations de 2005 et des conclusions de l'étude sur les CD-R conservés dans les services d'archives, il a paru utile d'identifier quelques références précises de disques et de graveurs permettant des gravures de qualité et de bonne tenue dans le temps. L'étude menée en 2006 par le LNE en partenariat avec la direction des Archives de France a consisté à tester plusieurs combinaisons de disques, graveurs et vitesses de gravure. Les résultats de cette étude ont été diffusés par la note d'information DITN/RES/2006/008 du 20 décembre 2006.

La méthode adoptée a été la suivante : 7 modèles de CD-R et 11 modèles de graveurs ont été retenus pour être testés. La priorité a été donnée aux disques spécialement conçus pour l'archivage et notamment à ceux qui comportent une couche métallique en or. Les marques commerciales pour lesquelles on a constaté une variation fréquente des produits (modèles de fabrication différente commercialisés sous une même référence) ont été laissées de côté. Il a également été tenu compte de la disponibilité des disques sur le marché français. Les disques ont été testés au moment de la gravure initiale puis soumis à des épreuves de vieillissement accéléré en étuve (24 jours à 60 °C puis 30 jours à 80 °C).

Les résultats obtenus montrent que les combinaisons proposées sont celles qui utilisent des disques fiables (bonne adaptabilité à de nombreux graveurs et de nombreuses vitesses) et des graveurs fiables (bonne adaptabilité à de nombreux disques et de nombreuses vitesses), qui de plus se comportent bien ensemble.

Graveurs				
Marque	Modèle	Firmware	Type de graveur	
PLEXTOR	PX-755A	1.02	CD / DVD	48 ×
LG	GCE–8527B	1.03	CD	52 ×
HP	Dvd 840i	HJ86	CD / DVD	40 ×

Combinaisons disque / graveur / vitesse de gravure (vitesse recommandée / vitesse maximale)			
	Disque MPO	Disque Fujifilm	Disque Sony
Graveur Plextor	16 ×	16 × / 32 ×	16 × / 32 ×
Graveur LG	16 × / 32 ×	16 × / 32 ×	16 × / 32 ×
Graveur HP	16 ×	16 × / 40 ×	16 × / 40 ×

Cette liste n'a évidemment aucune prétention à l'exhaustivité. D'autres combinaisons disque/graveur/vitesse sont susceptibles de donner également de bons résultats.

Disques							
Marque	Modèle	Couche métallique	Vitesse	Capacité	Code ATIP	Fabricant	Couche photosensible (dye)
MPO	Gold	Or	52 ×	700 MB	2507	MPO	Phtalocyanine
FUJIFILM	CDR 52 ×	Argent	52 ×	700 MB	2267	Fuji Magnetics	Phtalocyanine
SONY	CDQ80NSLD	Argent	1 × – 48 ×	700 MB	2416	Sony	Phtalocyanine

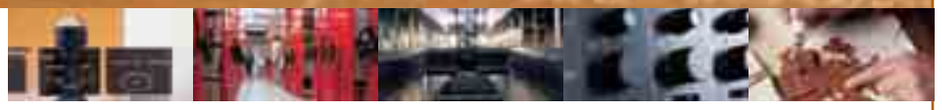

5.3.3. Collecte et conservation des documents numériques : bilan des actions menées par les archives départementales

17 centres d'archives départementales déclarent avoir reçu des versements de documents électroniques, le plus souvent sous la forme de cédéroms (parfois des DVD). En effet, la collecte de documents numériques sous une autre forme est encore exceptionnelle, le service d'archives et sa collectivité de tutelle devant posséder les infrastructures nécessaires pour le permettre. De ce point de vue, les archives départementales des Yvelines, fortes des moyens informatiques de leur collectivité, ont été associées à la réflexion sur la mise en place au niveau de la direction des Archives de France d'une plate-forme d'archivage numérique (projet Pil@e).

La question de la migration des données vers un autre support physique de stockage est évoquée par la Haute-Garonne qui a fait l'acquisition d'un lecteur-enregistreur de bandes magnétiques pour copier et conserver de façon plus fiable les données sur CD-R.

La question de la préservation à long terme des données numériques commence à se poser pour les fonds patrimoniaux numérisés ces dernières années : ainsi ces problèmes de conservation d'importantes quantités de données sont évoqués par l'Aude qui déclare conserver 99 Go de données sur les serveurs de la collectivité. Une nécessaire sensibilisation de la direction des systèmes informatiques (DSI) est nécessaire, notamment pour mettre en place des solutions techniques (achat de matériel pouvant permettre de stocker d'ici quatre ans près de 17 To, mise en place de procédures de sauvegarde, etc.).

Il ressort donc de ce panorama que la dématérialisation et la question de l'archivage des données électroniques commencent à s'étendre à de nombreux secteurs d'activités. Les services d'archives seront vraisemblablement de plus en plus consultés sur ces questions par les services producteurs, ou à défaut, ils auront intérêt à veiller aux projets qui naîtront. L'un des enjeux les plus importants pour eux est sans doute de privilégier les partenariats avec la DSI de leur collectivité. Si celle-ci est bien sensibilisée, notamment sur les problèmes techniques que pose la conservation d'une importante quantité d'information numérique (et en premier lieu des fonds patrimoniaux numérisés depuis quelques années), le service bénéficiera sans doute plus facilement de l'infrastructure et des moyens qui lui permettront de répondre aux défis posés par la dématérialisation.

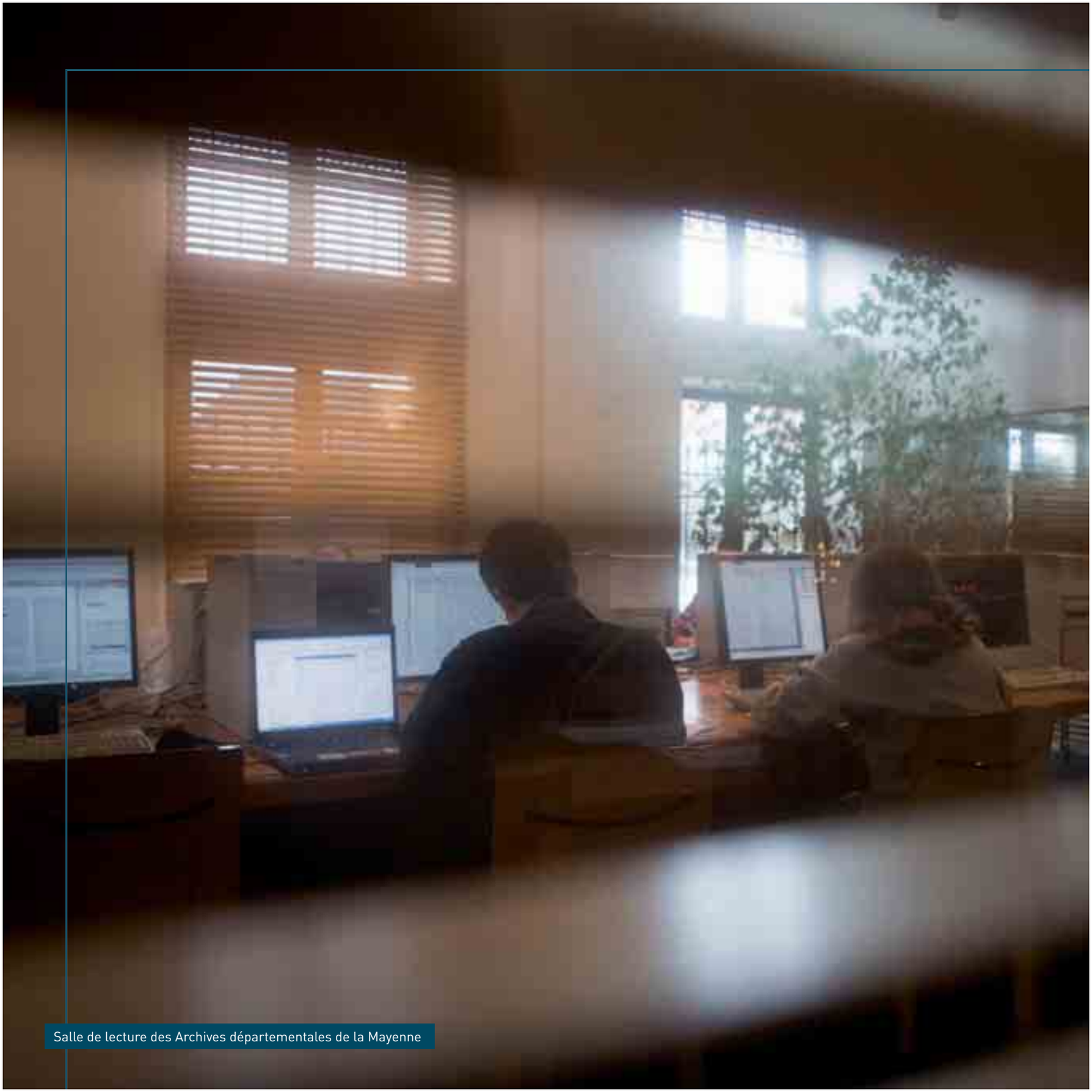

Salle de lecture des Archives départementales de la Mayenne

6. Diffuser et communiquer

6.1. Instruments de recherche, guides nationaux et bases de données

6.1.1. Travaux de normalisation, visa des instruments de recherche

En plus des notices sur les archives privées intégrées à la base Bora – Archives privées (*cf. infra*), la direction des Archives de France a examiné et relu pour visa les plans de classement et instruments de recherche suivants (papier ou électroniques) :

Services	Intitulé du fonds traité et de l'instrument de recherche
Association des amis de la Commune	Guide des sources d'archives de la Commune de Paris et du mouvement communaliste
CHAN/Section des cartes, plans et photographies	Répertoire du fonds Germain Grangé, architecte (version provisoire)
CHAN/Section du XIXe siècle	Sous-série Z3. Archives des juridictions spéciales et ordinaires créées en 1791 (répertoire encodé en XML/EAD)
CHAN/Section du XIXe siècle	Inventaire des archives du Théâtre de l'Odéon
CHAN/Section du XXe siècle	Catalogue des affiches de la Deuxième Guerre mondiale (fichier XML/EAD)
CHAN/Section du XXe siècle	Répertoire des archives de Georges Pompidou et inventaire des témoignages oraux sur Georges Pompidou (fichiers XML/EAD)
CHAN/Section du XXe siècle	Répertoire numérique détaillé des archives de la présidence de la République sous Valéry Giscard d'Estaing
CHAN/Section du XXe siècle	Répertoire numérique détaillé des archives de l'École des chartes (fichier XML/EAD)
AD Ain	Répertoires provisoires des sous-séries 1 U, 2 U, 3 U Plan de classement de la sous-série 4 U
AD Ardèche	Répertoires numériques des sous-séries 5 M, 7 M Répertoire numérique de la série Y
AD Aude	Répertoire numérique des sous-séries 1 M, 5 M et 6 M

Services	Intitulé du fonds traité et de l'instrument de recherche
AD Aveyron	Répertoires numériques des sous-séries 14 et 15 H, 50 à 59 H
AD Bouches-du-Rhône	Projet de cotation des archives du service maritime des Bouches-du-Rhône
AD Corrèze	Répertoire numérique de la sous-série O Répertoire numérique de la sous-série 6 P Plan de classement du fonds Edmond Michelet
AD Côte-d'Or	Répertoire méthodique des archives des bureaux de l'Enregistrement de l'arrondissement de Beaune
AD Dordogne	Répertoire numérique du fonds de Vincent Plan de classement du fonds Combescot
AD Drôme	Répertoires numériques de fonds privés relatifs à la Seconde Guerre mondiale
AD Finistère	Répertoire numérique détaillé de la sous-série 93 J Inventaire de la collection Pierre Cavellat
AD Haute-Savoie	Répertoire numérique détaillé de la série Y
AD Indre-et-Loire	Répertoire numérique de la sous-série 2 C Plan de classement et répertoire numérique des sous-séries 2 M et 5 M Plan de classement des sous-séries 1 V, 2 V, 3 V et 7 V
AD Jura	Plan de classement de la série N
AD Loir-et-Cher	Répertoires du fonds de Bizemont-Lambot de Fougères et des archives du collège de Pontlevoy
AD Loire	Plan de classement de la sous-série 1 C
AD Lozère	Plan de classement des sous-séries 1 U, 2 U, 3 U
AD Nord	Répertoire numérique détaillé du fonds de la Mission économique régionale de la préfecture du Nord
AD Hautes-Pyrénées	Projet de cotation des archives communales déposées
AD Savoie	Plan de classement du fonds d'architecte Michel Bezançon
AD Seine-Maritime	Répertoires numériques des sous-séries 1 B et 3 B
AD Seine-et-Marne	Guide de recherche « Du Front populaire à la Reconstruction, Archives de la Seconde Guerre mondiale en Seine-et-Marne »
AD Tarn	Catalogue des cartes et plans d'Ancien Régime Catalogue des sceaux (premières notices)
AD Val-de-Marne	Guide des sources de l'histoire des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (validation de la structure générale du guide et des notices descriptives)
AD Vosges	Répertoire numérique détaillé des archives de la Société d'émulation des Vosges Plan de cotation de la série 5 E Répertoire numérique détaillé de la sous-série O Répertoire numérique détaillé de la sous-série 3 P

Services	Intitulé du fonds traité et de l'instrument de recherche
Archives municipales de Béziers	Répertoire numérique de la série G
Archives municipales de Bordeaux	Répertoire numérique des archives du bureau de bienfaisance de la ville de Bordeaux
Archives municipales de Chalon-sur-Saône	Projet de cadre de classement
Archives municipales de Nice	Inventaire des séries anciennes DD, EE, FF
Archives municipales de Versailles	Répertoire méthodique des registres paroissiaux et d'état civil et tables décennales de Versailles

Archives départementales de la Lozère. *Répertoire numérique de la sous-série 3Q. Enregistrement et Timbre, 1791-1972.*

Archives municipales de Nice. *Inventaire analytique des sous-séries AA – Actes du pouvoir central, statuts et privilèges, BB – administration communale, CC – finances et comptes communaux, 1176-1792.*

6.1.2. Évolution de BORA (Base d'Orientation et de Recherche dans les Archives)

- *BORA – Archives privées*

Ont été au cours de l'année 2006, relues et intégrées 2 224 nouvelles notices au module Archives privées de BORA. Au 31 décembre 2006, 3 centres d'Archives nationales, 69 départements et 1 service d'archives municipales sont représentés dans la base (soit plus de 8 000 notices).

- *Mise en place de la base BORA – Archives photographiques*

La direction des Archives de France avait fait réaliser il y a quelques années une enquête pour le recensement des sources photographiques conservées dans les services publics d'archives. Cette enquête donna lieu à la constitution d'une base de données Filemaker pro 3.0. Dans le cadre des projets de mise à disposition du patrimoine photographique par le Conseil supérieur de la photographie et dans la perspective d'une publication de la base sur le site internet de la direction des Archives de France (portail BORA), il a été décidé d'exporter en XML les données selon la DTD (Définition de Type de Document) EAD (Description archivistique encodée) 2002.

Cette conversion en EAD a été précédée d'un important travail de normalisation des descriptions conformément à la norme générale et internationale de description archivistique ISAD (G). Les termes désignant les supports et les procédés photographiques ont été normalisés, conformément à une liste d'autorités. Cette liste hiérarchisée est à utiliser conjointement avec un document intitulé « Aide à l'identification et à la préservation des procédés photographiques, photomécaniques et électroniques » dont le but est d'expliciter de façon détaillée les procédés, inventions majeures ou techniques retenues qui ont été les plus répandues (commercialisées et très exploitées) ou les plus emblématiques de la photographie. Les descripteurs ont été homogénéisés en application des normes AFNOR utilisées dans les bibliothèques pour le contrôle d'autorité. Enfin, les données ont fait l'objet d'une réactualisation systématique avant leur diffusion sur le web.

6.1.3. Guides nationaux

L'année 2006 a vu la sortie du tome IV de l'ouvrage *Les Étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées, XIXe-XXe siècles*, co-édité par l'association Génériques et la direction des Archives de France et diffusé par La Documentation française.

À la suite de la publication en 1999 des trois volumes consacrés aux sources conservées dans les archives

Les Étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées, XIXe-XXe siècles, tome IV.

départementales et communales, ce quatrième tome présente les sources d'archives publiques et privées conservées aux Archives nationales sur l'histoire des étrangers en France depuis 1800. Il est le résultat de la convention de partenariat.

Le travail de recension des sources et l'édition ont été financés, dans le cadre d'une convention de partenariat, par le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD), le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, le ministère de la Culture et de la Communication (délégation au développement et à l'action territoriale, direction des Archives de France) et la Ville de Paris.

L'année 2006 a largement été consacrée a la préparation du guide sur la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions.

Dans son rapport remis au Premier ministre le 12 avril 2005, le Comité pour la mémoire de l'esclavage rappelait l'enjeu majeur que constitue la recherche sur la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions, afin de mettre en lumière la complexité des faits et d'enrichir le débat public sur ces questions. L'émotion suscitée dans certains milieux associatifs par la mise en vente publique de documents relatifs à la traite des Noirs et à l'esclavage a conduit la direction des Archives de France à souhaiter à son tour que le public dispose des informations les plus larges sur la richesse des collections publiques dans ce domaine et sur les possibilités de recherche qui s'offrent aux historiens.

Le guide porte ainsi sur les fonds d'archives et collections documentaires conservés dans les services d'archives publics français (Archives nationales, archives des ministères de la Défense nationale et des Affaires étrangères, archives départementales et municipales, archives des chambres de commerce et d'industrie). La présentation par fonds d'archives/producteur a été privilégiée, conformément à la norme générale internationale de description archivistique ISAD (G) du Conseil international des archives. Les fonds d'archives sont hiérarchisés par rapport à leur intérêt pour le sujet.

Chaque notice descriptive de fonds a été rédigée conformément à la norme ISAD (G) à partir des informations fournies par les différents services d'archives publics. Les notices descriptives comportent les éléments de description suivants : l'intitulé du fonds (ou de la partie de fonds) décrit, les dates extrêmes des documents, le niveau auquel la description est effectuée (groupe de fonds, fonds ou collection, sous-fonds, série, sous-série, dossier, pièce), l'importance matérielle des documents (nombre d'unités matérielles de conditionnement et/ou en mètres linéaires), leur référence (cotes extrêmes des documents ou simplement indication de la série et sous-série du cadre de classement où sont rangés les fonds décrits, précédées du code pays « FR » et du code d'identification de l'institution de conservation), si nécessaire le code de communication pour commander les documents en salle de lecture, leur lieu de conservation, le nom et l'histoire du producteur (personne physique ou morale, publique ou privée à l'origine du fonds), éventuellement l'historique de la conservation (histoire des documents avant leur entrée dans l'institution de conservation) et le mode de classement des fonds, la présentation du contenu (description des documents relatifs à la problématique), les modalités d'entrée dans l'institution de conservation, les conditions d'accès et de reproduction, les instruments de recherche disponibles, éventuellement une bibliographie, l'indication des sources complémentaires et des reproductions de documents (microfilms).

Enfin, l'ouvrage a été enrichi d'une introduction historique, d'une chronologie, d'un glossaire des termes spécifiques de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, d'un index, ainsi que de fiches synthétiques éclairant la typologie de tel ou tel document ou l'histoire d'une procédure juridique parfois complexe, comme celle de l'indemnisation des colons d'Haïti, qui a généré des archives d'une extraordinaire richesse.

Papiers Jean Guiraud et sa famille. 362 AP.

Greffiers des bâtiments de Paris. Procès-verbaux d'expertises. Régence – Z1J 521 à 556 : années 1715-1723.

Archives de l'Agence d'architecture du Louvre et des Tuileries. XIXe – XXe siècles. Sous-série 64 AJ.

4 janvier 2006, journée d'études organisée par le Centre historique des Archives nationales (minutier central des notaires de Paris) sur le thème des *Comédiens et dramaturges chez le notaire*.

24 octobre 2006, journée d'études organisée par le Centre historique des Archives nationales sur *les dossiers nominatifs au XIXe siècle : regards croisés de l'administration sur les personnes*.

15-16 mars 2006, 11e colloque de l'AHICF en association avec le Centre d'histoire du *XXe* siècle et le Centre des archives du monde du travail sur *Images et cheminots. Entre représentations et identités*.

6.1.4. Action scientifique des Archives nationales

Le Centre historique des Archives nationales a publié à La Documentation française trois instruments de recherche dont le suivi éditorial a été assuré par la direction des Archives de France :

– *Greffiers des bâtiments de Paris. Procès-verbaux d'expertises. Régence – Z1J 521 à 556 : années 1715-1723.*

– *Archives de l'Agence d'architecture du Louvre et des Tuileries. XIXe – XXe siècles. Sous-série 64 AJ.*

– *Papiers Jean Guiraud et sa famille. 362 AP.*

La sortie des deux derniers a été l'occasion de journées d'études.

6.2. Numérisation des archives et diffusion sur internet

6.2.1. Actions menées sur le plan national, européen et international

La direction des Archives de France (département des publics et DITN) a suivi les deux projets parallèles de la Bibliothèque numérique européenne et de la maîtrise d'ouvrage documentaire pour le projet de guichet unique d'accès aux ressources numériques du ministère de la Culture, sur son portail *culture.fr*. L'objectif est d'assurer aux archives leur prises en compte dans ces deux projets. En effet, avec une visibilité parfois moindre que celle d'autres directions patrimoniales, les archives sont en fait en tête en matière d'offre numérique au public, soit sur internet, soit pour une consultation en local. Il importait donc que les spécificités des archives soient intégrées aux deux projets.

Toujours dans le cadre du portail *culture.fr*, il faut aussi évoquer la participation de la direction des Archives de France aux réunions du groupe de travail du projet *EVE*, base de référencement des organismes et des offres culturelles, afin d'assurer la bonne prise en compte des besoins spécifiques des archives par le groupe et par le prestataire.

S'agissant du portail *France-généalogie* et du projet Nomina, base de données nominatives nationales, piloté par la direction des Archives de France en partenariat avec la Fédération française de Généalogie, des études ont été menées afin d'étudier les solutions techniques les plus appropriées pour une montée en charge et une meilleure articulation avec le projet de guichet unique évoqué ci-dessus.

6.2.2. Appel à projets numérisation

Comme presque chaque année depuis 1996, le ministère de la Culture (mission de la recherche et de la technologie) a lancé en 2006 un appel à projets de numérisation, destiné à financer ou à subventionner des projets de numérisation menés en 2007 par des établissements culturels (archives, bibliothèques, musées, services de l'inventaire, etc.).

Le plan national de numérisation était, comme en 2005, doté d'un budget de 2,7 M€.

La mise en ligne sur internet des fonds numérisés reste un critère déterminant, mais plusieurs nouveautés sont intervenues par rapport au précédent appel à projets :

– des critères d'éligibilité thématiques ont été définis, suivant 6 programmes : les territoires, les personnes, le français et les langues de France, l'art et l'archéologie, l'architecture, la création contemporaine ;

– l'appel à projets porte désormais sur les crédits de l'année suivante (2007), afin que les organismes, avisés de leur éventuelle sélection vers la fin de l'année, disposent ensuite d'une année complète pour mener à bien leurs projets ;

– le montant de l'aide ne dépend plus en principe de la propriété des fonds mais du statut juridique de l'organisme demandeur : jusqu'à 100 % pour les services de l'État, jusqu'à 50 % pour les autres. Cependant, la numérisation des fonds d'archives de l'État détenus par les services territoriaux reste susceptible d'être aidée à hauteur de 100 % ;

– le dossier de réponse à l'appel a été simplifié.

42 projets ont été présentés par des services publics d'archives au sens strict. Parmi eux, 32 projets ont été retenus (20 services d'archives départementales, 11 services d'archives municipales, 1 service d'archives nationales), pour un total de 526 150 €.

6.2.3. Le catalogue *Patrimoine numérique*

En 2006, le Catalogue des fonds culturels numérisés, qui recense l'ensemble des fonds numérisés dans les archives, les bibliothèques, les musées, etc. (avec ou sans aide de l'État) a été refondu et est devenu le catalogue « Patrimoine numérique » (http://www.numerique.culture.fr/).

Ces évolutions étaient nécessaires pour tenir compte d'une nouvelle orientation vers le grand public (les généalogistes amateurs forment une bonne partie des utilisateurs) et pour pouvoir intégrer le catalogue dans le portail européen Michael.

Dans ce catalogue, les archives représentent 502 fonds sur 1 149, soit 44 %. Les bibliothèques représentent 304 fonds (27 %), les services du patrimoine 145 (13 %), les musées 102 (9 %).

Pour mettre à jour le catalogue, les services d'archives devaient jusqu'à présent remplir des formulaires spéciaux, disponibles en ligne sur le site. Désormais, afin d'alléger ce travail de signalement, la méthode suivante est proposée :

– les informations seront recueillies par le biais du rapport annuel et il ne sera plus nécessaire de remplir des formulaires spécifiques ;

– lors d'une mise en ligne de fonds d'archives, événement qui doit être mentionné aussi vite que possible dans le catalogue, l'information sera saisie directement par la direction des Archives de France ou la MRT.

6.2.4. Les archives sur internet

Afin de faire connaître et diffuser tant leurs ressources archivistiques que leur offre scientifique, culturelle et éducative, les centres des Archives nationales et 73 services départementaux disposent de sites internet, hébergés pour la très grande majorité sur les serveurs des collectivités de tutelle. Quant aux services d'archives municipales, 126 d'entre eux sont également dotés d'un site, soit deux fois plus qu'en 2005.

Par rapport à l'année 2005, les archives départementales ont nettement privilégié la mise en ligne d'instruments de recherche, des guides de recherche et des fonds d'archives eux-mêmes. La part des rubriques spécifiques consacrées aux galeries et expositions virtuelles marque une nette progression, de même que les conseils d'archivage.

C'est dans le domaine des opérations de mise en ligne que l'effort a été le plus spectaculaire. Au 31 décembre 2006, on comptait 19 services d'archives départementaux ayant mis en ligne les registres paroissiaux et d'état

civil (registres et tables décennales). La chronologie de ces opérations portant sur plusieurs millions de pages témoigne d'une politique très ambitieuse qui devrait continuer dans les années à venir, associant les services nationaux et communaux :

– 2003 : 3 services (Mayenne, Savoie, Vendée)
– 2004 : 1 service (Yvelines)
– 2005 : 6 services (Alpes-Maritimes, Côtes-d'Armor, Eure-et-Loir, Sarthe, Tarn, Vienne)
– 2006 : 9 services (Ardèche, Aube, Bouches-du-Rhône, Côte d'Or, Eure, Loire-Atlantique, Lozère, Haute-Marne, Val-de-Marne)

Pour l'ensemble du réseau, le total des pages numérisées et consultables en ligne sur internet dépasse les 40 millions, dont la très grande majorité est, faut-il le préciser, constituée des incontournables de la généalogie : registres paroissiaux et d'état civil, tables décennales, registres matricules militaires.

Les rubriques des 73 sites internet des archives départementales	En pourcentage (données 2005 entre parenthèses)
Informations pratiques (horaires d'ouverture, plan d'accès)	100 (94)
États des fonds	– (38)
Instruments de recherche	**53** (42)
Guides de recherche	**56** (36)
Sélection de documents remarquables	22 (15)
Expositions virtuelles	**42** (21)
Fonds numérisés accessibles en ligne	**31** (17)
Lettres d'information en ligne	17 (–)
Conseils d'archivage (pour les administrations ou les particuliers)	32 (7)
Formulaires à télécharger, téléprocédures	43 (43)
Activités pédagogiques	47 (40)
Accès payant à certaines parties du site	1 (1)
Accès direct à certaines ressources du site ou de la rubrique internet du service à partir d'autres sites internet (portails)	46 (22)

État au 31 décembre 2006 des opérations de numérisation et de mise en ligne				
	Archives nationales	Archives départementales	Archives communales	Total
Nombre de pages numérisées ou en cours de numérisation	3 257 700	83 990 236	1 574 958	88 822 894
Nombre d'images numérisées ou en cours de numérisation	118 186	796 026	141 478	1 055 690
Nombre de pages numérisées et consultables en local	3 227 700	33 898 516	807 056	37 933 272
Nombre d'images numérisées et consultables en local	28 603	397 330	93 144	519 077
Nombre de pages numérisées et en ligne	30 000	39 498 303	758 512	40 286 815
Nombre d'images numérisées et en ligne	42 264	225 739	16 503	284 506

Les publics des archives en 2006

	Salles de lectures			Offre éducative, culturelle et scientifique			Internet	
	Nombre de lecteurs	Nombre de séances de travail	Nombre total de communications	Scolaires accueillis ou rencontrés par le service éducatif	Visiteurs d'expositions	Autres publics ayant bénéficié de l'offre scientifique, culturelle et éducative des archives	Visites (ou sessions)	Nombre de pages vues
Total Archives nationales	**12 131**	**55 867**	**147 872**	**10 645**	**47 188**	**107 901**	**1 662 300**	**8 547 774**
Variation 2005-2006	0,7 %	20,5 %	12,6 %	8,3 %	– 35,5 %	143,4 %	29,9 %	8,6 %
Données 2005	12 051	46 353	131 326	9 827	73 192	44 338	1 279 272	7 871 033
Données 2004	12 088	49 704	142 008	862	29 470	46 407	891 038	4 501 529
Centre historique des Archives nationales	7 749	41 105	113 455	10 032	46 044	100 103	855 930	3 227 406
Données 2005	7 907	31 116	87 216	9 000	72 000		620 987	2 792 041
Données 2004	7 805	32 559	87 594	–	28 353	43 333	434 784	2 046 532
Centre des archives contemporaines	592	1 844	8 905		688	846	119 593	448 505
Données 2005	614	1 714	17 116		*Non évalué*		91 336	416 615
Données 2004					*Non évalué*		66 919	329 189
Centre des archives d'outre-mer	3 485	11 548	20 671		*Non évalué*	*Non évalué*	161 918	3 165 301
Données 2005	3 262	11 952	22 250			*Non évalué*	138 253	2 846 757
Données 2004	3 387	13 817	31 700		*Non évalué*	*Non évalué*	121 813	824 956
Centre des archives du monde du travail	305	1 370	4 841	613	456	6 952	524 859	1 706 562
Données 2005	268	1 571	4 744	827	1 192	2 440	428 696	1 815 620
Données 2004	332	1 429	5 756	862	1 117	2 734	267 522	1 300 852
Archives régionales	**517**		**2 811**	**87**	**450**	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Archives départementales	186 158	738 254	3 297 460	116 543	226 816	81 631	5 865 551	240 667 611
Variation 2005-2006	– 2,3 %	2,8 %	0,2 %	22,1 %	– 48,1 %	187,0 %	77,3 %	78,8 %
Données 2005	190 592	717 928	3 291 388	95 490	437 297	28 447	3 307 486	134 613 211
Données 2004	192 127	753 806	3 401 467	84 690	215 675	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Archives communales (395 services)	83 439	135 653	651 621	38 591	132 447	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Variation 2005-2006	7,6 %	– 10,6 %	0,1 %	32,8 %	– 45,6 %	–	–	–
Données 2005 (338 services)	77 557	151 707	651 285	29 066	243 361	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Données 2004 (409 services)	99 714	172 441	750 225	27 679	331 921	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Archives intercommunales	**1 039**	**1 341**	**6 241**	**122**	**3 500**	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Total réseau Archives de France	**283 284**	**931 115**	**4 106 005**	**165 988**	**410 401**	**189 532**	**7 527 851**	**249 215 385**
Variation 2005-2006	1,1 %	1,7 %	0,8 %	23,5 %	– 45,6 %	160,4 %	64,1 %	74,9 %
Données 2005	280 200	915 988	4 073 999	134 383	753 850	72 785	4 586 758	142 484 244
Données 2004	303 929	975 951	4 293 700	113 231	577 066	46 407	891 038	4 501 529

6.3. Considérations générales sur l'évolution des publics des archives

En 2006, les services publics d'archives ont reçu 1 697 036 « visites », ce nombre correspondant à la somme des séances de travail en salle de lecture, des scolaires, des visiteurs d'expositions et de tous les autres publics ayant bénéficié de l'offre scientifique, éducative et culturelle des Archives.

À ces « visites », il convient d'ajouter les 7 527 851 visites virtuelles effectuées par les internautes sur les sites internet de la direction des Archives nationales et des archives départementales, les visites sur les sites des archives communales n'ayant pas été évaluées.

Le nombre de visites impliquant une fréquentation physique des lieux est en baisse par rapport à 2005, la baisse étant due avant tout au nombre bien moindre de visiteurs d'expositions dans les services départementaux et communaux. Les premiers n'ont pas renouvelé des expériences exceptionnelles du type de celles menées en 2005 par les archives des Alpes-Maritimes (plus de 210 000 visiteurs pour les *Affiches de la Côte d'Azur*) ; les seconds ont peu répondu à l'enquête (395 réponses seulement). On ne saurait donc prendre les visites des expositions comme un indicateur pertinent, cela d'autant plus que dans bien des cas les visites ne sont pas comptabilisées.

La fréquentation des salles de lecture est en revanche un indicateur chiffré beaucoup plus fiable, du moins pour les Archives nationales et les services départementaux. Le nombre de séances de travail se maintient (+ 1,7 %), grâce notamment à la réouverture du CARAN aux Archives nationales. Cette relative stabilité ne saurait toutefois masquer la diminution du nombre de lecteurs, constatée pour la deuxième année consécutive dans les archives départementales.

La progression de trois indicateurs mérite notre attention et confirment les analyses faites en 2005 :

– l'augmentation continue du nombre de scolaires reçus ou rencontrés par les services éducatifs ou assimilés avec une hausse de 23 % par rapport à 2005, alors que l'augmentation était déjà de 22 % entre 2004 et 2005 ;

– la très nette hausse du nombre de publics touchés par l'offre scientifique, éducative et culturelle des Archives (hors usagers des salles de lecture, des scolaires reçus par les services éducatifs et des visiteurs d'exposition) indiquant, même si les actions menées par les services communaux ne sont pas prises en compte, une diversification toujours plus poussée des activités ;

– la spectaculaire progression des consultations *on line* des archives que traduisent deux indicateurs (nombre de visites ou de sessions, nombre de pages vues) dont la vraie valeur informative réside dans leur comparaison d'une année sur l'autre.

Ce dernier constat a poussé la direction des Archives de France à proposer au département des études, de la prospective et de la statistique le lancement de la première enquête sur « les généalogistes et internet ». Le questionnaire et le panel interrogé ont été mis au point à l'automne 2006 avec une équipe de Médiamétrie-Netratings : méthodologie, liste des questions, listes des sites observés, tests du questionnaire, etc. Elle a été conduite sur le terrain au mois de décembre 2006. Les premiers résultats ont été communiqués le 17 janvier 2007.

6.4. Lecteurs, séances de travail, communications et salles de lecture virtuelles

L'année 2005 avait vu, pour la première fois, la confirmation sur le plan national d'une baisse légère du nombre de lecteurs, des séances de travail et des communications, les évolutions constatées aux Archives nationales ayant fini par toucher aussi le réseau territorial.

La réouverture du CARAN, le 12 janvier 2006, à l'issue de quatre années de fermeture, et son bon fonctionnement tout au long de l'année ont permis aux Archives

Répartition par type de lecteurs en 2006						
	Généalogistes	Scientifiques	Services versants	Usagers	Autres	Total
Centre historique des Archives nationales[1]	3 886	3 163	0		747	7 796
Répartition en %	*49,8 %*	*40,6 %*	*0 %*		*9,6 %*	
Centre des archives contemporaines	106	240	14	15	217	592
Répartition en %	*17,9 %*	*40,5 %*	*2,4 %*	*2,5 %*	*36,6 %*	
Centre des Archives d'outre-mer	2 082	1 403				3 485
Répartition en %	*59,7 %*	*40,3 %*	*0 %*		*0 %*	
Répartition en % en 2005	*59,8 %*	*40,2 %*				
Centre des Archives du monde du travail	21	244	2		38	305
Répartition en %	*6,9 %*	*80,0 %*	*0,7 %*		*12,5 %*	
Répartition en % en 2005	*2,6 %*	*88,1 %*	*0,7 %*		*8,6 %*	
Archives départementales[2]	92 800	23 750	2 050	13 857	17 484	149 941
Répartition en %	*61,3 %*	*15,7 %*	*1,5 %*	*9,2 %*	*12,3 %*	
Répartition en % en 2005	*59,0 %*	*16,4 %*	*1,1 %*	*11,9 %*	*11,6 %*	
Répartition en % en 2004	*57,8 %*	*16,2 %*	*1,5 %*	*11,0 %*	*13,4 %*	
Archives communales	26 930	14 674	17 753	11 159	9 353	79 869
Répartition en %	*33,7 %*	*18,3 %*	*22,2 %*	*13,9 %*	*11,7 %*	
Répartition en % en 2004	*31,9 %*	*19,8 %*	*25,4 %*	*12,0 %*	*10,9 %*	

1 Correspond aux finalités de recherche.

2 Étude réalisée à partir de 74 enquêtes statistiques annuelles pour 2004 et 2005, à partir de 87 enquêtes pour 2006.

nationales une augmentation sensible des séances de travail (31 116 en 2005 ; 41 105 en 2006) et des communications de documents. En revanche, le nombre de lecteurs n'a pas évolué et on observe même une légère baisse, les effets d'une fermeture prolongée se faisant encore sentir. Il apparaît d'ores et déjà que l'activité du CARAN, en terme de fréquentation, ne retrouvera pas le niveau atteint au cours de la décennie précédente.

La baisse du nombre de lecteurs des archives départementales (– 2,3 % par rapport à 2005, après une baisse de 0,8 % de 2004 à 2005) est un paramètre beaucoup plus significatif dans la mesure où l'année 2006 a été très peu marquée, à la différence de 2005, par des fermetures prolongées pour cause de travaux.

L'évolution des lecteurs vers des comportements plus « consuméristes », leur fidélisation encore plus difficile que par le passé, les impacts de la réforme du LMD sur le lectorat dit scientifique, la mise en ligne des ressources intéressant les généalogistes sont autant de paramètres à prendre en compte pour expliquer un phénomène qui ne concerne pas les seuls services d'archives, mais touche également les bibliothèques de recherche.

L'analyse de la répartition par type de lecteurs confirme, de façon plus nette qu'en 2005 dans le réseau territorial, la légère augmentation du nombre de généalogistes, la baisse du nombre des chercheurs qualifiés de scientifiques.

À cela s'ajoute une relative désaffection pour les cursus longs dans les études dites *littéraires*. Les constats dressés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pointent, pour 2006, la plus forte baisse enregistrée depuis 1998. Les effectifs en première année pour les lettres, les sciences humaines, sociales et les langues

Effectifs universitaires en sciences humaines et sociales depuis la mise en place du LMD[1]

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Effectifs en licence	161 327	161 179	150 384	136 156
Évolution par rapport à l'année précédente		– 0,1 %	– 6,7 %	– 9,5 %
Nouveaux bacheliers inscrits en licence		37 711	34 465	28 569
Évolution par rapport à l'année précédente			– 8,6 %	– 17,1 %
Effectifs en mastère	69 920	68 585	67 093	63 470
Évolution par rapport à l'année précédente		– 1,9 %	– 2,2 %	– 5,4 %
Effectifs en doctorat	15 470	16 156	15 837	14 768
Évolution par rapport à l'année précédente		4,4 %	– 2,0 %	– 6,8 %

1 Notes d'information du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche sur les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises (n° 05.24, 06.24, 07.47, 07.50, 08.26).

baissent de 6,3 %. Le recul est plus marqué encore pour les seules sciences humaines et sociales. En 2005, seulement 10,5 % des étudiants inscrits en M1 de Lettres, langues et sciences humaines obtiennent en deux ans le mastère dans ces disciplines ; 18,5 % l'obtiennent trois ans[1].

Notons que la baisse du nombre de lecteurs scientifiques n'est pas uniforme dans le réseau des Archives ; elle ne se manifeste qu'assez peu dans certaines régions (Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine et Poitou-Charentes).

Il faut souligner les efforts de plusieurs services pour aller à la rencontre des étudiants, quand bien même ces efforts ne se traduisent pas immédiatement dans les chiffres de fréquentation.

Notons à ce propos la première journée de l'étudiant organisée le 7 novembre 2006 par le Centre historique des Archives nationales. Il s'agissait de la première journée « portes ouvertes » organisée à l'attention des jeunes chercheurs de Paris et d'Ile-de-France. Près de 400 étudiants ont répondu à cette invitation et ont pu suivre les visites du CARAN et des « grands dépôts » des Archives nationales, des présentations détaillées des ressources en ligne ou des ateliers thématiques autour de problématiques sur la Seconde Guerre mondiale, l'histoire de l'art, l'histoire religieuse, etc. à la sortie, tous ont reconnu avoir vaincu cette appréhension que suscite chez beaucoup d'entre eux la notion même des archives…

Quant aux services d'archives départementales, ils ont accueilli 3 824 étudiants en 2006 pour des séances de sensibilisation, voire des travaux dirigés. On peut à cet égard évoquer l'exemple du partenariat qui unit les archives de la Vienne à l'université de Poitiers (UFR sciences humaines et arts, département d'histoire), en application de la convention signée en 2002 : des cours de licence (groupes d'une trentaine d'étudiants) ont lieu aux Archives (une vingtaine de séances en 2 groupes pour l'histoire moderne ; une douzaine de séances en 3 groupes pour l'histoire contemporaine). D'autres services de la région (archives départementales et archives de la Marine) sont impliqués dans ce partenariat.

Pour les données concernant le nombre de séances de travail et, plus encore, les communications, il convient de rappeler, comme cela a été fait en 2005, que les statistiques sont massivement faussées et que c'est bel et bien le souci d'améliorer les conditions d'accueil des usagers qui ôte des bilans quantitatifs le nombre des microfilms mis à

7 novembre 2006, Centre historique des Archives nationales (CARAN), première journée de l'étudiant.

1 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, n° 1, novembre 2007.

disposition en libre accès et, plus encore, les documents communicables sous forme numérique sur serveur local et sur cédérom.

En 2006, et s'agissant des seuls services d'archives départementaux :

– 19 services ne comptabilisent pas les microfilms disponibles en libre accès (ils étaient 13 en 2005) ;

– 22 services (21 en 2005) ne comptabilisent pas les documents numérisés disponibles en libre accès (cédéroms) ou consultables sur serveur local.

Force est de reconnaître que la comptabilisation des documents communiqués en intranet pose problème : certains services comptent les pages consultées (comme sur internet), d'autres prennent en compte les unités archivistiques consultées, voire les séances de travail grâce à un système de jetons distribués aux lecteurs désireux de disposer d'un poste de travail.

Il semble important d'insister sur la nécessité d'enregistrer comme effectuant des « séances de travail » les lecteurs qui ne consultent que des documents numérisés ou des microfilms en libre accès. Encore faut-il que les logiciels de gestion des salles de lecture soient paramétrés pour cela…

Les communications en salle de lecture des documents originaux, ouvrages, périodiques et microfilms, qui exigent, pour la plupart, des opérations de manutention,

Salles de lecture : nombre et répartitions des places disponibles[1]

	Originaux	Microfilms	Documents numériques	Documents de grands formats	Total
Archives nationales (CARAN)[1]	300	70	18	6[2]	394
Centre des archives contemporaines	30	3	2	1	36
Centre des archives d'outre-mer	74	14	17		105
Centre des archives du monde du travail	60	2	3	1	66
Archives départementales	3 731	1 168	823	175	5 827
Id., en 2005	3 774	1 198	587	166	5 606
Id., en 2004	3 643	1 196	452	128	5 423
Id., en 2003	3 648	1 188	247	–	5 083
Archives communales (395 services)	–	–	–	–	3 324
Id., en 2004 (409 services)	2 288	322	115		2 725

1 Les données fournies par les services d'archives régionaux et intercommunaux ne sont pas assez complètes pour pouvoir figurer dans ce tableau.

2 Places disponibles à la section des Cartes et Plans.

tendent à s'infléchir (à l'exception du CARAN pour les raisons citées plus haut) même si de nombreux services y voient plutôt une stabilisation.

S'agissant de l'organisation des salles de lecture, où le nombre, la nature et la répartition des places et postes de travail permettent d'évaluer la réponse des services aux nouvelles attentes des usagers, on note pour la quatrième année consécutive, dans le réseau des archives départementales, l'augmentation sensible des places destinées à la consultation en local des documents numérisés, sur cédérom ou sur serveur.

Les réponses aux demandes des usagers se traduisent par un nombre toujours important de courriers. Toutefois, celui-ci décroît et il faut sans doute y voir l'impact des nouvelles technologies et de la richesse des informations présentes sur les sites web. Rappelons d'autre part que les réponses par lettre-type sont normalement exclues de la comptabilité des correspondances et que, dans la plupart des cas, les réponses par courriers électroniques ne sont pas prises en compte par les services.

D'une manière générale, l'impact des opérations de mise en ligne auprès des usagers commence à être quantifié. Ainsi s'explique, pour les archives départementales, la hausse très sensible du nombre de visites ou de sessions (+ 77 %) et du nombre de pages vues (+ 78 %). On notera d'ailleurs l'harmonie entre les deux hausses qui tend à montrer que, quand bien même ces indicateurs se révèlent très insuffisants pour connaître la réalité des

Communications en salle de lecture			
	Articles	Ouvrages	Microfilms
CARAN[1]	98 620	*Usuels*	24 835
Données 2005	93 115	*Usuels*	18 576
CAOM	13 410	3 971	3 072
Données 2005	14 764	4 163	3 115
CAMT	4 469	153	79
Données 2005	3 911	586	39
Archives départementales	1 823 262	205 127	692 327
Archives départementales : variation 2005-2006	– 6,7 %	13,2 %	– 12,9 %
Archives départementales : variation 2004-2005	– 3,6 %	– 13,4 %	– 0,2 %

1 Correspond à l'activité du guichet de liaison et prend en compte les cartes et plans.

Recherches par correspondance (données 2005 entre parenthèses)					
	CHAN	CAOM	CAMT	Arch. dép^{les}	Arch. com^{les}
À caractère scientifique	5 060 (3 700)	1 589 (3 060)	213 (221)	13 135 (12 055)	–
À caractère généalogique	– (152)	476 (888)	159 (116)	24 820 (26 972)	–
Reprographie	2 068				–
A caractère administratif et autres	372 (4 393)	1 907 (987)	341 (517)	32 035 (38 455)	–
Total	7 500 (9 093)	3 972 (4 935)	743 (854)	79 017 (81 071)	71 512 (73 325)

Service (année de mise en ligne de l'état civil)	Variation du nombre de lecteurs 2004-2005	Variation du nombre de lecteurs 2005-2006	Nombre de sessions internet en 2005 (en milliers)	Nombre de pages vues en 2005 (en millions)	Nombre de sessions internet en 2006 (en milliers)	Nombre de pages vues en 2006 (en millions)
Mayenne (2003)	– 8,2 %	– 9,9 %	391	22	446	23
Savoie (2003)	+ 54,8 %	– 47,1 %	270	1,1	368[1]	*Non évalué*
Vendée (2003)	– 12,4 %	– 0,1 %	505	21	607	25
Yvelines (2004)	+ 14,8 %	+ 6,4 %	431	1,5	506	1,6
Alpes-Maritimes (2005)	– 8,2 %	– 0,3 %	*Non évalué*	0,1	460	6,3
Côtes-d'Armor (2005)	+ 17,3 %	– 5,8 %	400	46	700	47
Eure-et-Loir (2005)	– 27,8 %	+ 32,4 %	80	0,4	292	10,8
Sarthe (2005)	– 15,8 %	– 9,5 %	388	21	603	38
Tarn (2005)	+ 54,9 %	– 14,3 %	67	16	223	46
Vienne (2005)	– 3,4 %	– 5,6 %	*Non évalué*	*Non évalué*	138	6,5
Ardèche (2006)		– 12,1 %	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Aube (2006)		– 1,8 %	13	0,02	28	0,4
Bouches-du-Rhône (2006)		+ 3,0 %	0	0	31	5
Côte-d'Or (2006)		– 5,2 %	*Non évalué*	*Non évalué*	275	9
Eure (2006)		– 5,5 %	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Loire-Atlantique (2006)		– 5,3 %	122	*Non évalué*	212	6,4
Lozère (2006)		– 2,3 %	4	*Non évalué*	156	4,6
Haute-Marne (2006)		+ 3,9 %	0	0	*Non évalué*	*Non évalué*
Val-de-Marne (2006)		– 7,8 %	59	0,2	93	2,4

1 Il s'agit du nombre de visiteurs uniques.

pratiques (qui consulte ? que consulte-t-on ? comment consulte-t-on ?), leur mise en perspective d'une année par rapport à une autre permet de donner la mesure des résultats atteints. En comparaison, la hausse est bien moins spectaculaire dans les centres des Archives nationales.

Alors qu'ils paraissaient jusqu'alors difficiles à apprécier, les effets de la mise en ligne des ressources sur internet provoquent dans la majorité des cas une baisse du nombre de lecteurs inscrits plus forte que la moyenne nationale (– 2,3 %). L'état civil étant en ligne, de nombreux généalogistes n'ont plus besoin de se rendre dans les salles de lecture. Le tableau ci-dessous[2] montre toutefois que les effets ne sont pas uniformes.

2 Tenir compte des réouvertures de bâtiments pour le Tarn (2005), les Bouches-du-Rhône (2006), l'Eure-et-Loir (2006)

6.5. Communication des archives : bilan des dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques pour 2006[3]

6.5.1. Bilan général

La direction des Archives de France a traité 3 102 demandes de dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2005 (3 596 demandes).

L'évolution est cependant différente selon les services d'archives auprès desquels sont formulées les demandes. Sur les 3 102 demandes instruites, 1 365 ont été formulées auprès des Archives nationales (1 708 en 2005, soit une diminution de 20 %), 1 289 auprès des archives départementales (1 496 en 2004, soit une diminution de 13,8 %), 103 auprès des archives municipales (86 en 2005, soit une augmentation de 19,8 %), 193 auprès des archives de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (169 en 2005, soit une augmentation de 14,2 %) et 101 auprès de la SNCF (62 en 2005, soit une augmentation de 63 %).

1 529 demandes (soit 49,3 % du total) concernent des recherches scientifiques, 1 321 (soit 42,6 %) des recherches historiques personnelles, 83 (soit 2,7 %) des recherches généalogiques et 169 (soit 5,4 %) des recherches administratives. Pour la première fois depuis qu'existe l'observatoire des dérogations, les demandes déposées à des fins de recherche universitaire ne constituent plus la majorité.

2 895 demandes (soit 93,3 % du total ; 87,8 % en 2005) ont obtenu une réponse favorable, 127 (soit 4,1 % ; 7,55 % en 2005) une réponse partiellement favorable et 80 (soit 2,6 % ; 3,05 % en 2005) ont fait l'objet d'un refus.

Les sujets de recherche qui suscitent le plus de demandes de dérogation sont les suivants :

– la généalogie : 855 demandes (1 194 en 2005) soit 27,6 % du total ;
– la période de la seconde guerre mondiale : 431 demandes (462 en 2005) soit 13,9 % du total ;
– l'histoire sociale : 132 demandes ;
– l'histoire des colonies : 97 demandes
– la guerre d'Algérie : 98 demandes ;
– l'histoire des étrangers : 95 demandes.
– l'histoire judiciaire : 81 demandes ;
– les biographies : 84 demandes ;
– la sociologie, notamment électorale : 66 demandes ;
– l'histoire politique de la Ve République : 49 demandes.

Les services producteurs les plus sollicités sont, au niveau central, les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Emploi ainsi que la Présidence de la République et les services du Premier ministre ; à l'échelon déconcentré, ce sont les services relevant du ministère de l'Intérieur et de la Justice ainsi que les hôpitaux.

6.5.2. Demandes relatives à la seconde guerre mondiale

Cette période suscite toujours beaucoup de demandes de dérogation : leur nombre a légèrement diminué en 2006, mais leur part du total des demandes (13,9 % du total, contre 12,9 % en 2005) est restée la même.

3 Extrait de l'Observatoire des dérogations 2006. Les chiffres retenus ici sont ceux de cet observatoire et peuvent différer de ceux qui figurent dans les tableaux statistiques publiés en annexes, établis à partir des données brutes fournies par les services d'archives (incluant les demandes sur les registres matricules, non traitées par la direction des Archives de France).

La répartition entre accords, refus partiels et refus complets est analogue à celle observée pour l'ensemble des dérogations : 404 demandes (soit 93,8 % contre 93,3 % pour l'ensemble des dérogations) ont en effet obtenu un accord, 10 un accord partiellement favorable (soit 2,3 %, contre 4,1 % pour l'ensemble des demandes) et 17 un refus (soit 3,9 %, contre 2,6 % pour l'ensemble des demandes).

Les demandes déposées à des fins de recherche universitaire ne constituent plus la majorité : 247 demandes, soit 57,3 %, émanent de personnes désireuses de consulter des archives de juridictions soit pour mieux connaître le parcours d'un de leurs ascendants condamné pendant l'occupation ou lors de l'épuration, soit, dans une moindre proportion, pour mener, individuellement ou dans un cadre associatif, des recherches sur la Résistance et la Collaboration.

6.5.3. Demandes relatives à la guerre d'Algérie

Le nombre de demandes concernant cette période est quasiment stable : 98 en 2006 (96 en 2005). La répartition entre accords, refus partiels et refus complets tend à se rapprocher de celle observée pour l'ensemble des demandes : 91,7 % d'accords, 7,2 % d'accords partiels, 1,1 % de refus. Plus de 10 % des demandes (11 sur 98) émanent de personnes effectuant des recherches personnelles en dehors du cadre universitaire.

6.5.4. Observatoire des dérogations, année 2006

- ***Répartition par services d'archives :***

– Archives nationales : 1 365 (1 708 en 2005) dont :
  – CHAN : 508 (689 en 2005)
  – CAC : 670 (794 en 2005)
  – CAOM : 184 (222 en 2005)
  – CAMT : 3 (3 en 2005)
– Archives régionales : 0 (2 en 2005)
– Archives départementales : 1 289 (1 496 en 2005)
– Archives communales : 103 (86 en 2005)
– Service des archives économiques et financières : 31 (46 en 2005)
– Administrations : 0 (2 en 2005)
– Assistance publique-Hôpitaux de Paris : 193 (169 en 2005)
– Autres hôpitaux publics : 4 (0 en 2005)
– Banque de France : 9 (12 en 2005)
– La Poste : 0 (7 en 2005)
– SNCF : 101 (62 en 2005)
– EDF : 5 (4 en 2005)
– Autres établissements publics et chambres de commerce : 2 (2 en 2005)

- ***Répartition par type de réponse :***

– Accords : 2 895 soit 93,3 % (89,4 % en 2005)
– Accords partiels : 127 soit 4,1 % (7,55 % en 2005)
– Refus : 80 soit 2,6 % (3,05 % en 2005)

- ***Nombre d'articles demandés en dérogation***

– Archives nationales :
  – CHAN : 5 528 dont 5 157 accordés et 371 refusés
  – CAC : 7 686 dont 7 257 accordés et 429 refusés
  – CAOM : 2 689 dont 2 655 accordés et 34 refusés
  – CAMT : 14 dont 14 accordés
– Total : 15 917 (20 815 en 2005) dont 15 083 accordés (94,76 %) et 834 refusés (5,24 %)
– Archives départementales : 45 621 articles demandés dont 44 557 accordés (98,45 %) et 704 refusés (1,55 %)
– Archives municipales : 1 133 articles demandés dont 1 128 accordés (99,55 %) et 5 refusés (0,45 %).

Dans l'archivobus des archives départementales des Bouches-du-Rhône, visite de l'exposition *La Fête en Provence* par une classe de CM2 de Cugnes-les-Pins, 24 mars 2006

7. Valoriser

Le tableau de la page suivante témoigne à lui seul de la variété des actions menées par les Archives, quand bien même celles des services d'archives communales n'y apparaissent pas, faute de données pertinentes. S'agissant des services départementaux, il fut encore rappeler que le succès en matière de fréquentation ne saurait être mesuré à l'aune des chiffres ci-dessous puisque, dans bien des cas, nous ne disposons pas de la moindre évaluation.

7.1. Valorisation, action culturelle et scientifique

Comme en 2005, les données de l'enquête statistique annuelle ont permis de comptabiliser, pour les Archives nationales et les archives départementales, les publics qui ont bénéficié de l'offre scientifique, culturelle et éducative des services, qui se rendent aux Archives – ou à la rencontre duquel les archives se rendent –, lors des journées portes ouvertes (Journées européennes du patrimoine), lors des conférences, des ateliers et des visites pour étudiants, stagiaires, formateurs, membres d'association et adultes en général, lors des colloques, des lectures d'archives, des projections, des actions en direction de publics spécifiques (handicapés notamment, mais aussi milieux hospitalier et carcéral, personnes âgées, etc.).

Certes, la comptabilisation de ces publics n'est pas toujours facile à effectuer mais il faut noter une réelle préoccupation de la part de services, de plus en plus nombreux à procéder à des évaluations.

La direction des Archives de France (département des publics) a continué d'assurer la présence des archives au sein de nombreux groupes de travail consacrés à la politique culturelle, pilotés notamment par la Délégation au développement et aux affaires internationales du ministère de la Culture. Cette participation a permis de nourrir la réflexion commune et d'informer le réseau des archives sur les décisions et les orientations prises par le gouvernement et le ministère de la Culture. On citera notamment la réunion de la Commission nationale Culture/Handicap, le 1er juin 2006, à l'occasion de laquelle ont été signées la convention Tourisme-Handicap, qui a pour objet d'inciter davantage les établissements culturels à accéder au label « Tourisme et Handicap », et la convention Culture et Handicap, qui détermine les principaux axes d'une politique commune entre les institutions culturelles et les établissements médico-sociaux en matière d'accueil et d'actions en direction des personnes handicapées.

En matière d'offre culturelle et pédagogique, les Archives proposent des activités déjà éprouvées comme les expositions, les visites, les conférences et les ateliers.

Les chiffres de l'offre scientifique, éducative et culturelle des Archives nationales et départementales			
Types d'activités	**Archives nationales**	**Archives départementales**	
	Fréquentation	**Nombre de services impliqués[1] ou d'action menées**	**Estimation de la fréquentation**
Colloques scientifiques, journées d'études	1 800	6 services	1 660
Conférences	2 600	47 services	6 881
Accueil de groupes d'étudiants	400	42 services	3 824
Actions du service éducatif et/ou d'action culturelle	10 645	Tous les services	116 543
Expositions	47 188	238 expositions	226 816
Journées européennes du patrimoine	6 208	40 services	13 534
Autres journées portes ouvertes (Lire en fête, nuit des musées, journées régionales, etc.)	43 543	5 services	1 453
Actions en faveur des jeunes publics (hors séances du service éducatif)		11 services	31 435
CHAN : groupes de stagiaires, d'étudiants, d'associations, etc.	3 323	*Sans objet*	*Sans objet*
Formations de formateurs (IUFM, PNR)	110	537 stages	3 854
Actions en faveur d'associations		*Non évalué*	5 955
Actions en faveur de publics spécifiques (handicap, maisons de retraite, etc.)	*Non évalué*	18 services	1 174
Visites des archives en groupe	19 072	77 services	6 682
Cours pour adultes (paléographie)	90	*Non évalué*	1 396
Autres cours et ateliers pour adultes (cadastre, état civil, etc.)	225	*Non évalué*	85
Lectures d'archives		23 services	2 721
Projections		24 services	320
Concerts, spectacles de danse (CHAN : *été de la danse*)	28 620	12 services	*Non évalué*
Cabarets de l'Union (CAMT)	1 910	*Sans objet*	*Sans objet*

1 Il s'agit seulement du nombre de services qui ont donné des évaluations de la fréquentation.

D'autres activités innovantes et transdisciplinaires – lectures d'archives, animations et expositions virtuelles, ateliers et résidences d'écrivains et d'artistes, spectacles, etc., associant notamment d'autres disciplines culturelles et artistiques – enrichissent cette palette. À ces activités s'ajoutent les journées « portes ouvertes », le plus souvent associées aux Journées européennes du patrimoine.

7.1.1. Expositions

En 2006, les expositions du Centre historique des Archives nationales ont été au nombre de quatre : *France-Bavière*, une exposition ambitieuse qui illustre les allers et retours permanents et à double sens entre la France et la Bavière à travers près de 200 documents originaux et objets d'exception ; *Marie-Antoinette : pièces à conviction*, ou la démythification d'une reine dépossédée de son histoire par les pamphlétaires, les mémorialistes, les historiens, les peintres, les écrivains, les cinéastes ; *Le temps suspendu… Les Archives nationales vues par Patrick Tourneboeuf ; Détournement de fonds publics*, œuvres d'Anne Cindric sur les collections des Archives nationales. Elles ont accueilli **46 000** visiteurs. C'est moins que l'année précédente, mais ce n'est pas suffisant pour y déceler une baisse de la fréquentation.

Le Centre des archives du monde du travail a proposé deux expositions (*De longue haleine, gestes d'archives*, prolongation de l'exposition réalisée avec l'artiste plasticienne Danièle Tournemine ; *Mines et mineurs entre réalité et imaginaire, deux siècles d'archives privées et publiques de l'Ancien Régime à Charbonnages de France*). Le Centre des archives d'outre-mer privilégie la mise en ligne d'expositions virtuelles, notamment dans le cadre des célébrations nationales. L'année 2006 a vu ainsi la mise en ligne du site consacré à l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza. Quant au Centre des archives contemporaines, ses expositions ont attiré près de 700 visiteurs.

Les archives départementales ont organisé 238 expositions qui ont accueilli **226 816** visiteurs d'exposition en 2006, ce qui représente moins de la moitié du nombre des visiteurs de 2005. Ceci ne s'explique pas par une brusque chute de la fréquentation des expositions ; en effet, les chiffres de 2005 ont présenté un bond quantitatif par rapport à 2004 en raison d'une exposition d'affiches réalisée par les archives départementales des Alpes-Maritimes, *Reflets de la Côte d'Azur*, qui a été accueillie en Chine. Si l'on excepte les visiteurs chinois de cette exposition, on peut observer que la tendance est à une hausse légère de la fréquentation des expositions des archives départementales (+ 2,5 %).

Assez peu d'expositions ont dépassé les 10 000 visiteurs, à l'exception de *1906 : l'An I des Grands Prix, aux origines de la légende,* réalisée par les archives départementales de la Sarthe au musée de l'Automobile, qui a attiré 32 915 visiteurs ; *1945, et après ?* exposition des archives départementales du Rhône consacrée aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale dans le Rhône (20 000 visiteurs), *Napoléon et les Hautes-Alpes*, exposition itinérante des Hautes-Alpes, qui, à son passage à l'hospice de Lautaret, a reçu 12 888 visiteurs.

Parmi les expositions remarquables, on peut signaler aussi celles des archives départementales de la Manche, *Derrière le miroir* et *La Manche, terre du cheval* ; *L'Eure en deux dimensions (XVIe – XXe siècles) – 10 ans de restauration des cartes et plans*, aux archives départementales de l'Eure ; *Trésors d'archives* aux archives départementales des Yvelines ; mais aussi *Être enfant dans l'Oise*, aux archives départementales de l'Oise.

Photographie de Patrick Tourneboeuf. Exposition *Le temps suspendu*, au Centre historique des Archives nationales, octobre 2006 – janvier 2007

Détournement de fonds publics, œuvres d'Anne Cindric sur les collections des Archives nationales exposées au Centre historique des Archives nationales, septembre – décembre 2006

France-Bavière, allers et retours. 1 000 ans de relations franco-bavaroises, catalogue de l'exposition du Centre historique des Archives nationales, mai – août 2006

Marie-Antoinette : pièces à conviction, exposition au Centre historique des Archives nationales, octobre 2006 – janvier 2007. La *Gazette des atours de Marie-Antoinette*, ouvrage publié à l'occasion de l'exposition

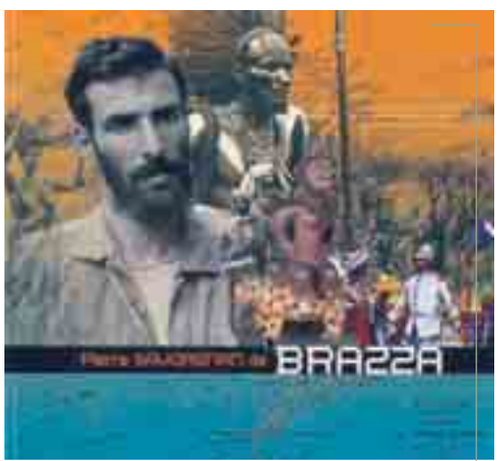

Pierre Savorgnan de Brazza, mise en ligne de l'exposition virtuelle sur le site internet du Centre des archives d'outre-mer, 2 juin 2006

Le Cher dans la Grande Guerre, exposition réalisée par les archives départementales du Cher, mai – novembre 2006

Le bestiaire, exposition des travaux du groupe « Fidézar » aux archives départementales de l'Eure, septembre – octobre 2006

La Manche. Terre du cheval, exposition réalisée par les archives départementales de la Manche, juillet – novembre 2006

Derrière le miroir. Cinq ans d'enrichissement des archives de la Manche, exposition réalisée par les archives départementales de la Manche, mars – juin 2006

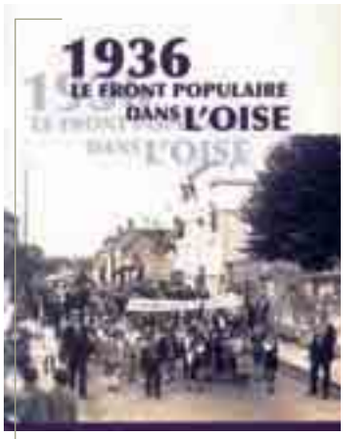

1936 Le front populaire dans l'Oise, ouvrage réalisé à l'occasion de l'exposition présentée aux archives départementales de l'Oise, juillet – novembre 2006

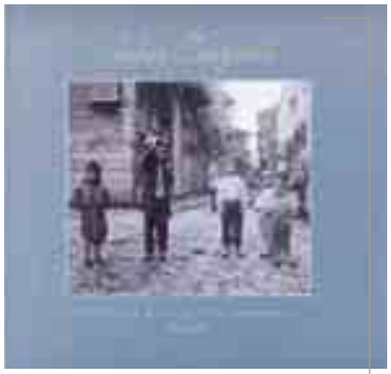

Jules Touzard. L'orient d'un prêtre voyageur, catalogue de l'exposition de photographies réalisée par les archives départementales de la Manche, octobre 2005 – février 2006

Être enfant dans l'Oise au XIXe siècle, exposition réalisée par les archives départementales de l'Oise, novembre 2005 – mai 2006

Destins historiques singuliers, programme des conférences aux archives départementales de la Haute-Savoie, février – novembre 2006

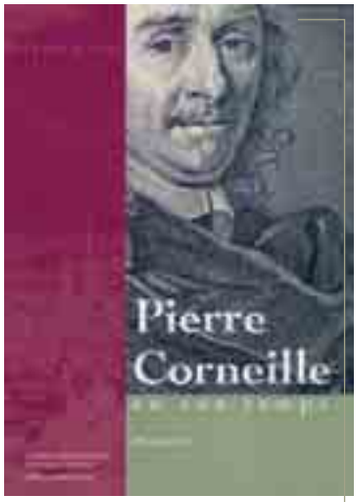

Corneille et son temps, catalogue de l'exposition réalisée par les archives départementales de la Seine-Maritime, novembre – décembre 2006

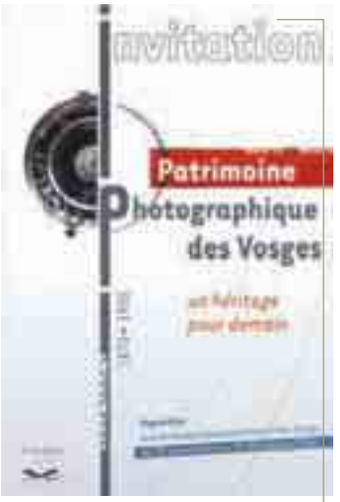

Patrimoine photographique des Vosges, exposition réalisée par les archives départementales des Vosges, septembre – décembre 2006

Paysages limousins du XVIIIe siècle, cédérom réalisée par les archives départementales de la Haute-Vienne

Des territoires et des hommes. La mémoire partagée, exposition réalisée par les archives municipales à l'hôtel de Ville de Douai, juin 2006

Mémoire de la seconde guerre mondiale dans le département, programme des journées du patrimoine aux archives du Territoire de Belfort, 7 septembre 2006

Programme des journées du patrimoine aux archives départementales de la Charente-Maritime, 16-17 septembre 2006

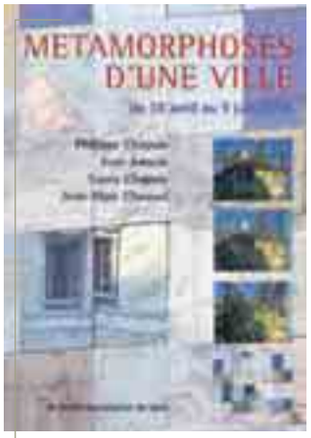

Métamorphoses d'une ville, programme des rencontres organisées par les archives municipales de Lyon, mai – juin 2006

Collections préservées. Dans les coulisses des lieux de mémoire. Photographies de Chantal Vey, catalogue de l'exposition réalisée par les archives municipales de Toulouse, septembre – décembre 2006

À nos affiches..., catalogue de l'exposition réalisée par les archives communales de Versailles, septembre – novembre 2006

Histoire et Patrimoine, bulletin d'information semestriel édité par les archives départementales de la Lozère, n° 10, 2006/2

Patrimoine actualités, lettre d'information de la direction des archives, du patrimoine et des musées de Seine-et-Marne, n° 4, 2006/3

Notons que 55 services organisent des expositions itinérantes, que 48 assurent des visites commentée des expositions et que 30 proposent des conférence autour des expositions

En raison des réponses incomplètes, les chiffres de la fréquentation des expositions des archives communales sont à prendre avec beaucoup de prudence : l'estimation qui en est faite tourne autour de 130 000 visiteurs pour l'année 2006, soit une baisse de plus de la moitié par rapport à 2005. De même, aucune exposition des services d'archives communales ne dépasse les 10 000 visiteurs. Les archives de Toulouse, avec l'exposition *Parcelles de mémoire,* effleurent à peine ce chiffre. Il faut toutefois signaler quelques expositions remarquables comme *Métamorphoses d'une ville* et *Le Voyage des Lyonnais en Grèce et en Orient, au XIXe siècle*, aux archives municipales de Lyon ; *Des territoires et des hommes, la mémoire partagée* et *Le Faubourg de Béthune, mémoires d'un quartier douaisien* aux archives municipales de Douai.

7.1.2. Autres actions

Le Centre historique des Archives nationales, avec la visite du Musée de l'histoire de France, les visites des hôtels de Soubise et de Rohan par des groupes, les journées du patrimoine, les spectacles réalisés *intra-muros* (concerts), les conférences et les visites hebdomadaires, l'accueil des individuels et des groupes de stagiaires (étudiants, personnes-relais d'associations, etc.), les grands événements culturels (Nuit des musées, Fête de la musique, Nuit blanche, etc.), les colloques et les journées d'étude, totalise plus de 100 000 visiteurs en 2006, soit plus du double des visiteurs reçus en 2005.

Dans les archives départementales, les publics ayant bénéficié de l'offre scientifique, culturelle et éducative autre que celle des expositions sont au nombre de **81 631**, soit une hausse de 187 % par rapport à l'année 2005.

Les lectures d'archives, encore rares en 2005, ont été proposées dans 23 services d'archives à 2 721 auditeurs. C'est donc une offre de plus en plus en vogue, à mettre au crédit des archives départementales, et qui ouvre un peu plus à un public éloigné de la culture l'accès aux archives.

7.1.3. L'offre scientifique des archives départementales

L'offre scientifiques des archives départementales demeure toujours aussi variée et les partenariats nombreux avec les réseaux de toute nature, associatifs ou académiques.

39 services entretiennent des relations avec des associations liées aux Archives, 66 avec des sociétés savantes et associations à caractère historique, 40 avec des cercles généalogiques.

42 services sont fréquentés par des groupes d'étudiants (3 824 étudiants comptabilisés en 2006) dans le cadre de visites ou de séances de sensibilisation aux ressources des archives, de travaux dirigés sur documents originaux, d'ateliers de paléographie.

23 services, représentées le plus souvent par le directeur, sont impliqués dans les milieux universitaires et de la recherche avec la participation à des conseils dans les écoles doctorales et les UFR de lettres et/ou de sciences humaines.

26 archivistes départementaux participent à des jurys et 46 assurent des fonctions d'enseignement au niveau de la licence ou, plus souvent, du mastère. Si l'enseignement dans les cursus classiques de l'histoire ou de l'histoire du droit ne concerne que très peu d'entre eux (cours d'archivistique ou de paléographie), ils sont nombreux à intervenir dans les licences ou mastères *patrimoine*, *archives*,

archivistique ou *métiers des archives*, etc., créés dans les universités ou les IUT.

Enfin, dans 45 services, la part prise dans l'enseignement et la recherche se déroule hors cadre académique, lors de conférences, de colloques, de cours de paléographie pour adultes, etc.

7.2. L'action pédagogique

7.2.1. Actions engagées sur le plan national

L'année 2006 a été marquée par la préparation des actes du colloque de Lyon sur les services éducatifs des Archives dont la publication est prévue en 2007. L'action prioritaire a porté sur l'organisation des sessions de formation du pôle national de ressources (PNR) Patrimoine-Archives, placé cette année sous le signe des droits de l'Homme et de la citoyenneté. À cette occasion, trois interventions remarquables d'artistes plasticiennes sont venues illustrer un thème qui a donné au PNR une dimension à la fois pédagogique et artistique particulièrement forte.

La direction des Archives de France a par ailleurs participé à un groupe de travail piloté par la Délégation au développement et aux affaires internationales sur le projet d'outil pédagogique « distinction entre les produits de consommation culturelle et œuvres d'art », lancé dans le cadre des nouvelles orientations de l'Éducation nationale en matière de transmission des savoirs. Par ailleurs, la direction des Archives de France s'est impliquée durant toute l'année 2006 dans la mise en place du nouveau site interministériel Culture/Éducation nationale « www.education.arts.culture.fr ». Elle a également aidé à enrichir le volet pédagogique du site consacré à Dreyfus, à l'occasion du centenaire de sa réhabilitation.

7.2.2. Les moyens des services éducatifs

Les moyens des Archives nationales apparaissent stables, quoique légèrement diminués. Au Centre historique des Archives nationales, deux professeurs bénéficient d'une mise à disposition à temps plein et d'une mise à disposition à mi-temps ; 4 vacataires, chacune à mi-temps ; 2 vacataires horaires pour les conférences ; 1 secrétaire contractuelle. Au Centre des archives du monde du travail, deux professeurs bénéficient de 3 heures supplémentaires hebdomadaires au total.

Dans le réseau des archives départementales, on compte 146 professeurs bénéficiant d'un total de 573 heures de présence (ne sont toujours pas comptabilisées les heures de préparation des ateliers), décomposées en heures de décharge (288) et en heures supplémentaires (285).

Les données relatives aux moyens humains fournies par les services, qui restent encore partiellement imprécises, permettent toutefois d'indiquer que le nombre des personnes intervenant dans les services éducatifs équivaut à 65 équivalents temps plein. Le total des personnes impliquées est de 242. Les enseignants représentent encore 59 % de ces personnels. Dans certains cas, l'enseignant assure tout seul l'activité pédagogique du service éducatif.

En ce qui concerne le total des heures attribuées aux enseignants dans les services éducatifs, on observe une certaine stabilité entre 2005 et 2006. Plus en détail, on constate un meilleur rééquilibrage dans la répartition des heures de décharge et des heures supplémentaires. En effet, en 2005, 51 % des heures attribuées aux enseignants étaient des

heures supplémentaires, alors qu'en 2006, elles correspondent à 50 % du total des heures affectées. Le nombre des enseignants mis à disposition dans les services éducatifs est en très légère hausse : 146 professeurs en 2006 pour 144 en 2005.

On est ainsi conduit à penser que l'Éducation nationale maintient encore une présence, certes à peine suffisante, des enseignants sur une mission qui lui paraît essentielle : la transmission des savoirs.

Les données recueillies pour les archives communales permettent d'indiquer que 14 services bénéficient de l'aide d'un enseignant mis à disposition par l'Éducation nationale en heures de décharge ou en heures supplémentaires. Le nombre total d'heures de présence est de 37,5, décomposées en heures de décharge (16,5 heures) et en heures supplémentaires (21 heures). La tendance vérifiée dans les archives départementales se confirme donc pour les services d'archives communales.

7.2.3. La fréquentation des scolaires

Le Centre historique des Archives nationales a accueilli 10 032 scolaires (9 000 en 2005). Le centre de Roubaix a reçu 613 scolaires, soit 25,8 % de moins qu'en 2005. La réduction des heures de présence des enseignants explique en grande partie la baisse de la fréquentation.

Dans les services d'archives départementales, 116 543 scolaires ont été accueillis par les services éducatifs en 2006 (22 % de plus qu'en 2005). La répartition par tranches d'âge est la suivante : élèves des classes élémentaires (44 461), des collèges (34 575), des lycées d'enseignement général (8 659), des lycées professionnels (2 148), des lycées agricole (533) et les élèves hors du temps scolaire (789).

Les archives communales ont accueilli 38 591 élèves (32,8 % de plus qu'en 2005), dont une majorité dans le Centre, suivi de près par le Nord-Pas-de-Calais. Cette estimation chiffrée établie sur la base des données de l'enquête 2006 est le reflet du dynamisme des actions menées par les services municipaux.

L'augmentation du nombre des élèves constatée dans l'ensemble du réseau des archives correspond bel et bien à la tendance générale observée depuis déjà plus d'une dizaine d'années.

7.2.4. La formation des adultes (formateurs, enseignants, acteurs culturels)

Les services d'archives et leurs services éducatifs continuent de contribuer à la formation des formateurs, des acteurs sociaux et culturels et des enseignants, notamment les futurs maîtres dans le cadre des IUFM, qui sont le relais indispensable auprès des élèves.

Le Centre historique des Archives nationales a accueilli 40 stagiaires (enseignants, formateurs en IUFM, inspecteurs académiques, médiateurs culturels, etc.) dans le cadre du PNR *patrimoine-archives*. Les archives départementales ont accueilli 3 854 personnes (19 % de plus qu'en 2005) pour un total de 537 formations.

7.2.5. Sites internet et portails

Parmi les outils pédagogiques mis en ligne, *L'Histoire par l'image*, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la RMN, la direction des musées de France et la direction des Archives de France, se signale par la richesse de son offre : plus de 1 000 images d'œuvres d'art et de

documents d'archives, plus de 600 études commentées, des animations, des analyses, des références, un espace de travail personnel, pour mieux comprendre les événements et les évolutions de 1789 à 1939.

En 2006, vingt-trois études ont été conçues et rédigées, avec le concours de trois rédacteurs : 21 sur l'histoire de l'esclavage, 1 en histoire religieuse, 1 en histoire des techniques et de l'architecture. Il a été largement fait appel aux archives des centres d'archives nationales (13 documents du CHAN, 9 documents du CAOM), ainsi qu'aux services d'archives départementales (11 documents). De plus, 11 œuvres de musées, 23 documents conservés dans des bibliothèques, 1 de collection privée ont été commentés également pour figurer dans les dossiers sur l'histoire de l'esclavage.

Les sites des Célébrations nationales, dont la vocation pédagogique constitue un ancrage civique et citoyen très fort, touchent aussi bien les professeurs des services éducatifs que les autres enseignants scolaires (professeurs de lettres, arts plastiques, musique, etc.).

Signalons enfin la participation de la direction des Archives de France à d'autres portails et sites ministériels et interministériels. Sur le site culture.fr**,** le département des publics a assuré la mise à jour et la gestion du sous-portail « Histoire et archives » : création des notices, rédaction d'articles et de brèves, mise en liens hypertextes, illustration et actualité des manifestations des archives (expositions dans les services publics d'archives, journées du patrimoine, célébrations nationales, Lire en fête, Histoire par l'image, etc.). Il a par ailleurs participé à la mise en place du portail éducation artistique et culturelle[1]. Dans le cadre du Plan de relance pour l'éducation artistique et culturelle, déployé en 2005, ce nouveau portail a été mis en place afin de mettre à disposition des enseignants, des professionnels de la culture et de tous les parents d'élèves une meilleure organisation des ressources.

Une cinquantaine de services d'archives départementales et une dizaine de services d'archives communales – dont Le Havre, Lyon, Marseille, Saint-Étienne et Toulouse – ont développé sur leurs sites internet des rubriques pédagogiques assez riches, proposant parfois des animations virtuelles et des ressources pédagogiques (quiz, mallettes ou dossiers pédagogiques, actions à mettre en place sur demande, etc.).

1 Adresse : www.education.arts.culture.fr.

ANNEXES

Archives nationales – Données statistiques 2006						
	Centre historique des Archives nationales	Centre des archives contemporaines	Centre des archives d'outre-mer	Centre des archives du monde du travail	Centre national du microfilm	Total
PERSONNEL						
Nombre de personnels d'État (personnes physiques)	324	64	43	22	12	**465**
Nombre de personnels d'État en équivalent temps plein	312,40	63,20	41,50	21,60	12,00	**450,70**
ACCROISSEMENT DES FONDS						
Fonds conservés en mètres linéaires	90 000	195 000	36 038	35 813		**356 851**
Fonds conservés en mètre-microfilm					5 000 000	**5 000 000**
Accroissement en mètres linéaires		4 188	20,05	81,95		**4 290**
Accroissement en mètre-microfilm					250 266	**250 266**
Nombre de m^2 total de magasins	17 700	60 608	8 939	9 320	874	**97 441**
Nombre de m^2 de magasins aux normes	4 385	51 500	8 617	8 280	874	**73 656**
Existence d'un plan de restauration		non	oui	non	Oui	
Existence d'un plan de prévention		oui	oui	non	Oui	
TRAITEMENT DES FONDS						
Nombre d'instruments de recherche existants		18 516		564		**19 080**
Fonds accessibles (munis d'un instrument de recherche, en mètres linéaires)	85 500	193 000	33 000	26 500		**338 000**
Nombre d'instruments de recherche mis en ligne						
COMMUNICATIONS ET VALORISATION						
Nombre de lecteurs	7 749	592	3 485	305		**12 131**
Nombre de séances de travail	41 105	1 844	11 548	1 370		**55 867**
Nombre total de communications	113 455	8 905	20 671	4 841		**147 872**
Scolaires accueillis ou rencontrés par le service éducatif	10 032			613		**10 645**
Visiteurs d'exposition et public accueilli dans le cadre de l'offre scientifique, culturelle et éducative des Archives	146 147	1 534	non évalué	7 408		**155 089**
FRÉQUENTATION DES SITES INTERNET						
Visites (ou sessions)	855 930	119 593	161 918	524 859		**1 662 300**
Nombre de pages vues	3 227 406	448 505	3 165 301	1 706 562		**8 547 774**

Statistiques de fréquentation des sites Internet des Archives – 2006					
	Sessions / Visites	Nombre de pages vues	Appels de fichier	Fichiers	Données télé-chargés (en Ko)
Direction des Archives de France	**738 968**	**4 356 570**	**10 376 982**	**6 823 549**	**195 499 744**
Données 2005	618 837	4 093 805	6 788 243	4 903 094	158 953 152
Célébrations nationales					
Brazza (ouvert en octobre 2006)	22 719	110 048	690 550	*Non évalué*	*Non évalué*
Toqueville (ouvert en février 2006)	156 578	997 072	6 053 739	*Non évalué*	*Non évalué*
Georges Sand (ouvert en 2005)	92 577	443 956	7 314 423	5 757 429	103 804 368
Données 2005 (mars-déc.)	56 933	307 167	4 860 954	3 789 591	70 531 888
Charpentier (ouvert en 2004)	69 665	401 994	4 869 871	3 650 571	44 197 416
Données 2005	70 842	443 570	5 522 798	4 078 685	46 702 988
Mérimée (ouvert en 2003)	90 949	849 652	7 933 703	5 815 986	31 780 076
Données 2005	70 008	775 327	7 286 632	5 259 216	28 774 604
Louisiane – FR (ouvert en 2003)	37 366	282 333	2 253 836	1 729 690	22 365 412
Données 2005	45 739	401 302	3 483 757	2 642 316	32 656 836
Louisiana – EN (ouvert en 2003)	31 677	122 076	823 444	669 450	4 507 480
Données 2005	33 847	125 470	949 962	764 678	5 126 353
Victor Hugo (ouvert en 2002)	102 923	414 206	2 218 852	1 939 800	12 701 044
Données 2005	78 834	530 609	2 776 158	2 162 513	7 031 911
Malraux (ouvert en 2001)	16 574	18 179	414 247	316 742	5 708 810
Données 2005	14 294	16 320	416 659	316 166	5 766 998
Dictionnaire langue française (ouvert en 2002)	33 887	124 169	741 015	576 803	5 380 236
Données 2005	30 344	84 084	505 360	395 661	3 780 748
Le Nôtre (ouvert en 2000)	189 801	1 045 185	9 837 870	7 315 546	21 483 490
Données 2005	263 982	1 036 816	10 418 737	7 433 387	22 168 694
Cavaillé-Coll (ouvert en 1999)	54 893	160 450	299 881	252 557	1 365 080
Données 2005	48 012	142 241	287 104	243 541	1 329 623
Total sites Célébrations nationales	**899 609**	**4 969 320**	**43 451 431**	**28 024 574**	**253 293 412**
Données 2005	712 835	3 862 906	36 508 121	27 085 754	223 870 643
Archives nationales					
Site de présentation des Archives nationales	189 318	700 866	1 510 022	1 190 239	6 254 578
Données 2005	182 105	704 399	1 506 256	1 186 675	6 238 865
Centre historique des Archives nationales	855 930	3 227 406	9 265 125	5 644 033	546 117 504
Données 2005	620 987	2 792 041	6 841 764	4 492 784	203 066 256
Centre des archives contemporaines	119 593	448 505	1 020 289	785 855	13 908 793
Données 2005	91 336	416 615	907 263	716 722	11 065 315
Centre des archives d'outre-mer	161 918	3 165 301	11 821 626	7 232 189	53 170 888
Données 2005	138 253	2 846 757	10 110 887	6 350 412	41 955 724
Centre des archives du monde du travail	524 859	1 706 562	2 482 276	2 055 874	39 130 232
Données 2005	428 696	1 815 620	2 556 284	2 195 818	41 776 036
Centre national du microfilm	18 586	56 094	108 963	95 491	423 880
Données 2005	18 818	60 732	116 092	103 983	463 619
Total centres Archives nationales	**1 870 204**	**9 304 734**	**26 208 301**	**17 003 681**	**659 005 875**
Données 2005	1 298 090	7 931 765	20 532 290	13 859 719	298 326 950
Archives départementales	**5 865 551**	**240 667 611**	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Données 2005	3 307 486	134 613 213	Non évalué	Non évalué	Non évalué

Nota : les termes anglais de l'outils statistique utilisé Hits, Files, Pageviews, Sessions, KBytes sent, ont été, à l'aide du dictionnaire de terminologie québécois, respectivement traduits par : Appels de fichier, Fichiers, Nombre de pages vues, Sessions / visites, Données téléchargés (en Ko). L'outils statistique utilisé pour la DAF, les CN et les AN est http-analyse : http://www.culture.gouv.fr/statistiques/nouvstats/minisites.html ; pour les site CN Tocqueville et Brazza, le nouvel outil du ministère de la Culture, Awstats, est utilisé : http://www.culture.gouv.fr/statistiques/weblog/. N'apparaissent pas dans les statistiques du site de la DAF, la fréquentation des sites et bases suivants : BORA, portail archives Canada-France, PIAF, NOMINA, portail france-généalogie et Eurbica. Pour les Célébrations nationales, il manque les statistiques de consultation de la page d'accueil du site de présentation et celles du site « 100 ans d'associations en Languedoc-Roussillon » (2001). Sources pour les Archives départementales : enquête statistique annuelle (données recueillies pour 34 services d'archives seulement). Faute d'indicateurs en nombre suffisant, il n'a pu être établi de statistiques pour les sites Internet des Archives municipales.

	Archives régionales -						
	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
Région	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
ALSACE	3	3,0	550	1 861	585	577	Non
AQUITAINE							
AUVERGNE							
BASSE-NORMANDIE							
BOURGOGNE							
BRETAGNE							
CENTRE	6	5,6		1 733	1 067	157	Oui
CHAMPAGNE-ARDENNE	3	3,0		1 308	216	17	
CORSE							
FRANCHE-COMTÉ	3	3,0	171	693	169	64	Non
HAUTE-NORMANDIE	2	0,5	500	3 119	1 794	315	Non
ILE-DE-FRANCE							
LANGUEDOC-ROUSILLON							
LIMOUSIN							
LORRAINE	2	2,0		3 250	-850	333	Oui
MIDI-PYRÉNÉES	2	1,3	200	2 925	525	180	Non
NORD-PAS-DE-CALAIS	8	7,8	825	6 985	-3 618	1 740	Oui
PAYS DE LA LOIRE							
POITOU-CHARENTES	2	1,1		2 439	661	73	Oui
PROVENCE-ALPES-CÔTE d'AZUR	8	7,8	2 738	7 667	4 651	849	Non
RHÔNE-ALPES							
DOM-TOM							
Total général	**39**	**35,1**	**4 984**	**31 980**	**5 200**	**4 305**	

Données statistiques 2006								
DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION EDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
550	1		98	651				
	1	0	90	190				
	1		44	215				
0	1	4		48				
	1		40	510				
0								
	1		47	184				
	1	28	30	121	29	29	87	
2 000	1		110	314				450
	1	2	58	578				
2 550		**34**	**517**	**2 811**	**29**	**29**	**87**	**450**

Archives départementales –									
	PERSONNELS			COLLECTE – CONSERVATION DES					
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État (en équivalent temps plein)	Nombre de personnels territoriaux (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins (en m²)	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accrois-sement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)	État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006
ALSACE									
Bas-Rhin	34	3	30	10 403	29 803	1 461	-37	Oui	0
Haut-Rhin	18	2	12	4 537	23 666	674	712	Oui	4 500
Total Alsace	**52**	**5**	**42**	**14 940**	**53 469**	**2 135**	**675**		**4 500**
AQUITAINE									
Dordogne	44	3	39	4 349	20 633	3 659	200	Oui	
Gironde	80	9	71	10 153	51 509	2 272	1 235	Oui	5 313
Landes	28	2	23	2 210	0	177	39	Oui	0
Lot-et-Garonne	24	1	26	3 000	15 147	1 853	280	Non	1 416
Pyrénées-Atlantiques	26	2	22	4 312	18 700	3 207	522		0
Total Aquitaine	**202**	**17**	**181**	**24 024**	**105 989**	**11 168**	**2 277**		**6 729**
AUVERGNE									
Allier	22	2	19	4 582	15 671	4 441	240	Oui	3 276
Cantal	16	2	13	3 633	12 309	6 247	150	Oui	2 060
Haute-Loire	22	2	20	4 875	13 984	8 014	153	Oui	0
Puy-de-Dôme	46	5	38	5 000	30 586	3 908	784	Oui	
Total Auvergne	**106**	**11**	**90**	**18 090**	**72 550**	**22 610**	**1 327**		**5 336**
BASSE-NORMANDIE									
Calvados	41	4	35		57 406	11 262	895	Non	
Manche	41	2	39	5 600	22 301	9 299	785	Non	5 600
Orne	27	2	24	3 371	21 273		71		
Total Basse-Normandie	**109**	**8**	**99**	**8 971**	**100 980**	**20 561**	**1 751**		**5 600**
BOURGOGNE									
Côte-d'Or	22	3	19	5 116	24 810	3 381	275	Oui	2 310
Nièvre	17	2	14		18 301	3 009	199	Oui	
Saône-et-Loire	26	3	19	4 048	19 169	733	766	Oui	0
Yonne (2003)	17	2	12	2 129	14 006		691		
Total Bourgogne	**82**	**10**	**63**	**11 293**	**76 286**	**7 123**	**1 931**		**2 310**

Données statistiques 2006										
FONDS	COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION – INTERNET									
Pourcentage des fonds convenablement conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions	Autres publics ayant bénéficié de l'offre éducative, culturelle et scientifique des Archives	Nombre de pages vues sur le site Internet du service	Nombre de visites sur le site Internet du service
1	9 020	1 895	55 848	160	160	1 107	0	252	108 932	23 594
	4 481	1 052	21 910	851	851	1 026			0	0
	13 501	**2 947**	**77 758**	**1 011**	**1 011**	**2 133**	**0**	**252**	**108 932**	**23 594**
NC	11 105	2 569	47 382	44	43	528		311	Non évalué	0
1	11 202	2 172	41 732	159	152	1 227	NC	460	218 330	36 122
1	3 859	1 152	22 385	10	9	256	0	9	0	0
1	5 473	1 224	26 445	253	133	654		426	848 182	89 776
1	4 320	1 765	18 568	42	41	654	0	359	0	0
	35 959	**8 882**	**156 512**	**508**	**378**	**3 319**	**0**	**1 565**	**1 066 512**	**125 898**
1	4 714	1 487	20 510	114	114	132	2 300	407	0	0
1	5 668	1 403	33 103	1	1	354		215	22 169	909
1	8 012	2 100	47 792	16	16	474		175	Non évalué	Non évalué
	10 211	2 577	93 112	160	147	637	0	90	693 775	26 175
	28 605	**7 567**	**194 517**	**291**	**278**	**1 597**	**2 300**	**887**	**715 944**	**27 084**
	9 904	2 658	49 840	217	199	7 038		116	Non évalué	0
1	6 137	3 002	19 625	0	0	82	NC	2 295	0	0
	5 347	1 329	29 948	12	12	1 225		77	0	0
	21 388	**6 989**	**99 413**	**229**	**211**	**8 345**	**0**	**2 488**	**0**	**0**
1	8 082	1 572	38 566	60	60	1 731	400	1 683	9 570 731	275 300
1	5 038	1 509	25 869	2	2	132		221	Non évalué	Non évalué
1	8 529	2 271	57 259	112	110	466	341	420	1 007 228	89 902
	6 686	1 546	27 016	16		281	627			
	28 335	**6 898**	**148 710**	**190**	**172**	**2 610**	**1 368**	**2 324**	**10 577 959**	**365 202**

	PERSONNELS			COLLECTE – CONSERVATION DES					
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État (en équivalent temps plein)	Nombre de personnels territoriaux (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins (en m²)	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accrois-sement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)	État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006
BRETAGNE									
Côtes-d'Armor	27	0	0		16 090		290		
Finistère	51	4	30	5 124	24 396	3 104	654	Oui	
Ille-et-Vilaine	63	4	51	7 080	30 177	-36	80	Oui	
Morbihan	53	1	44	5 357	20 274	11 915	1 150	Oui	5 357
Total Bretagne	**194**	**9**	**126**	**17 561**	**90 937**	**14 983**	**2 174**		**5 357**
CENTRE									
Cher	23	2	20	2 670	18 130	1 102	– 144	Oui	2 670
Eure-et-Loir	29	2	27	4 624	15 683	7 932	528	Non	4 624
Indre	17	1	14	4 468	15 189	3 907	783	Non	3 979
Indre-et-Loire	31	3	28	6 452	21 027	14 700	399		6 452
Loir-et-Cher	20	4	16	3 947	14 125	3 058	246	Non	3 947
Loiret	33	4	26	6 691	26 911	8 982	1 247	Non	0
Total Centre	**153**	**15**	**130**	**28 852**	**111 065**	**39 681**	**3 059**		**21 672**
CHAMPAGNE-ARDENNE									
Ardennes	20	1	18	14 020	13 775	6 133	– 45	Non	
Aube	18	1	16	5 460	19 546	13 733	575	Oui	
Marne (2005)	26	3	19	4 805	26 126		224		
Haute-Marne	16	1	15	2 022	16 504	474	6	Oui	14 900
Total Champagne-Ardenne	**80**	**6**	**68**	**26 307**	**75 951**	**20 340**	**760**		**14 900**
CORSE									
Corse-du-Sud	16	2	13	2 420	7 180	6 110	25	Non	2 420
Haute-Corse	18	1	17	1 736	5 462	7 370	220	Non	1 736
Total Corse	**34**	**3**	**30**	**4 156**	**12 642**	**13 480**	**245**		**4 156**

FONDS	COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION – INTERNET									
Pourcentage des fonds convenablement conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions	Autres publics ayant bénéficié de l'offre éducative, culturelle et scientifique des Archives	Nombre de pages vues sur le site Internet du service	Nombre de visites sur le site Internet du service
	10 470	3 218	46 479	0		4 259			47 000 000	700 000
0	11 320	3 360	58 080	956	836	384		178	0	0
NC	4 301	2 188	18 722	1 673	1 673	1 500	NC		0	0
1	12 113	3 363	32 378	402	402	4 409	2 131	439	574 614	58 652
	38 204	**12 129**	**155 659**	**3 031**	**2 911**	**10 552**	**2 131**	**617**	**47 574 614**	**758 652**
	6 159	1 421	31 626	0		1 016	2 392			
NC	1 854	1 336	10 920	6	6	806	0	742	10 841 505	292 016
1	5 877	1 411	39 878	2	2	200	NC	190	176 702	40 068
1	9 514	2 045	42 141	1 942	1 942	490	NC		0	0
1	6 474	1 504	18 528	50	50	451	107	415	0	0
0	5 218	1 977	51 883	542	542	165	3 021	2 107	45 000	0
	35 096	**9 694**	**194 976**	**2 542**	**2 542**	**3 128**	**5 520**	**3 454**	**11 063 207**	**332 084**
1	7 220	1 387	30 235	115	115	50	6 008		1 370	Non évalué
	8 989	1 605	13 962	120	120	1 232	2 389	110	46 671	28 701
	5 934	2 072	52 062	71	71	1 860	1 863	139		
1	3 483	828	15 426	150	150	600		600		
	25 626	**5 892**	**111 685**	**456**	**456**	**3 742**	**10 260**	**849**	**48 041**	**28 701**
0	2 802	843	9 113	0		614		147	0	0
	3 641	1 193	14 330	5	5	0			0	0
	6 443	**2 036**	**23 443**	**5**	**5**	**614**	**0**	**147**	**0**	**0**

	PERSONNELS			COLLECTE – CONSERVATION DES					
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État (en équivalent temps plein)	Nombre de personnels territoriaux (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins (en m²)	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accrois-sement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)	État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006
FRANCHE-COMTE									
Doubs	27	4	21	4 754	19 599	14 603	494	Non	
Jura	21	3	18	4 433	18 373	10 380	477	Oui	1 200
Haute-Saône	15	2	12	4 439	12 185	11 815	306	Non	4 439
Territoire de Belfort	12	3	9	1 580	13 151	963	– 74	Non	1 446
Total Franche-Comté	**75**	**12**	**59**	**15 206**	**63 308**	**37 761**	**1 203**		**7 085**
HAUTE-NORMANDIE									
Eure	18	3	15	6 420	22 140	4 880	606	Oui	6 420
Seine-Maritime	55	3	50	10 735	53 146	9 993	995	Oui	10 841
Total Haute-Normandie	**73**	**6**	**65**	**17 155**	**75 286**	**14 873**	**1 601**		**17 261**
ÎLE-DE-FRANCE									
Paris	91	5	84	16 901	64 160	8 600	360	Oui	13 131
Seine-et-Marne	50	4	46	8 000	37 603	7 397	637	Oui	8 000
Yvelines	38	5	39	4 200	23 910	8 036	706	Oui	4 200
Essonne	22	3	19	6 500	12 691	7 931	455	Oui	0
Hauts-de-Seine	36	2	34	4 046	19 370	2 852	831		
Seine-Saint-Denis	40	3	37	5 770	25 186	836	247	Oui	
Val-de-Marne	32	4	28		15 401	17 242	131	Oui	
Val-d'Oise	25	1	23	4 450	17 209	7 344	451	Non	
Total Île-de-France	**334**	**26**	**308**	**49 867**	**215 530**	**60 238**	**3 817**		**25 331**
LANGUEDOC-ROUSSILLON									
Aude	41	4	34	3 988	18 599	8 147	606	Oui	3 988
Gard	34	5	27	4 185	24 839	2 530	1 647	Non	0
Hérault	54	6	47	6 903	29 593	3 200	530	Oui	0
Lozère	13	2	11	1 902	8 006	890	299	Non	1 902
Pyrénées-Orientales	24	4	20	3 402	17 747	1 315	382	Oui	3 402
Total Languedoc-Roussillon	**166**	**19**	**138**	**20 380**	**98 784**	**16 082**	**3 464**		**9 292**

FONDS	COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION – INTERNET									
Pourcentage des fonds convenablement conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions	Autres publics ayant bénéficié de l'offre éducative, culturelle et scientifique des Archives	Nombre de pages vues sur le site Internet du service	Nombre de visites sur le site Internet du service
1	8 000	1 434	15 407	8	8	96	NC	415	nc	nc
0	2 574	985	21 984	5	5	0		63	Non évalué	Non évalué
	5 309	1 242	25 869	1	1	411	646	163	0	0
1	2 030	601	8 787	0	0	21	400	311	0	0
	17 913	**4 262**	**72 047**	**14**	**14**	**528**	**1 046**	**952**	**0**	**0**
	4 375	1 520	32 714	9	5	620	3 000	220	0	0
1	5 628	2 354	36 836	243	243	1 083	2 000	935	65 148	13 648
	10 003	3 874	69 550	252	248	1 703	5 000	1 155	65 148	13 648
	28 273	14 035	194 567	8 204	8 192	352	0	86	0	0
1	8 290	1 928	83 957	14	13	9 530		695	0	0
1	6 556	1 933	9 769	115	115	2 103	6 829	1 996	1 653 654	506 963
1	4 217	1 173	12 274	6	6	1 722	3 909	1 488	Non évalué	Non évalué
	2 870	797	15 366		0	3 038		103		
1	4 400	1 026	19 067	392	392	494		2 202	0	0
	4 206	1 230	8 813	2 461	2 461	463	1 832	838	2 479 932	93 052
1	4 119	1 203	14 113	0		1 856		510	Non évalué	Non évalué
	62 931	**23 325**	**357 926**	**11 192**	**11 179**	**19 558**	**12 570**	**7 918**	**4 133 586**	**600 015**
1	5 363	1 560	26 818	216	215	2 368	NC	850		
0	7 150	1 909	35 684	466	466	216		57	0	0
1	6 842	1 874	30 125	0		2 065	8 450	230	0	0
0	2 931	1 276	14 016	1	1	331	4 000	186	4 624 440	156 220
1	4 856	1 033	17 460	708	708	348		25	0	0
	27 142	**7 652**	**124 103**	**1 391**	**1 390**	**5 328**	**12 450**	**1 348**	**4 624 440**	**156 220**

	PERSONNELS			COLLECTE – CONSERVATION DES					
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État (en équivalent temps plein)	Nombre de personnels territoriaux (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins (en m²)	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accrois-sement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)	État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006
LIMOUSIN									
Corrèze	22	2	20	3 400	14 277	2 723	-158	Non	
Creuse	18	2	16	3 389	8 728	5 822	141	Oui	3 389
Haute-Vienne	30	4	22	4 370	19 748	2 852	402	Oui	4 355
Total Limousin	**70**	**8**	**58**	**11 159**	**42 753**	**11 397**	**385**		**7 744**
LORRAINE									
Meurthe-et-Moselle	30	4	25	6 389	29 080	1 970	202	Oui	5 000
Meuse	16	1	14	3 200	17 083	347	139	Non	0
Moselle	30	3	25	7 000	35 340	14 126	1 366	Oui	7 000
Vosges	28	2	24	5 580	24 253	5 747	629	Oui	5 580
Total Lorraine	**104**	**10**	**88**	**22 169**	**105 756**	**22 190**	**2 336**		**17 580**
MIDI-PYRÉNÉES									
Ariège	14	2	11	1 960	11 599	386	115		
Aveyron	22	3	15	4 464	21 553	3 455	308	Non	2 904
Haute-Garonne	69	7	58	6 754	32 030	3 168	1 093	Oui	0
Gers	26	2	21	4 255	14 216	2 784	326	Non	4 255
Lot	21	2	17	1 923	8 602	2 161	369		
Hautes-Pyrénées (2004)	19	3	16	1 923	11 000		209		
Tarn	41	4	36	4 129	15 034	10 187	329	Oui	2 729
Tarn-et-Garonne (2005)	27	2	23	1 543	11 560		168		
Total Midi-Pyrénées	**239**	**25**	**198**	**26 951**	**125 594**	**22 141**	**2 918**		**9 888**
NORD-PAS-DE-CALAIS									
Nord	53	5	48	7 714	54 901	4 499	1 118	Oui	0
Pas-de-Calais	37	2	35	5 740	32 357	5 264	299	Oui	4 600
Total Nord-Pas-de-Calais	**90**	**7**	**83**	**13 454**	**87 258**	**9 763**	**1 417**		**4 600**

FONDS	COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION – INTERNET									
Pourcentage des fonds convenablement conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions	Autres publics ayant bénéficié de l'offre éducative, culturelle et scientifique des Archives	Nombre de pages vues sur le site Internet du service	Nombre de visites sur le site Internet du service
1	6 355	1 681	26 520	38	38	509	NC	200	0	0
1	5 403	1 643	13 451	26	13	788	1 124	465	153 662	/
1	6 810	1 895	25 765	703	696	992	1 750	245	224 000	61 450
	18 568	**5 219**	**65 736**	**767**	**747**	**2 289**	**2 874**	**910**	**377 662**	**61 450**
	6 357	2 171	19 850	160	146	231		396	274 413	29 785
1	4 764	1 507	24 733	216	216	1 263	247	625	0	39 550
1	9 153	2 387	32 602	707	616	1 367	1 997		0	0
1	14 114	1 800	27 623	225	225	950	4 200	619	?	?
	34 388	**7 865**	**104 808**	**1 308**	**1 203**	**3 811**	**6 444**	**1 640**	**274 413**	**69 335**
	3 800	1 032	20 134	298	298	414			0	0
	10 579	1 804	78 962	0		175	990	580		
	11 708	2 355	45 217	147	143	1 202	130	1 560	2 339 194	91 333
1	3 995	1 033	19 149	1	1	66	752	569	0	0
	4 144	1 081	18 934	5	5	910		125	0	0
	6 568	1 148	17 701	16	16	359				
1	6 511	1 487	33 469	6	6	1 000	3 510	456	46 239 200	223 871
	4 220	847	21 090	30	30	842		80		
	51 525	**10 787**	**254 656**	**503**	**499**	**4 968**	**5 382**	**3 374**	**48 578 394**	**315 204**
0	18 166	2 516	104 381	281	281	322	10 065	1 957	0	0
1	9 600	2 330	59 046	14	12	305	300	529	0	0
	27 766	**4 846**	**163 427**	**295**	**293**	**627**	**10 365**	**2 486**	**0**	**0**

	PERSONNELS			COLLECTE – CONSERVATION DES					
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État (en équivalent temps plein)	Nombre de personnels territoriaux (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins (en m²)	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accrois-sement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)	État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006
PAYS-DE-LA-LOIRE									
Loire-Atlantique	53	5	42	4 500	32 836	138	195	Oui	2 050
Maine-et-Loire (2004)	33	5	26	6 000	33 260		1 155		
Mayenne	21	1	19	3 450	15 631	4 443	314	Oui	
Sarthe	39	8	29	6 700	22 772	15 018	390	Non	6 700
Vendée	30	3	26	4 489	21 679	2 721	399	Oui	4 489
Total Pays-de-la-Loire	**176**	**22**	**142**	**25 139**	**126 178**	**22 320**	**2 453**		**13 239**
PICARDIE									
Aisne	20	3	17	3 740	18 201	4 503	654	Non	3 672
Oise	46	2	43	6 636	24 717	19 442	679	Oui	6 637
Somme	27	3	24	5 100	25 212	967	168	Oui	5 000
Total Picardie	**93**	**8**	**83**	**15 476**	**68 130**	**24 912**	**1 501**		**15 309**
POITOU-CHARENTES									
Charente	24	2	22	3 232	15 619	3 799	1	Non	
Charente-Maritime	34	5	29	3 720	25 400	416	345	Non	0
Deux-Sèvres	32	2	29	3 309	14 472	4 638	215	Oui	743
Vienne	16	3	12	5 100	22 992	7 435	160	Non	5 100
Total Poitou-Charentes	**106**	**12**	**92**	**15 361**	**78 483**	**16 288**	**721**		**5 843**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR									
Alpes-de-Haute-Provence	23	1	21	1 546	8 852	1 054	257	Oui	1 546
Hautes-Alpes	15	1	13	1 271	9 237	1 388	257	Oui	1 000
Alpes-Maritimes	52	3	49	7 200	25 730	19 270	1 229		
Bouches-du-Rhône	93	10	81	14 588	47 890	28 269	394	Oui	10 961
Var	32	2	30	3 191	18 778	2 182	135	Oui	0
Vaucluse	31	4	26	3 279	319	0	319		
Total P.A.C.A	246	21	220	31 075	110 806	52 163	2 591		13 507

FONDS	COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION – INTERNET									
Pourcentage des fonds convenablement conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions	Autres publics ayant bénéficié de l'offre éducative, culturelle et scientifique des Archives	Nombre de pages vues sur le site Internet du service	Nombre de visites sur le site Internet du service
	6 873	2 125	18 206	36	36	2 274		31	6 400 000	212 147
	11 445	2 868	44 405	345	345	2 500	900	80		
	7 956	1 588	27 374	984	984	303		545	23 457 314	446 052
1	53 497	2 260	25 707	463	463	2 657	33 915	469	38 142 697	603 393
1	7 840	1 921	23 726	1		260		225	25 303 950	607 127
	87 611	**10 762**	**139 418**	**1 829**	**1 828**	**7 994**	**34 815**	**1 350**	**93 303 961**	**1 868 719**
1	9 086	1 825	52 190	108	108	468	NC	60	0	0
1	6 434	1 990	30 770	13	13	2 974	5 965	6 042	Non évalué	Non évalué
	7 590	1 716	30 583	308	308	2 754	750	1 104	40 175	7 666
	23 110	**5 531**	**113 543**	**429**	**429**	**6 196**	**6 715**	**7 206**	**40 175**	**7 666**
0	6 757	1 580	30 932	2	2	215	1 000		0	0
	10 137	2 631	43 632	308	86	1 920	221	2 143	Non évalué	Non évalué
1	8 156	1 689	28 604	168	166	922	1 527	1 384	14 036	10 902
0	7 349	2 192	21 311	267	265	55	0		6 524 481	138 056
	32 399	**8 092**	**124 479**	**745**	**519**	**3 112**	**2 748**	**3 527**	**6 538 517**	**148 958**
1	3 519	1 116	15 478	52	26	1 000	1 800	2 154	0	0
1	5 189	1 130	12 827	22	22	96	16 414	480	0	0
	3 016	1 113	24 805	142	132	5 119	26 814	23 546	6 304 000	460 000
0	4 639	2 552	23 211	450	449	7 713	6 067	3 767	5 000 000	31 363
0	4 273	1 305	27 504	605	605	1 115	218	470	0	0
0	4 520	1 391	21 326	50	50	1 382	2 585	263	195 180	70 598
	25 156	**8 607**	**125 151**	**1 321**	**1 284**	**16 425**	**53 898**	**30 680**	**11 499 180**	**561 961**

	PERSONNELS			COLLECTE – CONSERVATION DES					
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État (en équivalent temps plein)	Nombre de personnels territoriaux (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins (en m²)	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accrois-sement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)	État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006
RHÔNE-ALPES									
Ain	31	2	27	6 110	23 832	21 168	871	Oui	6 110
Ardèche	18	3	15	2 713	15 771	1 887	338	Non	
Drôme	36	2	32	5 091	28 277	12 310	259	Oui	5 091
Isère	30	4	25	6 930	31 324	13 000	617	Non	
Loire	35	4	29	6 027	32 538	2 498	445	Oui	6 027
Rhône	68	4	58	10 500	38 680	7 518	274	Non	0
Savoie	22	2	18	4 661	19 069	6 786	352	Oui	0
Haute-Savoie	25	13	14	5 900	18 162	10 248	815	Non	5 900
Total Rhône-Alpes	**265**	**33**	**217**	**47 932**	**207 653**	**75 415**	**3 971**		**23 128**
DOM-TOM									
Guadeloupe	34	3	31	11 137	5 011	1 051	106	Non	0
Guyane (2003-2004)	15	1	14	540	2 664		44		
Martinique	38	1	37	3 405	6 363	13 637	163	Oui	3 405
Réunion (2001)	37	3	33		10 849		– 54		
Nouvelle-Calédonie (2003)	9	0	9		6 304		570		
Polynésie Française	12	1	9	2 329	6 444	7 006	122	Non	
Total DOM-TOM	**145**	**9**	**133**	**17 411**	**37 635**	**21 694**	**952**		**3 405**
Total général	**3 194**	**300,0**	**2 712,3**	**482 929**	**2 143 023**	**559 317**	**43 528**		**243 772**

Nota : le total des personnels d'État prend en compte les agents issus d'autres ministères que celui du ministère de la Culture et de la Communication.

FONDS	COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION – INTERNET									
Pourcentage des fonds convenablement conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions	Autres publics ayant bénéficié de l'offre éducative, culturelle et scientifique des Archives	Nombre de pages vues sur le site Internet du service	Nombre de visites sur le site Internet du service
	9 275	1 409	69 617	282	243	1 079	405	3 081	0	0
1	6 569	2 120	48 927	237	237	100			Non évalué	Non évalué
	7 577	1 524	21 891	191	136	354		510	0	0
1	12 386	2 777	39 727	1 209	1 206	1 500	0	620	0	0
1	7 051	2 206	28 797	579	487	600		515	43 851	16 222
1	14 695	2 943	83 433	7 525	7 522	439	20 000	316	0	0
0	4 836	1 011	19 711	1	1	310	30 000	623	0	368 328
1	7 169	1 966	26 328	94	83	1 406		80	33 075	16 610
	69 558	**15 956**	**338 431**	**10 118**	**9 915**	**5 788**	**50 405**	**5 745**	**76 926**	**401 160**
1	1 897	853	6 269	13	13	1 280		96	0	0
	911	376	4 335	7	7					
1	2 358	1 350	9 653	107	107	806	200	636	Non évalué	Non évalué
	4 732	1 422	24 000	0			325			
	629	472	2 255	0						
1	6 500	1 873	35 000	0	0	90	0	25	0	0
	17 027	**6 346**	**81 512**		**127**	**2 176**	**525**	**757**	**0**	**0**
	738 254	**186 158**	**3 297 460**	**38 427**	**37 639**	**116 543**	**226 816**	**81 631**	**240 667 611**	**5 865 551**

Archives communales –							
	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
ALSACE							
Bas-Rhin							
Erstein	1	1	85	190	190	6	Oui
Haguenau	4	1	250	880	92	11	Non
Illkirch-Graffenstaden	2	2	477	898	642	33	Non
Molsheim	1	1		0	0	0	
Sélestat	5	5		290	10	0	Non
Strasbourg	27	27	3 975	11 296	7 690	297	Non
Haut-Rhin							
Colmar	4	4	568	2 747	237	39	Non
Guebwiller	2	2	154	638	25	14	
Illzach	2	2	173	593	677	64	Non
Munster	1	1		403	98	3	Non
Ribeauvillé	2	2	130	262	133	3	Non
Saint-Louis	4	3	250	785	105	43	Non
Soultz	1	1	89	303	205	3	Non
Soultzmatt	1	1	100	255	155	12	Non
Turckheim	1	1		0	0	0	
Total Alsace	**58**	**52**	**6 251**	**19 540**	**10 258**	**528**	
						0	
AQUITAINE							
Gironde							
Arcachon	2	2		962	263	22	Non
Bègles	1	1	52	496	64	1	Non
Libourne	3	3	95	1 169	0	60	
Landes							
Lot-et-Garonne							
Agen	4	4		1 300	1 300	0	
Marmande	4	4	420	1 078	2 722	29	Oui
Villeneuve-sur-Lot	3	3	160	785	785	0	Non
Pyrénées-Atlantiques				0	0		
Bayonne	7	7	155	947	89	20	Non
Jurançon	1	1	50	139	73	0	
Total Aquitaine	**25**	**24**	**932**	**6 876**	**5 296**	**132**	
						0	

Données statistiques 2006								
DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
45	1	90	193	673	0		0	450
1	1	719	207	1 479	0		85	
0	1	223	452	4 497	1		30	
			0		0		0	
	1	1 242	149	2 283	0		0	NC
3 975	1	5 006	2 033	14 614	53	53	587	1 246
	1	1 500	1 516	2 572	0		30	
154	0	127	65	619	35	35	0	
108	1	71	129	250	0	0	0	37
	1		181	300	0		0	
	1	75	43	199	0	0	0	
250	1	171	108	1 189	0	0	0	230
	1	38	99	140	8	5	0	
	0	52	0	52	0	0	0	53
			34		0		25	
4 533		**9 314**	**5 209**	**28 867**	**97**	**93**	**757**	**2 016**
					0			
			50	50	0		0	
0	1	219	181	645	0		0	
0		520	299	803	0		0	
0	1	42	38	80	0	0	53	
420	0	329	106	888	0	0	320	200
0	1		694	4 127	0	0	52	0
	1	2 468	423	7 251	0		469	
		15	25		0		0	
420		**3 593**	**1 816**	**13 844**	**0**	**0**	**894**	**200**
					0			

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
AUVERGNE							
Allier							
Cusset	1	1	45	307	138	222	Non
Montluçon	5	5	250		577	85	
Moulins	2	2	126	1 770	– 460	– 9	Non
Vichy	4	3	226	1 120	238	– 5	Non
Cantal							
Aurillac	2	2	281	750	50	0	
Saint-Flour	2	2	135	900	40	0	
Haute-Loire							
Le Puy-en-Velay	3	3	213	1 357	31	9	Non
Puy-de-Dôme		**0**					
Total Auvergne	**19**	**17**	**1 276**	**6 204**	**614**	**302**	
						0	
BASSE-NORMANDIE							
Calvados							
Bayeux	1	1	213	10	547	24	Non
Caen	8	8	680	0	286	– 44	
Deauville	1	1	111	0	0	3	Non
Hérouville-Saint-Clair	3	2	222	934	16	13	
Honfleur	2	2	427	1 403	1 265	25	Non
Manche							
Cherbourg-Octeville	1	1	190	634	0	0	
Coutances	1	1	155	607	0	– 24	Non
Orne							
Total Basse-Normandie	**17**	**15**	**1 998**	**3 588**	**2 114**	**– 3**	
						0	
BOURGOGNE							
Côte-d'Or							
Dijon	9	8	1 779	5 950	3 321	1 104	Oui
Montbard	1	1	75	12	199	0	Non
Nièvre		0					
Cosne-Cours-sur-Loire	1	1	139	560	164	26	
Nevers	5	5	228	1 626	46	0	Non
Saône-et-Loire							
Chalon-sur-Saône	8	8	630	349	1 811	20	Non
Mâcon	1	1	300	633	268	– 33	Non
Yonne							
Total Bourgogne	25	24	3 151	9 130	5 809	1 117	
						0	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
45	1	159	159		0		63	
250		768	253	4 199	0		0	
126	1	175	98	998	0		0	500
196		314	150	11 159	0		0	
							0	
	1		547	795	0		0	
	1	251	501	6 847	0		85	non évalué
	1	245	111	744	0	0	0	
617		**1 912**	**1 819**	**24 742**	**0**	**0**	**148**	**500**
					0			
0	1	40	18	117	0	0	60	
			5 261	20 273	0		0	
111	0	12	12	51	0		0	
	1		237		0		0	
	1	250	623	443	0	0	0	
							0	
	1	2 118	754	14 018	0		0	
	0	91	30		0		0	
111		**2 511**	**6 935**	**34 902**	**0**	**0**	0 **60**	**0**
					0			
1 635	1	1 492	547	5 397	33	33	802	850
			0		0		0	
	1	218	84	499	0		100	
0	NC	197	88	6 621	0	0	0	
	1	78	16	85	0	0	0	0
0	1	123	66	472	0		0	
1 635		2 108	801	13 074	33	33	902	850
					0			

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
BRETAGNE							
Côtes-d'Armor							
Finistère							
Brest			800	4 843	581	94	Oui
Concarneau	1	1	140	508	100	– 3	Oui
Landerneau	5	4	181	798	317	21	Non
Landivisiau	1	0		360	– 10	22	Non
Quimper	3	3	880	1 943	492	82	Oui
Ille-et-Vilaine							
Fougères	2	2	150	0	0	59	
Rennes	13	13	1 235	6 436	435	356	Oui
Saint-Malo	5	5	443	37	266	44	Non
Vitré	2	2	153	709	134	11	Non
Morbihan							
Auray	3	3	80	625	37	15	Non
Hennebont	5	5	134	470	54	6	Non
Lorient	16	14	357	1 837	470	23	Non
Pontivy	2	2	127	396	74	3	Oui
Vannes	9	9	1 218	4 346	1 670	36	Non
Total Bretagne	67	63	5 898	23 308	4 620	769	
						0	
CENTRE							
Cher							
Bourges	5	5	267	823	246	– 214	Non
Eure-et-Loir							
Chartres	4	3	273	2 303	4	39	Non
Châteaudun	1	1	189	733	361	23	Non
Dreux	5	5	465	879	307	45	Oui
Lucé	2	2	65	492	47	– 10	Non
Nogent-le-Rotrou	1	1	358	592	113	14	Non
Indre							
Châteauroux	5	5	305	1 705	335	37	Oui
Issoudun	2	2		0	0	0	
Indre-et-Loire							
Amboise	1	1		366	371	– 32	Non
Chinon	2	2	105	411	204	0	
Joué-lès-Tours	5	3	114	550	– 42	18	Non
Saint-Pierre-des-Corps	2	2	620	623	337	29	Non

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
617	1		993	2 904	0		100	
140	1	297	125	1 115	0		84	
	1	116	75	301	0		94	5 468
	1		0	0	0		0	
	1	1 077	542	8 231	0	0	0	
					0			
150		926	209	4 423	0		193	
0	1	2 053	817	5 619	0	0	609	
	1	1 848	546	9 449	0		234	100
134	1	853	382	2 374	0		304	3 831
					0			
	1	298	151	593	0		1 289	
134	1	239	172	1 253	0		232	
200	1	1 178	445	2 384	0	0	365	28 418
0	1	305	158	1 640	0	0	40	
138	1	827	423	4 796	0		155	3 216
1 513		10 017	5 038	45 082	0	0	3 699	41 033
					0			
					0 0			
267	NC	86	127	657	0	0	0	
					0			
226			398	560	0	0	48	
189	1	228	50	644	0	0	0	0
0	0	231	77	1 599	0	0	0	0
	1		20	20	0		0	
		290	43		0		0	
					0			
265	1	295	124	1 094	0	0	41	5 100
					0		0	
					0			
		2	35	1 033	0		0	
		59	45	196	0		28	
62	1	229	129	858	0	0	2 551	468
620	1	186	73	491	0	0	0	326

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Tours	17	16	1 051	5 406	204	261	Oui
Loir-et-Cher							
Blois	2	2	332	0	0	5	Non
Romorantin-Lanthenay	4	2	330	545	1 495	5	
Loiret				0	0		
La Chapelle-Saint-Mesmin	3	3		198	7	0	Non
Chécy	1	1	81	268	55	0	Non
Gien	3	3	248	1 002	403	120	Non
Meung-sur-Loire	1	1	155	382	43	18	Non
Montargis	2	2	152	756	22	151	Non
Olivet	1	1	139	976	957	22	Non
Orléans	6	6	644	3 711	999	– 110	Oui
Pithiviers	1	1	195	0	0	27	Non
Saint-Jean-de-la-Ruelle		0		0	0	0	
Total Centre	76	68	6 088	22 720	6 468	448	
						0	
CHAMPAGNE-ARDENNE				0	0		
Aube				0	0		
Romilly-sur-Seine	3	3	185	67	7	3	Non
Troyes	3	3	729	2 000	216	0	Non
Marne				0	0		
Épernay	3	3	151	741	172	– 5	Non
Reims	5	5	821	2 738	2 046	25	
Haute-Marne							
Total Champagne-Ardenne	14	14	1 886	5 546	2 441	23	
						0	
CORSE							
Corse-du-Sud							
Haute-Corse							
Bastia	1	1	200	610	40	40	
Total Corse	1	1	200	610	40	40	
						0	
FRANCHE-COMTÉ							
Doubs							
Besançon	10	5		3 312	440	190	Non
Montbéliard	4	4	362	1 037	356	14	Non
Pontarlier	4	4	168	670	54	1	Non

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
558	1	2 330	795	8 718	0	0	1 673	978
					0			
			0		0		0	
	1	802	819		0		0	
					0			
			0		0		0	
	1	219	44	463	0		120	
248	1	315	139	1 724	0	0	0	286
		89	21	215	0	0	0	
152	1	474	162	1 503	0		25	
139	1	60	56	456	142	142	0	
0	1	1 214	415	9 977	0		10	
0		76	90	663	0	0	0	
			0		0		0	
2 726		7 185	3 662	30 871	142	142	4 496	7 158
					0			
					0 0			
0	1	0	61	NC	0	0	0	0
0	1	NC	110	NC	0	0	6	
					0			
71	1	232	135	120	0		92	75
821	1		633	4 274	0		430	7 518
892		232	939	4 394	0 0	0	528	7 593
					0			
					0 0 0			
0	1		747	757	0	0	0	0
0		0	747	757	0	0	0	0
					0		0	
					0 0			
	1		261	3 624	0	0	45	489
362	1	949	267	3 227	0	0	559	
168	1	377	146	1 675	0		79	200

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Jura							
Saint-Claude	2	2	160	738	12	10	Non
Haute-Saône							
Héricourt	1	1		0	0	3	Non
Vesoul	2	2	249	963	434	0	
Territoire de Belfort							
Belfort	4	4	568	2 612	143	52	Non
Total Franche-Comté	27	21	1 507	9 332	1 439	270	
						0	
HAUTE-NORMANDIE							
Eure							
Les Andelys	1	1		0	0	10	Non
Évreux	6	6	183	1 361	14	33	Non
Vernon	2	2	52	548	92	0	Non
Seine-Maritime							
Bolbec		0	184	297	0	0	Non
Dieppe	1	1	185	1 360	40	14	Non
Elbeuf	3	3		0	200	0	Oui
Fécamp	3	3	137	0	0	0	Non
Grand-Quevilly	1	1	341	0	0	1	Oui
Petit-Quevilly	1	1	133	651	33	59	Non
Rouen	5	5		3 000	0	9	Non
Yvetot	1	1	600	588	12	5	Non
Total Haute-Normandie	24	24	1 815	7 805	391	131	
						0	
ÎLE-DE-FRANCE							
Seine-et-Marne							
Bailly-Romainvilliers	1	1	40	0	0	0	Non
Bussy-Saint-Georges		0	47	0	0	0	Non
Champs-sur-Marne	2	2	150	518	123	0	
Chelles	3	2	100	1 022	27	23	Oui
Chessy	1	1	50	296	54	20	Non
Combs-la-Ville	1	1	159	442	14	11	
Coulommiers	2	2	80	0	0	0	
Melun	6	5	368	1 341	1 642	30	Non
Mitry-Mory		0		0	0	30	Non
Montereau-Fault-Yonne	4	4	195	77	730	77	
Montévrain	1	1	200	403	118	88	Non
Ozoir-la-Ferrière	3	3	119	395	97	395	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
					0			
160		445	201	1 702	0		0	
					0			
	1		36	114	0	0	0	
			0		0		0	
					0			
568	1	690	240	3 040	0		0	5 000
1 258		2 461	1 151	13 382	0	0	683	5 689
					0			
					0			
	0	0	0	0	0	0	0	
	1	486	131	1 088	0	0	0	1 490
		249	95	964	0	0	0	
					0			
		149	149	507	0		0	
	1		142	142	0		0	
	1		0		0		0	
		294	480	57	0		0	
		5	8	150	0	0	0	
	1	48	34	198	0	0	6	
	1	1 669	1 669	3 566	0	0	0	
0	0	79		244	0	0	90	200
0		2 979	2 708	6 916	0	0	96	1 690
					0			
					0 0			
	1		0		0		0	
			10		0		0	
150	1	13	34	319	0		0	
100	1	75	44	6 559	0		0	
		10	6	35	0		0	0
159	0		100	100	0		0	
		100	100	100	0		0	300
368	1	160	425	2 954	0	0	26	NC
	1				0			
			38	68	0		0	
195	1	210	31	285	0		100	
			35	247	0		0	350

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Provins	2	1	250	0	0	29	Oui
Roissy-en-Brie	1	1	75	0	90	0	
Savigny-le-Temple	2	2	90	744	110	– 8	Non
Senart	2	2	153	936	19	0	Non
Vaires-sur-Marne	1	1	48	161	339	13	Non
Yvelines							
Buc	1	1	72	307	245	26	Non
Carrières-sous-Poissy	2	2	54	358	342	– 6	
Chatou	2	2	264	732	149	27	Oui
Conflans-Saint-Honorine	3	3	98	813	386	2	Non
Guyancourt	1	1	200	954	193	73	Oui
La Celle-Saint-Cloud	3	2	186	1 079	271	29	Oui
Limay	1	1	202	617	219	– 165	
Marly-le-Roi	1	1	76	695	98	0	
Le Pecq	2	2		717	6	15	Non
Poissy	3	3	196	1 217	256	32	Non
Saint-Germain-en-Laye	5	5	364	1 895	570	80	Non
Vélizy-Villacoublay	1	1	46	375	0	0	Oui
Versailles	8	8	400	2 312	838	326	Oui
Le Vésinet	2	2	75	502	– 36	9	Oui
Viroflay	1	1	130	629	385	49	Non
Voisins-le-Bretonneux		0		247	17	0	Non
Essonne							
Brunoy	4	3	188	601	114	24	Non
Corbeil-Essonne	3	3	900	535	0	277	Oui
Dourdan	1	1		0	0	0	
Épinay-sous-Sénart	1	1	40	253	10	17	Non
Étampes	2	2	81	440	6	6	Non
Gif-sur-Yvette	5	5	176	830	418	42	Non
Massy	3	3		1 358	168	79	Non
Ris-Orangis	3	3	60	66	61	17	Non
Saint-Michel-sur-Orge	2	2	65	523	232	50	Non
Savigny-sur-Orge	3	3	290	1 286	821	0	
Verrières-le-Buisson	2	2	58	211	0	0	Non
Vigneux-sur-Seine	5	3	120	734	836	46	Non
Yerres	2	1	150	653	1 347	68	Non
Hauts-de-Seine							
Antony	3	2		1 204	– 11	82	Non
Asnières-sur-Seine	2	2	100	979	21	– 10	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
60	1		402	2 320	0		0	
			18	30	0		0	
90		102	59	216	0		0	
139	1	123	47	408	0		0	0
0	1	61	37	150	0	0	0	0
72	1	44	39	226	0		0	0
54	1	128	57	311	0	0	250	355
	1	50	23	107	0	0	0	150
98		220	199	1 026	0		11	
200	1	46	28	604	0	0	566	1 014
186	1		68	650	0	0	800	
	1		0	?	0	?	23	0
		56	70	145	0		0	
	0	145	85	519	0		0	
0	NC	166	70	538	0		14	
300	1	218	239	1 070	0		0	1 500
	1		0		0		0	
400	1	683	359	2 404	0		20	1 500
	1		0	160	0		180	2 000
150	1	6	6	139	0	0	0	0
	0		0		0		0	0
0	1	17	15	762	0	0	0	
0	1	486	157	1 267	0	0	0	200
			0		0		0	
	1	7	30	100	0		8	
40	1		0		0		0	
		723	11	1 536	0	0	36	0
	NC	54	39	176	0	0	0	0
	1		0	3	0	0	0	0
			79	79	0		0	
		25	24	58	0		0	
		15	0	240	0		0	0
120	1	35	22	240	0	0	0	0
	1	27	20	52	0	0	60	2 000
0	NC	141	63	464	0		0	0
	0	192	286	1 027	0		0	

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Bagneux	2	2	80	635	0	0	Oui
Bois-Colombes	5	5	192	638	874	65	Oui
Boulogne-Billancourt	5	5	700	3 286	2 298	154	Oui
Châtillon	1	1	60	330	90	10	Oui
Chaville	2	2	140	588	23	38	0
Clichy-la-Garenne	5	5	233	980	20	– 14	Non
Colombes	4	3	346	1 433	399	70	Non
Courbevoie	2	2	365	2 226	277	107	Non
Fontenay-aux-Roses	1	1	360	782	5	74	Non
Garches	2	2	220	1 130	855	– 5	Non
Gennevilliers	5	5	512	2 709	1 021	66	Oui
Issy-les-Moulineaux	5	3	264	1 788	382	– 7	Oui
Levallois-Perret	4	4	432	2 190	589	– 35	Non
Meudon	3	3	90	934	0	43	Non
Montrouge	1	1	150	1 067	446	45	Oui
Neuilly-sur-Seine	6	5	371	2 453	180	80	Oui
Puteaux	5	5	330	1 900	0	44	Non
Rueil-Malmaison	1	1		2 514	476	102	Non
Sceaux	2	2	199	872	1 110	56	Non
Sèvres	3	3	341	1 444	756	126	Non
Suresnes	2	2	212	1 426	151	41	Non
Vanves	4	4	260	660	371	16	Non
Villeneuve-la-Garenne	2	2	137	597	256	40	Oui
Seine-Saint-Denis							
Aubervilliers	8	7	624	2 456	732	159	Non
Aulnay-sous-Bois	4	4	213	2 109	678	145	Non
Bagnolet	2	2	170	0	0	0	Oui
Bobigny	3	3		1 597	69	0	
Bondy	2	2	148	1 800	100	77	Non
Le Bourget	1	1	47	0	0	0	
Clichy-sous-Bois	2	2	169	969	369	34	Oui
La Courneuve	4	4	195	1 206	683	– 69	Non
Drancy	4	4	250	1 123	62	1	Non
Dugny	1	1	86	284	112	10	Non
Épinay-sur-Seine	2	2	173	1 288	20	82	Non
Les Lilas	1	1	73	220	0	3	Non
Livry-Gargan	1	1		814	87	17	
Montfermeil	1	0	226	649	92	35	Non
Montreuil	2	2	434	1 377	73	– 18	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
		179	54	197	0		0	
65	1	315	158	1 622	0		18	400
0	1	88	222	1 499	0		0	
	1	33	97	75	0		10	
100	1	83	68	130	0		50	125
	1		0	553	4	4	7	
265	1	562	127	1 752	0	0	156	
198	1	235	201	575	0		0	
360	1		0		0		6	500
220	1	23	23	515	0		0	
512	1	200	661	3 895	0		0	
264	1	320	579	1 821	0		60	
432	1	ND	133	1 693	0	0	0	ND
90	1	126	171	270	0	0	116	
0	0	51	90	575	0	0	25	30
286	1	245	180	743	0	0	701	300
		34	33	45	0	0	0	0
	1	267	66	1 614	0		0	120
199		96	74	1 844	0		81	
341	1	42	80	422	0	0	14	
0	1	64	39	398	1	1	150	
	1	128	145	6 358	0		0	
	1	112	112	216	0		0	
472		639	312	2 268	103	103	24	
	1	104	68	1 597	0	0	0	267
	1		173		0		0	
	1	185	317	1 290	1	1	160	170
148	1	256	256	270	0		0	
			0		0		0	
	1	48	89	731	0		73	
	1	140	101	416	0		0	
250		142	635	635	0	0	28	646
86	1	7	23	189	0	0	0	0
	1	21	139	144	0		0	
0	NC	100	100	303	0	0	0	
			150	150	0		0	
	1	35	7	62	0		0	
	0	96	101		0		0	

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Neuilly-sur-Marne	2	2	257	1 478	522	68	Non
Noisy-le-Grand	5	5	110	744	325	3	
Noisy-le-Sec	6	6	216	1 411	233	– 28	Non
Pierrefitte-sur-Seine	2	2	114	586	615	27	
Le Raincy	1	1		362	0	6	
Romainville	4	4	100	887	0	39	Non
Saint-Denis	4	4	464	4 144	44	115	Non
Saint-Ouen	3	3	291	2 227	403	– 39	Oui
Stains	2	2	80	401	368	100	Oui
Tremblay-en-France	3	3	76	1 349	317	67	Non
Villepinte	3	3	102	617	833	16	Non
Val-de-Marne							
Charenton-le-Pont	2	2	160	527	223	5	Non
Ivry-sur-Seine	4	4	153	1 125	103	25	Non
Maisons-Alfort	3	2	86	1 017	164	27	Non
Saint-Maur-des-Fossés	4	4	597	1 530	2 214	71	Oui
Saint-Maurice		2	106	478	222	– 7	Non
Villejuif	6	6	200	1 272	1 649	183	Non
Vitry-sur-Seine	4	3	194	0	0	8	Non
Val-d'Oise							
Argenteuil	7	7	521	3 479	155	39	Non
Cergy	5	3	227	1 075	1 440	350	Non
Cormeilles-en-Parisis	1	1	236	818	290	61	Non
Eaubonne	2	2	133	217	0	1	Non
Ermont	2	2		604	1 292	32	Non
Gonesse	1	1	80	355	142	– 7	Non
Herblay	2	2	82	0	0	27	
Montmagny	2	2	270	355	125	20	
Pontoise	3	3	350	1 032	7	57	
Saint-Gratien	2	2	203	795	170	– 22	Non
Saint-Ouen-l'Aumône	2	2	75	576	0	20	Oui
Sannois	3	3	282	0	0	64	Non
Sarcelles	3	3	72	493	270	– 45	Non
Soisy-sous-Montmorency	1	1	120	617	58	88	Non
Villiers-le-Bel	1	1	123	852	156	12	Oui
Total Île-de-France	314	285	21 598	109 354	37 321	4 878	
						0	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
0	1	370	115	898	0	0	0	0
0	1	21	73	490	0		150	1 066
	1		26	77	0		0	
	1	198	296	1 524	0		0	
	1		0	70	0		0	
100	1	165	340	1 228	40	40	0	150
0	1	782	481	4 413	126	126	0	0
0		352	324	2 603	0		0	
0		15	29	271	0		50	100
76	0	30	21	566	0	0	48	0
102	1	10	10	10	0		0	
160	1	192	53	791	0	0	90	
	1	600	586	1 800	0		296	300
	1	604	211	2 027	0	0	401	
597	1	224	388	388	0	0	45	232
106	1	93	93	216	0	0	0	0
	1		134	524	0		0	
0	1	277	102	585	0	0	31	0
408	1	1 487	397	1 705	0	0	660	150
227	1	82	44	1 141	45	45	0	
0	1	84	49	132	0		0	
0	1	12	13	78	0	0	0	
			133	328	0		0	
0	0		11		0	0	0	
	0	52	38	126	0		0	
	1		78	78	0		0	
160	1	854	271	2 756	0		0	1 180
203	1	51	70	66	0		798	848
	1	123	83	631	0		0	
282	1		84	496	0		8	
72			0		0		0	
	1	11	30	95	0		22	
0	1	6	44	196	0	0	0	0
9 662		16 009	13 786	88 870	320	320	6 372	15 953

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
LANGUEDOC-ROUSSILLON							
Aude							
Castelnaudary	1	1	200	980	288	37	Non
Gard							
Alès	7	7	289	1 295	523	1 240	Non
Bagnols-sur-Cèze	2	2	119	0	0	26	Non
Nîmes	4	4	666	4 165	286	222	Non
Uzès	1	1	50	142	8	0	Non
Hérault							
Lozère							
Mende	1	1	34	518	452	245	Non
Pyrénées-Orientales							
Perpignan	12	12	530	2 409	1 429	189	Non
Total Languedoc-Roussillon	28	28	1 888	9 509	2 986	1 959	
LIMOUSIN							
Corrèze							
Brive-la-Gaillarde	6	6	320	1 414	2 312	20	Non
Tulle	3	3	206	410	250	4	Non
Creuse							
Guéret	2	1		469	20	20	Non
Haute-Vienne							
Limoges	11	10	1 416	4 750	118	108	Oui
Total Limousin	22	20	1 942	7 043	2 700	152	
LORRAINE							
Meurthe-et-Moselle							
Longwy	1	1	116	491	278	21	
Lunéville	2	2	581	1 026	28	6	Non
Nancy	14	14	4 633	7 605	312	– 597	Oui
Meuse				0	0		
Commercy	2	1		513	71	11	Non
Stenay	1	1		457	116	0	
Verdun	6	5	0	1 191	380	4	Non
Moselle				0	0		
Freyming-Merlebach	3	3	80	20	84	54	
Metz	11	10	2 040	5 392	3 572	263	Oui
Saint-Avold	5	5		629	271	38	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
0	1	338	180	3 808	0	0	48	0
289	1	168	295	1 725	0		0	324
76	1	288	34	873	0		133	600
0	1	704	259	3 382	0		0	
0	1	274	52	686	0	0	150	
	1	73	35	447	0		0	
108	1	973	282	3 135	0	0	571	NC
473		2 818	1 137	14 056	0	0	902	924
					0			
320	1	450	181	2 166	0		50	
		152	64	870	0		0	0
	1		175	175	0		0	
340		1 787	471	8 828	0	0	430	0
660		2 389	891	12 039	0	0	480	0
116	1	167	167	630	0		0	
0	0	80	147	1 124	0	0	190	0
0	0	1 929	602	11 544	262	262	30	
	1		100	211	0		0	
			80	172	0		120	
68		205	93	1 121	0	0	0	0
		232	115	539	0		0	
2 040	1	1 719	569	10 366	0	0	66	1 520
		1 503	892	7 515	0		99	

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Sarrebourg	3	2	118	682	– 69	23	Non
Thionville	6	3	350	1 853	271	280	Oui
Vosges							
Épinal	2	2	312	460	766	25	Non
Rambervilliers	1	0	158	397	– 3	0	Non
Saint-Dié-des-Vosges	1	1	0	1 157	55	31	
Total Lorraine	58	51	8 388	21 873	6 132	159	
						0	
MIDI-PYRÉNÉES							
Ariège							
Pamiers	1	1	238	471	42	21	Non
Aveyron							
Millau	2	2	330	1 091	270	24	Non
Haute-Garonne							
Blagnac	5	5	264	1 053	366	95	
Colomiers	4	4	232	0	0	31	Oui
Muret		0		0	0	0	
Toulouse	33	31	2 131	9 103	4 281	243	Non
Gers							
Lectoure	61	60	45	140	0	0	Non
Lot							
Cahors		2		850	30	44	Non
Hautes-Pyrénées							
Tarbes	7	5	456	1 593	264	2	Non
Tarn							
Castres	3	3	452	810	78	– 3	Oui
Tarn-et-Garonne							
Total Midi-Pyrénées	116	113	4 148	15 111	5 331	457	
						0	
NORD-PAS-DE-CALAIS							
Nord							
Armentières	3	3	184	763	12	18	Non
Douai	5	5	554	3 066	1 027	120	Non
Dunkerque	18	18	844	2 313	711	38	Non
Halluin	1	1	0	0	900	0	Non
Hautmont	1	1	135	575	527	11	Non
Hazebrouck	1	1	328	903	148	0	Non
Lille	8	7	439	4 368	310	188	Non

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
	1	169	69	609	0		0	2 557
350	1	1 224	465	6 068	0	0	0	0
61	1	57	75	157	0		0	
	1		45	45	0		34	
			168	168	0		0	0
2 635		7 285	3 587	40 269	262	262	539	4 077
					0 0			
	1	71	416	169	0		0	
					0			
			396		0		0	100
					0			
		80	160	173	0		0	
232	1		0		0	0	0	400
			0		0		0	
2 131		2 945	1 137	8 885	33	33	578	7 976
					0			
	0		68	128	0		0	
					0			
196	1	12	48	498	0		0	
					0			
	1	118	130	182	0	0	0	0
					0			
420	NC	1 233	104	1 396	0	0	597	460
2 979		4 459	2 459	11 431	0 33	33	1 175	8 936
					0 0			
166	1	755	185	4 161	0	0	180	940
554	1	1 366	446	5 695	6	6	884	2 500
844	1	3 338	692	10 403	0		828	715
	1		385	385	0	0	30	500
135	1	85	22	170	0	0	60	
328		548	156	2 307	0	0	0	
0	1	3 632	1 006	18 488	0	0	300	

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Mons-en-Barœul	1	0	260	989	216	53	Non
Roubaix	4	4		0	0	112	Non
Seclin	1	1		0	0	– 40	
Tourcoing	7	7	742	6 456	544	85	Oui
Valenciennes	5	4	476	2 520	109	– 38	Non
Villeneuve-d'Ascq	4	4	245	2 136	338	– 66	Non
Wattrelos	6	6	168	1 367	109	21	Oui
Pas-de-Calais							
Béthune	4	4	105	545	196	12	Non
Boulogne-sur-Mer	12	11	625	2 595	567	52	Non
Calais	8	8	500	2 044	194	– 18	Non
Lens	2	2	196	865	5	– 2	Non
Total Nord-Pas-Calais	91	87	5 801	31 505	5 913	547	
PAYS-DE-LA-LOIRE							
Loire-Atlantique							
La Baule-Escoublac	2	2	150	499	5	68	Oui
Montoir-de-Bretagne	1	1		273	165	7	Non
Nantes	18	16	650	3 135	– 269	194	Oui
Orvault	1	0	200	567	578	17	Non
Le Pouliguen	1	0		115	0	– 3	Oui
Rezé	3	3	203	1 520	265	236	
Saint-Herblain	3	3	140	581	67	– 50	Non
Saint-Nazaire	9	9		1 087	236	62	Oui
Maine-et-Loire							
Angers	18	15	610	4 497	265	209	Oui
Cholet	5	4	220	2 139	41	41	Non
Saumur	3	3	300	1 355	283	72	Non
Mayenne							
Laval	3	3	350	1 069	56	54	Non
Sarthe							
Arnage	1	1		0	0	0	
Le Mans et Le Mans métropole	9	9	420	3 098	772	94	Non
Vendée							
La Roche-sur-Yon	6	5	320	793	911	64	Non
Les Sables-d'Olonne		0		0	0	0	
Total Pays-de-la-Loire	83	74	3 563	20 728	3 375	1 065	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
0	1		0	156	0	0	0	0
	1	0	310	11 739	0	0	130	1 200
			86		0		0	
742	1	1 707	458	15 532	0		1 506	285
		3 081	312	5 763	0	0	0	
216		205	212	1 091	0	0	131	1 998
0	1	593	208	2 978	0	0	32	223
					0			
	1	149	151	211	0	0	0	
246	0	2 605	627	10 245	0		0	500
0	1	1 015	415	6 435	0	0	277	0
196	1	635	284	948	2	0	0	
3 427		19 714	5 955	96 707	8	6	4 358	8 861
					0 0			
140	1	600	550	1 106	0	0	70	0
	1	166	224	597	0		0	
0	1	3 720	1 157	13 126	0		768	
222	1	20	0	170	0		0	
	1	8	168	1	0		0	
200	0	402	191	1 144	0	0	101	108
			19	232	0		0	
			681	6 324	0	0	0	
					0			
610	1	1 106	506	6 887	34	34	0	
220	1	1 062	763	2 921	0		512	
300	1		252	2 096	0		346	997
					0			
	1	108	75	255	0		0	
					0			
			0		0		0	
	1	1 452	191	2 125	0	0	0	
					0			
			151	366	0		0	
					0		0	320
1 692		8 644	4 928	37 350	34	34	1 797	1 425

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
PICARDIE							
Aisne							
Chauny	1	1	210	0	0	3	Non
Saint-Quentin	4	4	436	2 313	1 928	146	Non
Soissons	3	3	114	1 784	207	4	Non
Oise							
Beauvais	2	2	214	1 630	284	82	Non
Nogent-sur-Oise	1	1	34	514	0	8	Non
Somme							
Amiens	9	9	800	5 247	587	266	Non
Total Picardie	20	19	1 808	11 488	3 006	509	
						0	
POITOU-CHARENTES							
Charente							
Charente-Maritime							
Rochefort-sur-Mer	4	3	203	971	108	– 33	Non
La Rochelle	5	5	450	1 801	578	– 8	Oui
Deux-Sèvres							
Bressuire	1	1	87	453	4	2	Non
Parthenay	3	3	506	1 336	778	111	Oui
Thouars	2	2	110	609	180	25	
Vienne							
Châtellerault	5	4	344	1 670	647	34	Non
Poitiers	3	2	514	2 620	1 040	189	Non
Total Poitou-Charentes	23	20	2 214	9 460	3 335	320	
						0	
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR							
Alpes-de-Haute-Provence							
Digne-les-Bains	3	3	146	604	137	18	Non
Hautes-Alpes				0	0		
Briançon	3	3	55	497	0	– 64	
Embrun	1	1	368	476	32	27	Non
Alpes-Maritimes							
Antibes	6	6	560	1 479	52 221	4	Non
Beausoleil	3	2	57	257	0	3	Non
Cagnes-sur-Mer	1	1	240	1 002	278	– 148	Oui
Cannes	15	15	700	936	2 000	117	Oui
Le Cannet	3	3		0	0	29	Oui

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
					0			
					0			
150	1	150	110	350	0	0	200	600
436		704	194	4 510	0		0	150
0	1	160	541	2 511	1	1	275	116
					0			
0	1		0		0	0	45	
	0	18	59	114	0	0	0	0
					0			
800	1	641	258	5 832	1	1	18	94
1 386		1 673	1 162	13 317	2	2	538	960
					0			
					0			
					0			
100	1	800	224	1 280	0		0	
		967	373	2 451	1	1	0	696
					0			
	0	22	7		4	2	0	
506	1	191	108	584	0		0	
45	1	356	76	625	0	0	0	
					0			
344	1	239	217	1 659	58	58	109	360
514	1	176	95	982	0	0	0	
1 509		2 751	1 100	7 581	63	61	109	1 056
					0			
					0			
0	1	877	227	1 474	0	0	52	
					0			
55	1	311	64	575	0		0	
0	1		30	309	0	0	0	
					0			
560	1	182	148	488	0	0	35	
0	0	78	42	268	0	0	0	
0	1	13	27		0	0	0	0
	1	638	307	1 779	2	2	821	524
167	1		0		0		0	

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Carros	2	2	106	482	127	0	
La Gaude	1	1	42	222	66	14	Non
Mandelieu-la-Napoule	4	4	168	1 346	354	129	Non
Menton	4	4	110	625	4	– 14	Non
Nice	22	22		6 436	1 291	23	
Saint-Laurent-du-Var	4	4	164	1 144	156	12	Oui
La Trinité	2	2	31	243	0	0	Non
Villefranche-sur-Mer	1	1		358	46	0	Non
Villeneuve-Loubet	3	3	183	691	114	9	Non
Bouches-du-Rhône							
Aix-en-Provence	6	6	200	3 000	0	25	Non
Arles	7	7	653	2 791	582	257	Non
Aubagne	2	2	685	1 397	462	74	Non
Barbacane	1	1		215	71	0	Non
Châteauneuf-les-Martigues	2	2	58	527	72	61	Non
Eyguières	1	1		138	40	5	Non
Fos-sur-Mer	4	3	170	317	4	60	Oui
Marignane	2	2	105	1 006	80	19	Non
Marseille	35	33	3 400	12 341	3 682	447	Oui
Salon-de-Provence	5	4	230	1 376	694	36	
Tarascon	3	2	60	300	0	16	
Vitrolles	3	1	245	1 170	0	0	
Var							
Brignoles	3	3	150	547	176	25	Oui
Cuers	2	2	211	295	108	36	Non
Draguignan	2	2	149	773	215	19	Non
Fréjus	4	4	250	938	561	10	
Hyères	4	4	165	1 108	57	22	Non
Roquebrune-sur-Argens	4	4	63	497	70	– 39	Non
Saint-Raphaël	5	4	96	494	26	15	Non
Saint-Tropez	1	1	196	1 101	37	8	Non
Sainte-Maxime	3	3	124	842	0	712	Non
La Seyne-sur-Mer	4	4	140	610	70	39	Oui
Six-Fours-les-Plages	4	4	90	908	0	17	Non
Toulon	9	9	400	3 758	1 533	214	Non
Vaucluse							
Apt	1	1	45	162	15	0	
L'Isle-sur-la-Sorgue	2	2	137	0	0	0	Non
Total P.A.C.A	197	185	10 951	53 409	65 382	2 236	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
0	1	NC	34	430	0	0	0	50
42	1	1	18	150	0		0	
168	1	169	137	535	0	0	0	0
110	1	192	116	659	0	0	53	
		1 951	802	3 948	0		0	
164	1	1 200	97	1 587	0	0	0	60
31	1	93	36	392	0	0	0	
0	1		0		0		0	
	1	10	7	27	0		0	
					0			
	0	753	205	3 921	0	0	25	
330	1	1 049	333	3 204	168	168	1 835	39
	0		0	809	0		0	
	1		17		0		0	
	1	50	43	452	0		0	
0	1	1	14	47	0	0	40	
0	1	12	27	78	1		255	
0	1	53	44	117	0	0	0	500
		3 931	1 814	10 203	3	3	1 350	7 330
230	1	767	705	1 078	0		952	
30			865	865	0		120	2 000
		204	19	760	0		0	
					0			
150	1	93	60	184	0	0	0	
211	1		48	250	0		0	300
	1	195	160	857	0		0	
250	1	90	114	276	0		0	7
165	1	478	176	1 985	0		0	
63	1	58	58	58	0		0	
		240	57	774	0	0	0	0
39	1	161	80	33	0		0	59
124	1	731	237	1 476	0		0	
0	1		41	644	0		0	0
90	1	928	332	836	0	0	16	0
400	1	1 217	334	6 777	0	0	0	200
					0			
0	1		61	689	0		0	100
137		143	91	559	0		0	50
3 516		16 869	8 027	49 553	174	173	5 554	11 219

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
RHÔNE-ALPES							
Ain							
Bourg-en-Bresse	4	4	450	2 110	250	– 64	Oui
Ardèche							
Annonay	2	2	231	429	– 50	24	Non
Drôme							
Bourg-lès-Valence	1	1	70	431	427	12	Oui
Buis-les-Baronnies	1	1		148	9	0	Non
Montélimar	3	3	338	991	191	68	Oui
Pierrelatte	1	1	89	293	240	1	Oui
Romans-sur-Isère	6	6	331	2 107	698	50	Oui
Saint-Paul-Trois-Châteaux	4	2	98	248	216	5	Oui
Valence	3	3	230	1 445	103	22	Non
Isère							
Meylan	2	2	80	539	111	14	Non
Loire							
Le Chambon-Feugerolles	2	2	224	341	232	– 9	Non
Montbrison	1	1	80	794	130	7	Non
Rive-de-Gier	2	2	72	561	143	0	Non
Roanne	2	2	483	1 039	491	103	Non
Saint-Chamond	2	2	133	985	215	85	Oui
Saint-Étienne	17	16	1 173	8 883	1 369	361	Oui
Rhône							
Caluire-et-Cuire	3	3	130	1 188	123	123	Non
Chassieu	1	1	30	284	– 34	29	
Décines-Charpieu	2	2		633	229	24	Non
Givors	2	2	140	670	– 170	0	Non
Irigny	2	2	51	167	433	17	Non
Lyon	47	35	2 501	14 228	3 453	559	Oui
Meyzieu	2	2	193	708	129	– 7	Non
Oullins	2	2	112	405	46	1	Non
Pierre-Bénite	1	1	50	320	22	13	Non
Rillieux-la-Pape	3	3	198	2 246	454	0	Oui
Saint-Priest	4	4	126	917	177	43	Non
Sainte-Foy-lès-Lyon	1	0	71	256	224	26	Non
Tarare	1	1	103	516	186	0	Non
Vénissieux	2	2	132	1 136	104	22	
Villefranche-sur-Saône	6	2	342	987	242	41	Non

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
					0			
					0			
285	1	NC	435	1 203	0		0	NC
					0			
0	1	294	174	2 240	0	0	60	
					0			
160	1		41	286	0	0	25	0
		73	34	143	0		0	200
0	1	227	176	1 103	0		11	
118	1	228	94	785	0		1	
270	1	736	255	2 985	0	0	83	
	1	647	140	1 477	0		0	
0	0	135	99	230	0	0	0	
					0			
80	1	258	103	1 437	0	0	0	0
					0			
224	1	410	113	646	0		0	
0	1	341	92	844	0		0	
72	1	509	509	3 127	0		0	
483	1	251	1 411	1 879	0		158	
0	1	417	233	2 579	0		0	
26	1	2 249	804	12 354	43	43	1 795	4 250
					0			
130	1	250	71	566	0		0	
30	1		33	106	0		0	0
	1		58	123	0		0	
140	1		55	2 000	0	0	0	0
51	1	41	47	305	0	0	48	
2 287	1	NC	2 471	10 989	57	57	1 120	5 830
73	1	38	18	91	0		0	
	1	193	73	616	0		0	
0	1	7	15	65	0	0	0	0
180	1	17	13	166	0	0	0	0
0	1	60	23	240	0		0	0
0	1	99	45	104	0	0	0	0
0	1	178	103	1 202	0	0	0	
124	1	104	28	871	0	0	0	
132	NC	NC	226	1 046	0	0	0	0

	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
Villeurbanne	3	3	241	1 785	247	15	Non
Savoie							
Aix-les-Bains	5	4	159	1 239	131	38	Oui
Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs	1	1	100	444	590	63	Non
Chambéry	7	6	333	1 495	177	240	Non
Tignes	1	1	129	557	275	80	Oui
Haute-Savoie							
Annecy	4	4	387	1 766	254	– 6	Non
Annemasse	1	1	230	937	189	48	Oui
Cluses	2	2	61	500	0	14	Non
Thonon-les-Bains	2	2		547	202	41	Non
Total Rhône-Alpes	158	132	9 901	55 275	12 458	2 103	
DOM-TOM							
Guadeloupe							
Baie-Mahault	6	6	145	301	0	15	Non
Baillif	2	2	25	184	32	14	Non
Basse-Terre	2	2	123	463	– 3	0	
Pointe-à-Pitre	3	3	174	633	473	0	
Sainte-Rose	3	3		219	206	51	Non
Guyane							
Martinique							
La Trinité	2	2	31	243	0	0	Non
Réunion							
Nouvelle-Calédonie							
Polynésie française							
Papeete	5	5	269	0	0	0	Oui
Total DOM-TOM	23	23	767	2 043	708	80	
Total général	1 486	1 360	103 970	461 457	188 136	18 223	

DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION ÉDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds *convenablement* conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
	1	279	199	533	0		101	
					0			
159	1	327	145	654	0	0	30	
100	1	59	30	92	0	0	0	120
60	1	126	97	496	0	0	0	757
129	1	5	0	375	0		15	
					0			
214	1	328	285	1 151	0	0	0	NC
230		129	57	1 200	0		0	
0	1	357	139	858	0		57	NC
	1	190	125	1 155	0	0	0	
5 757		9 562	9 069	58 322	100	100	3 504	11 157
					0 0			
	1	1 075	0	4 198	0	0	500	150
25	0	0	163	0	0	0	0	
	1		0		0		0	
123	1		314	705	0	0	0	
174			0		0		0	0
					0 0			
31	1	93	36	392	0	0	0	
					0 0 0			
			0		0		500	1 000
353		1 168	513	5 295	0	0	1 000	1 150
47 754		135 653	83 439	651 621	1 268	1 259	38 591	132 447

Archives intercommunales –							
	PERSONNELS		COLLECTE – CONSERVATION				
	Nombre total d'agents (personnes physiques)	Nombre de personnels (en équivalent temps plein)	Superficie des magasins *(en m²)*	Total occupé au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Total disponible au 31 décembre 2006 (en mètre linéaire)	Accroissement total des fonds (mètres linéaire)	Actions relatives à l'archivage électronique (oui/non)
AQUITAINE							
Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées	6	5,8	179	489	807	291	
Total Aquitaine	**6**	**5,8**	**179**	**489**	**807**	**291**	
BRETAGNE							
Communauté urbaine de Brest	15	15		1 455	– 118	162	Oui
Communauté d'agglomération du pays de Lorient	2	1,8	236	311	1 310	27	Oui
Total Bretagne	**17**	**16,8**	**236**	**1 766**	**1 192**	**189**	
CENTRE							
Communauté du pays-de-Vendôme	5	3	300	1 553	– 42	– 83	Non
Total Centre	**5**	**3**	**300**	**1 553**	**– 42**	**– 83**	
FRANCHE-COMTE							
Communauté d'agglomération du pays de Montbéliard	5	5	328	1 614	881	189	Non
Total Franche-Comté	**5**	**5**	**328**	**1 614**	**881**	**189**	
ÎLE-DE-FRANCE							
Syndic d'agglomération nouvelle de Sénart	2	1,6	153	936	19	0	Non
Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	4	4				0	
Communauté d'agglomération d'Évry-Centre-Essonne	3	3	248	853	978	57	
Total Île-de-France	**9**	**8,6**	**401**	**1 789**	**997**	**57**	
LIMOUSIN							
Communauté de communes du pays de Tulle	2	2	16			15,5	
Total Limousin	**2**	**2**	**16**	**0**	**0**	**15,5**	
NORD-PAS-DE-CALAIS							
Communauté urbaine de Lille	16	16	1 451	10 333	2 775	– 50	Oui
Total Nord-Pas-de-Calais	**16**	**16**	**1 451**	**10 333**	**2 775**	**– 50**	
PAYS-DE-LA-LOIRE							
Communauté d'agglomération du Grand Angers			83	197	73	19	Oui
Communauté d'agglomération du Choletais	1	0,5					
Ville-Communauté du pays de Château-Gontier	1	1	293	0	388	– 21	Non
Total Pays-de-la-Loire	**2**	**1,5**	**376**	**197**	**461**	**– 2**	
POITOU-CHARENTES							
Communauté d'agglomération du Grand Angoulême	3	2,1	65	480	211	– 112,3	Non
Communauté d'agglomération de la Rochelle	1	0,15	200	415	85	87	Oui
Total Poitou-Charentes	**4**	**2,25**	**265**	**895**	**296**	**– 25,3**	
RHÔNE-ALPES							
Communauté urbaine de Lyon	8	7,8	600	3 776	2 122	173	Non
EPCI regroupant 24 communes (Chambéry)	2	2	120	629	571	79	
Total Rhône-Alpes	**10**	**9,8**				**252**	
Total général	**76**	**70,8**	**4 272**	**23 041**	**10 060**	**833**	**0**

Données statistiques 2006								
DES FONDS		COMMUNICATIONS – ACTION EDUCATIVE – VALORISATION						
État des magasins occupés : nombre de m² aux normes au 31 décembre 2006	Pourcentage des fonds convenablement conditionnés par rapport à la totalité des fonds conservés	Nombre de séances de travail en salle de lecture	Nombre de lecteurs inscrits	Nombre de communications de documents	Nombre d'articles demandés en dérogation	Nombre d'articles accordés en dérogation	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif et/ou d'action culturelle	Nombre de visiteurs d'expositions
					0			
0	75 %	248	132	1 142	0	0	17	
0		**248**	**132**	**1 142**	**0**	**0**	**17**	
	75 %	26	17	285	0	0	17	0
236	80 %	0	7	10	0	0		0
236		**26**	**24**	**295**	**0**	**0**	**0**	**0**
200	90 %	121	131		0		0	
200		**121**	**131**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	100 %	263	116	1 183	0	0	0	
0		**263**	**116**	**1 183**	**0**	**0**	**0**	**0**
139	60 %	123	47	408	0		0	0
					0			
248	80 %	496	197	808	0			3 500
387		**619**	**244**	**1 216**	**0**	**0**	**105**	**3 500**
					0			
					0		0	
0		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
					0			
	99 %	NC		719	0	0	0	0
0		**0**	**0**	**719**	**0**	**0**	**0**	**0**
					0			
0	80 %				0		0	
	95 %	NC	NC	NC	0		0	
0		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
					0			
	85 %	64	172	64	0			
	95 %		13	0	0	0	0	0
0		**64**	**185**	**64**	**0**	**0**	**0**	**0**
					0			
600	95 %		207	1 622	1	1	0	0
					0		0	
600		**0**	**207**	**1 622**	**1**	**1**	**0**	**0**
1 423	**0**	**1 341**	**1 039**	**6 241**	**1**	**1**	**122**	**3 500**

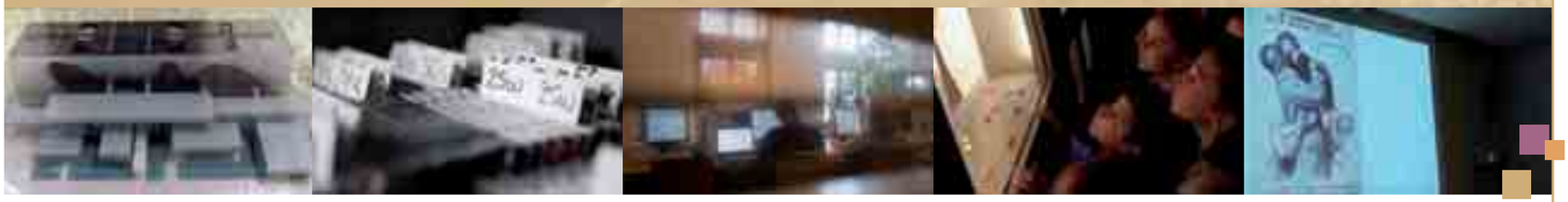

Table des matières

Introduction 3
Chiffres – clé 2006 5

1. Le réseau des archives 7
1.1. *Présentation* 7
1.2. *Action de l'Inspection générale* 10
1.3. *Moyens financiers* 11
1.4. *Personnel* 14
1.5. *Formation* 15
1.6. *Les célébrations nationales* 17

2. L'année 2006 en chantiers 21
2.1. *Le projet de Pierrefitte-sur-Seine* 21
2.2. *La réforme administrative des archives* 23
2.3. *La loi et le droit : les chantiers juridiques* 24
2.4. *Les archives et l'administration électronique* 25
2.5. *Les grands dossiers en partenariat* 26

3. Collecter et traiter 29
3.1. *Politique archivistique et contrôle scientifique et technique* 29
3.2. *Traitement et description archivistique* 42
3.3. *L'informatisation des services d'archives* 44
3.4. *Archives privées* 46

4. L'archivage électronique 51
4.1. *Actions engagées sur le plan national* 51
4.2. *Actions menées dans les services d'archives* 54

5. Conserver 61
5.1. *Bâtiments* 61
5.2. *La politique menée en matière de conservation matérielle et préventive des collections* 67
5.3. *Microfilms et supports numériques* 77

6. Diffuser et communiquer 81
6.1. *Instruments de recherche, guides nationaux et bases de données* 81
6.2. *Numérisation des archives et diffusion sur internet* 87
6.3. *Considérations générales sur l'évolution des publics des archives* 91
6.4. *Lecteurs, séances de travail, communications et salles de lecture virtuelles* 92
6.5. *Communication des archives : bilan des dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques pour 2006* 98

7. Valoriser 101
7.1. *Valorisation, action culturelle et scientifique* 101
7.2. *L'action pédagogique* 109

Annexes 113

Crédits photographiques

Bandeau de couverture, p. 3-5 et p. 21-27

- La maquette du bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, présentée au Centre des archives du monde du travail, octobre 2005 – janvier 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte, 2005
- Archives municipales de Cannes, supports de stockage des images numérisées de l'état civil. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages, 2007
- Salle de Lecture des archives départementales de la Mayenne. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages, 2007
- Dans l'archivobus des archives départementales des Bouches-du-Rhône, visite de l'exposition *La Fête en Provence* par une classe de CM2 de Cuges-les-Pins, 24 mars 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte, 2006
- Auditorium des archives départementales de l'Oise. Visite d'un groupe de travailleurs sociaux du département, à l'occasion de l'exposition *Être enfant dans l'Oise au XIX^e siècle*, 2 mars 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte, 2006

P. 6, pleine page

- Les archives municipales du Havre, visite d'une classe de CM2 de l'école Louise Michel, 17 mars 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte

Bandeau p. 7-19

- Décret de la convention sur les Archives nationales (1794). © Centre Historique des Archives nationales/Atelier de photographie
- Archives municipales de Toulouse. © Direction des Archives de France
- Archives départementales de la Sarthe. © Direction des Archives de France
- Archives départementales de la Dordogne. © Direction des Archives de France

P. 16

- La promotion 2006 du stage technique international d'archives. © Centre historique des Archives nationales/Atelier de photographie

P. 20, pleine page

- La maquette du bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, présentée au Centre des archives du monde du travail, octobre 2005 – janvier 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte, 2005

P. 21

- 16 février 2006, dans le salon des maréchaux, conférence de presse du ministre de la Culture et de la Communication, consacrée à la modernisation des Archives. © Ministère de la Culture et de la Communication

P. 22

- 7 juillet 2006, signature de la convention pour le terrain de Pierrefitte-sur-Seine. © Mairie de Pierrefitte-sur-Seine

P. 28, pleine page

- Archives départementales des Yvelines. © Direction des archives de France, 2007

Bandeau p. 29-49, p. 61-79

- Service de restauration des sceaux des Archives nationales. © Direction des Archives de France/photographie Alain Le Toquin
- Service des archives sonores des archives départementales de la Manche. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages
- Magasins du Centre des archives du monde du travail. © Centre des archives du monde du travail
- Rayonnages mobiles aux archives départementales de la Charente. © Direction des archives de France
- Numérisation de microfilm au CNM. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages

P. 50, pleine page

- Archives municipales de Limoges, archivage des marchés publics dématérialisés. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages, 2007

Bandeau p. 51-59

- Salle de lecture numérique des archives départementales de la Manche, 2007. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages
- Nouvelle chaîne pénale aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 2007. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages
- Idem. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages
- Atelier « état civil » aux archives municipales de Cannes, 2007. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages
- Base de données Thorez des archives municipales d'Ivry, 2006. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages

P. 60, pleine page

- Dans l'atelier de restauration des archives municipales de Lyon, visite d'une classe de CM2 de l'école Jean Giono, 10 février 2006. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages, 2007

Bandeau p. 61-79

- *Cf. supra* : bandeau p. 29-49

P. 57

- Nouveau bâtiment des archives départementales du Gers. © Conseil général du Gers
- Nouveau bâtiment des archives départementales d'Eure-et-Loir. © Conseil général d'Eure-et-Loir

P. 80, pleine page

- Salle de Lecture des archives départementales de la Mayenne. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages, 2007

Bandeau p. 81-99

- Salle de lecture des archives départementales de la Manche, 2007. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages
- Salle de lecture des archives départementales de la Dordogne. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte
- Archives numérisées aux archives départementales d'Eure-et-Loir, 2006. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages
- Salle de lecture des archives départementales de la Manche. © Direction des Archives de France/photographie François Carlet-Soulages
- Lectrice aux archives départementales de la Dordogne, 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte

P. 94

- 7 novembre 2006, Centre historique des Archives nationales (CARAN), première journée de l'étudiant. © Centre Historique des Archives nationales/Atelier de photographie

P. 100, pleine page

- Dans l'archivobus des archives départementales des Bouches-du-Rhône, visite de l'exposition *La Fête en Provence* par une classe de CM2 de Cuges-les-Pins, 24 mars 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte, 2006

Bandeau p. 101-111

- Atelier de calligraphie aux archives départementales du Morbihan, 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte
- Exposition Tournemine au Centre des archives du monde du travail, 2005. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte
- Centre historique des Archives nationales, exposition *Napoléon(s) : de la propagande à la légende*, 2005. © Centre Historique des Archives nationales/Atelier de photographie
- Le hall d'accueil des archives municipales de Lyon, 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte
- Atelier pédagogique aux archives départementales du Morbihan, 2006. © Direction des Archives de France/photographie Jean-Yves Lacôte

P. 104

- Photographie de Patrick Tourneboeuf. Exposition *Le temps suspendu*, au Centre historique des Archives nationales, octobre 2006 – janvier 2007. © Patrick Torneboeuf/Tendaces Floue pour les photographies. © 2006 Filigranes. Éditions

Conception et réalisation graphique : Desk 02 43 01 22 11 – desk53.com.fr

www.archivesdefrance.culture.gouv.fr

ISBN : 978-2-86000-336-0

Prix de vente : 10 €